RÉPUBLIQUE DU TCHAD
UNITÉ - TRAVAIL – PROGRÈS

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES
ET DÉMOGRAPHIQUES (INSEED)

BP: 453, N'Djaména- Tchad. Tél. (+235) 22 52 66 13 Fax. (+235) 22 52 66 13
Site web: www.inseedtchad.com

L'EMPLOI AU TCHAD EN 2011

Troisième Enquête sur la Consommation et le Secteur Informel au Tchad (ECOSIT3)

Rapport final

Juin 2013

LA BANQUE MONDIALE

Oeuvrer pour un monde sans pauvreté

CARTE ADMINISTRATIVE DU TCHAD

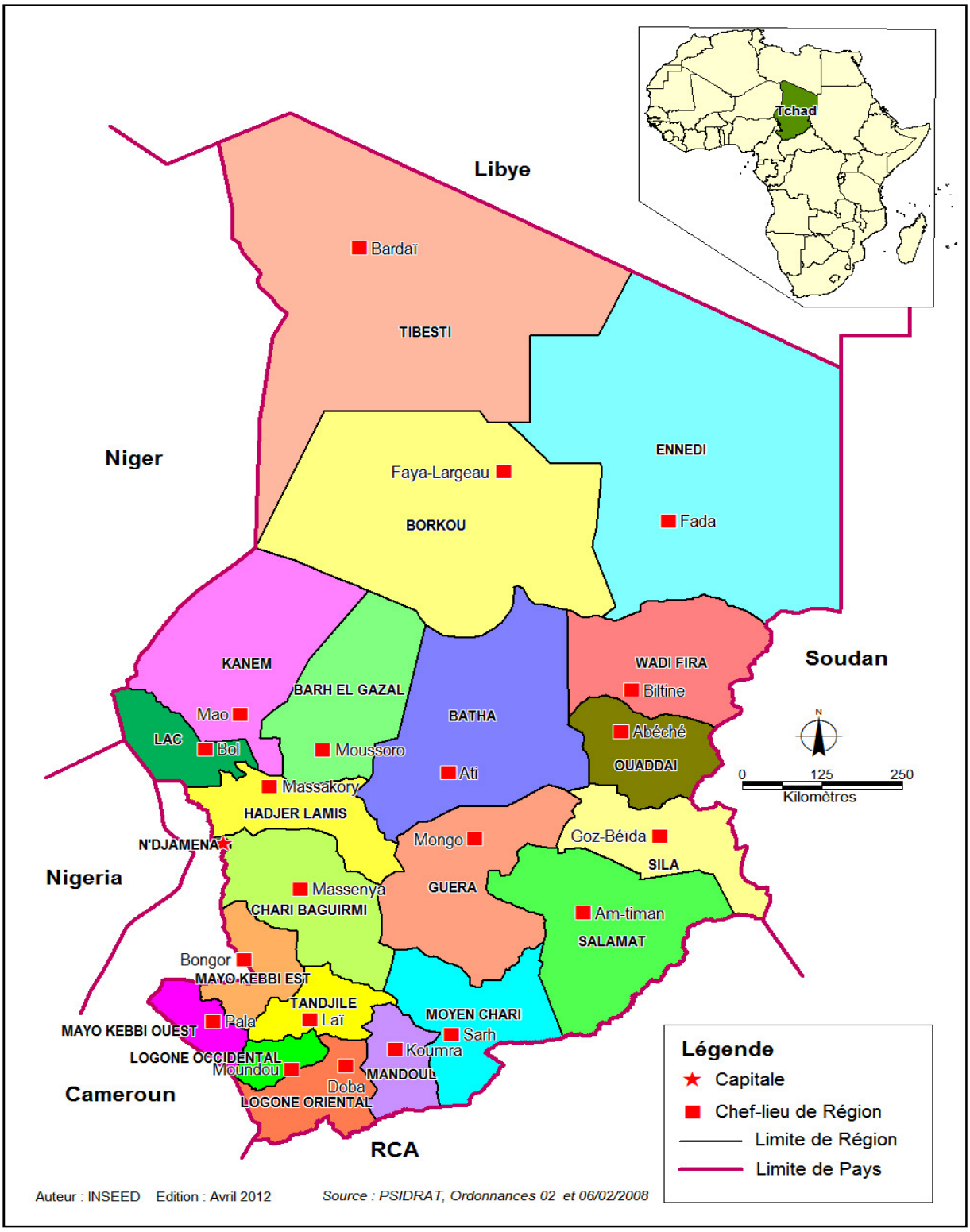

LE MARCHE DE L'EMPLOI AU TCHAD EN 2011 EN CHIFFRES

Indicateur	Niveau en 2011
Population totale du Tchad (projections INSEED 2013)	11 880 614[1]
Population totale urbaine du Tchad (projections INSEED 2013)	2 665 217
Population totale féminine du Tchad (projections INSEED 2013)	6 004 379
Population totale sédentaire du Tchad issue de l'ECOSIT3	10 015 591
Age moyen de la population totale sédentaire	19
Age médian de la population totale sédentaire	13
Population de 15 ans et plus	5 205 789
Proportion de la population rurale de 15 ans et plus	80,3%
Proportion de la population de 15 ans et plus de N'Djaména	9%
Taux net de scolarisation primaire	43,7%
Taux brut de scolarisation primaire	74,9%
Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus	26,8%
Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus en français et arabe seulement	26,5%
Nombre de ménages issu de l'ECOSIT3	1 784 037
Proportion de ménages dirigés par une femme	26,6%
Age moyen des chefs de ménage	42
Proportion de ménages dirigés par une femme	20,8%
Nombre d'actifs occupés (emplois)	2 840 282
Taux d'activité	61,8%
Age moyen des personnes actives	35
Taux d'activité des 6-14 ans	26,1%
Taux d'activité des 15-24 ans	56,3%
Taux d'activité des 50 ans et plus	61,8%
Taux de chômage élargi	11,8%
Taux de chômage élargi des femmes	12,2%
Taux de chômage au sens du BIT	5,7%
Taux de chômage des femmes au sens du BIT	4,2%
Taux de chômage des hommes au sens du BIT	6,8%
Taux de chômage en milieu urbain au sens du BIT	7,1%
Taux de chômage en milieu rural des hommes au sens du BIT	5,4%

[1] C'est la population du Tchad issue des projections de l'INSEED 2013. La population totale sédentaire issue de l'ECOSIT3 est estimée à 10 015 591 habitants dont 5 155 754 femmes.

Salaire de réservation des chômeurs (en F CFA)	47 790
Proportion d'emplois dans le secteur public	3,2%
Proportion d'emplois dans le secteur informel agricole	72,2%
Proportion d'emplois dans le secteur informel non agricole	20%
Proportion d'emplois dans le secteur privé formel	4,6%
Proportion d'emplois dans l'agriculture	74,3%
Proportion d'emplois dans l'industrie et BTP	9,1%
Proportion d'emplois dans le commerce	7,5%
Proportion d'emplois dans les services	9,1%
Proportion des travailleurs indépendants	48,8%
Nombre d'heures ouvrées par semaine	33,6
Taux de salarisation au niveau national	8,7%
Taux de salarisation à N'Djaména	45,6%
Taux de salarisation en milieu urbain	33,1%
Taux de salarisation en milieu rural	3,7%
Taux de pluriactivité au niveau national	24,1%
Taux de pluriactivité à N'Djaména	6,5%
Taux de pluriactivité en milieu rural	26%
Taux de pluriactivité chez les hommes	23,5%
Taux de pluriactivité chez les femmes	25%
Taux de pluriactivité dans l'administration publique	23,9%
Revenu mensuel moyen dans l'emploi principal (en F CFA)	96 197
Revenu mensuel moyen dans l'emploi secondaire (en FCFA)	44 096
Revenu mensuel médian dans l'emploi principal (en F CFA)	30 000
Revenu mensuel moyen dans l'administration publique (en F CFA)	160 148
Revenu mensuel moyen dans les entreprises publiques ou parapubliques (en F CFA)	89 622
Revenu mensuel moyen dans les entreprises privées non agricoles (en F CFA)	71 674
Revenu mensuel moyen dans l'exploitation agricole (en F CFA)	100 568
Taux de sous-emploi visible	32,5%
Taux de sous-emploi invisible	4,1%
Taux de sous-emploi global	40,8%
Proportion des personnes de 15 ans et plus qui désirent maintenir leur position actuelle au niveau de leur situation d'emploi	60%
Taux d'immobilité dans l'agriculture	82%

TABLES DES MATIERES

LE MARCHE DE L'EMPLOI AU TCHAD EN 2011 EN CHIFFRES 2
LISTE DES TABLEAUX 6
LISTE DES GRAPHIQUES 9
GLOSSAIRE 10
LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS 11
AVANT-PROPOS 12
REMERCIEMENTS 13
RESUME EXECUTIF 14
INTRODUCTION 20
CHAPITRE 1 : CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ENQUETÉE 22
1.1 VOLUME ET STRUCTURE DE LA POPULATION ENQUETÉE 22
1.1.1 Volume et structure de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe 22
1.1.2 Structure de la population âgée de 15 ans et plus par grands groupes d'âge 23
1.2 CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ENQUETÉE 24
1.2.1 Situation des personnes actives 24
1.2.2 Insertion sur le marché du travail 25
1.2.3 Situation des personnes inactives 26
1.3 TRAVAIL DES ENFANTS DE 6 A 14 ANS 28
CHAPITRE 2 : CHOMAGE ET SOUS-EMPLOI 32
2.1 CHOMAGE 32
2.1.1 Taux de chômage 32
2.1.1.1 Taux de chômage au sens du BIT 32
2.1.1.2 Taux de chômage au sens large 34
2.1.1.3 Profil du chômage au sens du BIT 35
2.1.2 Caractéristiques des chômeurs : profil, mode de recherche d'emploi et type d'emploi recherché 37
2.1.2.1 Caractéristiques des chômeurs 37
2.1.2.2 Mode de recherche d'emploi 38
2.1.2.3 Type d'emploi recherché 38
2.1.2.4 Prétentions salariales et salaire minimal acceptable des chômeurs 40
2.2 SOUS-EMPLOI 42
2.2.1 Sous-emploi visible 43
2.2.2 Sous-emploi invisible 44
2.2.3 Sous-emploi global 45
CHAPITRE 3: INSERTION DES ACTIFS SUR LE MARCHE DE L'EMPLOI 47
3.1 INSERTION SUR LE MARCHE DU TRAVAIL 47
3.1.1 Caractéristiques des personnes actives occupées 47
3.1.2 Taux d'activité et caractéristiques des individus 48
3.2 TYPOLOGIE DES MENAGES 49
3.3 INSERTION DES CHEFS DE MENAGE 50
3.4 INSERTION DES MEMBRES SECONDAIRES DU MENAGE 51
CHAPITRE 4 : CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI PRINCIPAL ET REVENUS DU TRAVAIL 53

4.1 STRUCTURE DES EMPLOIS DANS L'EMPLOI PRINCIPAL 53
4.1.1 Répartition des emplois par secteur d'activité 53
4.1.2 Répartition des emplois par secteur institutionnel.....54
4.1.3 Répartition des emplois par catégorie socioprofessionnelle.....55
4.2 CARACTERISTIQUES DES EMPLOIS PRINCIPAUX 56
4.2.1 Caractéristiques des emplois principaux par secteur institutionnel et milieu de résidence.....56
4.2.2 Caractéristiques des emplois principaux par secteur d'activité et milieu de résidence.....57
4.2.3 Caractéristiques des emplois principaux par catégorie socioprofessionnelle et milieu de résidence 58
4.3 REVENUS DU TRAVAIL ET SES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES...60
4.3.1 Durée hebdomadaire de travail de l'emploi principal et ses caractéristiques par secteur institutionnel.....60
4.3.2 Revenus de l'emploi principal et ses caractéristiques par secteur institutionnel 60
4.3.3 Pourcentage des travailleurs selon la régularité du travail et le document matérialisant le versement de la rémunération par milieu de résidence et sexe 62
4.3.4 Revenus de l'emploi principal et ses caractéristiques par secteur institutionnel et catégorie socioprofessionnelle.....63
4.3.5 Durée hebdomadaire du travail des actifs occupés par secteur institutionnel et catégorie socioprofessionnelle 65
4.4 PROFIL ET CARACTERISTIQUES DES EMPLOIS SECONDAIRES.....67
4.4.1 Le taux de pluriactivité par lieu de résidence et sexe selon le secteur institutionnel 67
4.4.2 Répartition des emplois secondaires selon le milieu de résidence 68
4.4.3 Caractéristiques des emplois secondaires par secteur institutionnel, milieu de résidence et sexe.....69
4.4.4 Caractéristiques des emplois secondaires par secteur institutionnel et par catégorie socioprofessionnelle 71
4.5 REVENUS D'ACTIVITES DES MENAGES.....72
4.5.1 Revenu mensuel total moyen des ménages par milieu de résidence et par sexe selon le secteur institutionnel 72
4.5.2 Taille moyenne des ménages par milieu de résidence et par sexe selon le secteur institutionnel 74
4.5.3 Revenus mensuels moyens par tète par milieu de résidence et par sexe selon le secteur institutionnel 75
CHAPITRE 5 : TRAJECTOIRES ET PERSPECTIVES..... 76
5.1. MOBILITÉ SOCIALE ENTRE GÉNÉRATIONS 76
5.1.1 Mobilité scolaire 76
5.1.2 Mobilité professionnelle entre générations 80
5.2 PERCEPTION DE L'EMPLOI ET TYPE D'EMPLOI DESIRE PAR LES JEUNES GENERATIONS.....85
5.3 MATRICE DE TRANSITION DANS L'EMPLOI (EMPLOI ANTERIEUR ET EMPLOI ACTUEL).....87
BIBLIOGRAPHIE 91
ANNEXES..... 92

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 0.0 : Effectifs enquêtés et taux de couverture 21

Tableau 1.1 : Effectif et structure de la population âgée de 15 ans et plus par milieu et lieu de résidence 22

Tableau 1.2: Effectif et structure de la population âgée de 15 ans et plus par région de résidence selon le sexe 23

Tableau 1.3: Structure de la population enquêtée par milieu, lieu et région de résidence (%) 24

Tableau 1.4: Répartition de la population active par grands groupes d'âge, niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe 25

Tableau 1.5: Taux d'activité selon les groupes d'âge, le niveau d'instruction et le sexe .. 25

Tableau 1.6: Taux d'activité selon les groupes d'âge, le niveau d'instruction et le milieu de résidence 26

Tableau 1.7: Structure de la population âgée de 15 ans et plus inactive par milieu de résidence et le sexe, selon les groupes d'âge et le niveau d'instruction 26

Tableau 1.8: Taux d'inactivité par milieu de résidence et le sexe, selon les groupes d'âge et le niveau d'instruction 27

Tableau 1.9: Taux d'inactivité par milieu de résidence et le sexe, selon les groupes d'âge et le niveau d'instruction 27

Tableau 1.10: taux d'activité, taux d'inactivité par milieu de résidence selon le sexe 28

Tableau 1.11: Effectif et structure des enfants de 6 à 14 ans par région de résidence selon le sexe 29

Tableau 1.12: Taux d'activité des enfants par niveau d'instruction selon le sexe et le milieu de résidence 30

Tableau 1.13: Taux d'activité des enfants par région selon le sexe et le milieu de résidence 31

Tableau 2.1: Taux de chômage (au sens du BIT) par lieu de résidence selon le sexe et la classe d'âges 33

Tableau 2.2: Taux de chômage (au sens du BIT) par région selon le sexe et le milieu de résidence 34

Tableau 2.3: Taux de chômage (au sens du BIT et élargi) par sexe et classe d'âges selon le milieu de résidence 35

Tableau 2.4: Taux de chômage par lieu de résidence, le sexe selon le niveau d'étude 36

Tableau 2.5: Taux de chômage par lieu de résidence et par sexe selon le statut dans le ménage 36

Tableau 2.6 : répartition des chômeurs par lieu et milieu de résidence selon le sexe, l'âge moyen, le nombre moyen d'années d'études, la raison de recherche d'emploi et la durée du chômage 37

Tableau 2.7: Canal utilisé pour la recherche d'emploi 38

Tableau 2.8: Répartition des chômeurs par type d'emploi recherché selon le sexe et le milieu de résidence 39

Tableau 2.9: Raisons du choix de l'emploi salarié par lieu et milieu de résidence et par sexe 39

Tableau 2.10 : Raisons du choix de l'emploi indépendant par lieu et milieu de résidence et par sexe 40

Tableau 2.11: prétentions salariales, propension à réviser la prétention salariale, salaire de réservation et horaires hebdomadaires désires par sexe et lieu de résidence 41

Tableau 2.12 : inscription (%) auprès d'une structure de promotion d'emploi par milieu de résidence et par sexe 42

Tableau 2.13: raison de non inscription auprès d'une structure de promotion d'emploi par milieu de résidence 42

Tableau 2.14: taux de sous-emploi visible par secteur institutionnel, classe d'âges, sexe et niveau d'instruction selon le milieu de résidence 43

Tableau 2.15: Taux de sous-emploi invisible (en %) par secteur institutionnel, classe d'âges, sexe et niveau d'études selon le milieu de résidence 44

Tableau 2.16: Taux de sous-emploi global par secteur institutionnel, classe d'âges, sexe et niveau d'études selon le milieu de résidence 45

Tableau 3.1: Caractéristiques des personnes exerçant un emploi selon le milieu de résidence 48

Tableau 3.2: Taux d'activité par lieu de résidence selon le statut dans le ménage 49

Tableau 3.3: taux d'activité par région selon la tranche d'âges 49

Tableau 3.4: Distribution des différentes catégories de ménage (%) 50

Tableau 3.5: Principales caractéristiques des chefs de ménage selon la catégorie socio-économique 51

Tableau 3.6: Taux d'activité des membres secondaires selon le sexe, le lieu de résidence et la tranche d'âge 51

Tableau 3.7: principales caractéristiques des membres secondaires du ménage 52

Tableau 4.1: Répartition (en %) des emplois par secteur d'activité selon le milieu de résidence et le sexe 54

Tableau 4.2: Répartition (en %) des emplois par secteur institutionnel selon le milieu de résidence et le sexe 55

Tableau 4.3: Répartition (en %) des emplois par catégorie socioprofessionnelle selon le milieu de résidence et le sexe 55

Tableau 4.4: caractéristiques des emplois principaux par secteur institutionnel et milieu de résidence 57

Tableau 4.5 : Caractéristiques des emplois principaux par milieu de résidence et secteur d'activité 58

Tableau 4.6: caractéristiques des emplois principaux par catégorie socioprofessionnelle et milieu de résidence 58

Tableau 4.7: caractéristiques des emplois principaux par catégorie socioprofessionnelle au niveau national 59

Tableau 4.8: Durée hebdomadaire de travail de l'emploi principal et ses caractéristiques par secteur institutionnel et catégorie socioprofessionnelle 61

Tableau 4.9: Caractéristiques de l'emploi principal par secteur institutionnel, milieu de résidence et sexe 62

Tableau 4.10: Pourcentage des travailleurs selon la régularité du travail et le document matérialisant le versement de la rémunération de l'emploi principal par milieu de résidence et sexe 63

Tableau 4.11: Revenus de l'emploi principal et ses caractéristiques par secteur institutionnel et catégorie socioprofessionnelle 64

Tableau 4.12: Revenus de l'emploi principal et ses caractéristiques par secteur institutionnel et catégorie socioprofessionnelle (suite) 65

Tableau 4.13: Répartition des actifs occupés selon la durée hebdomadaire du travail par secteur institutionnel, catégorie socioprofessionnelle, milieu de résidence et sexe (%) 66

Tableau 4.14: Taux de pluriactivité par lieu de résidence et sexe selon le secteur institutionnel de l'emploi principal 68

Tableau 4.15: Structure des emplois secondaires par secteur d'activité, secteur institutionnel et catégorie socioprofessionnelle selon le milieu de résidence (%) 69

Tableau 4.16: Structure des emplois secondaires par secteur d'activité, secteur institutionnel et catégorie socioprofessionnelle selon le milieu de résidence (suite) 69

Tableau 4.17: Caractéristiques de l'emploi secondaire selon le secteur institutionnel et le milieu de résidence 70

Tableau 4.18: Caractéristiques de l'emploi secondaire selon le secteur institutionnel et la catégorie socioprofessionnelle 71

Tableau 4.19: Caractéristiques de l'emploi secondaire selon le secteur institutionnel et la catégorie socioprofessionnelle 72

Tableau 4.20: Revenus mensuels d'activité des ménages par milieu de résidence et par sexe selon le secteur institutionnel (FCFA) 73

Tableau 5. 1 : Nombre moyen d'années d'études du père et de ses enfants par génération et milieu de résidence selon le sexe de l'enfant 77

Tableau 5. 2 : Comparaison du niveau d'études du père et des enfants par génération . 78

Tableau 5. 3 : Table des origines scolaires 80

Tableau 5.4: Table de mobilité intergénérationnelle suivant le secteur d'activité par milieu de résidence 82

Tableau 5.5: Table de mobilité intergénérationnelle suivant le secteur institutionnel 84

Tableau 5.6: table de mobilité intergénérationnelle suivant la catégorie socioprofessionnelle par milieu de résidence (%) 85

Tableau 5.7: répartition (en %) des projets d'emploi pour l'avenir par sexe, grand groupe d'âges et milieu de résidence 86

Tableau 5.8: structure des emplois désires par les jeunes (15-24 ans) et emplois crées en 2010 selon le secteur institutionnel et la catégorie socioprofessionnelle par milieu de résidence 87

Tableau 5.9: Table de mobilité dans l'emploi suivant la branche d'activité 88

Tableau 5.10: Table de mobilité dans l'emploi suivant le secteur d'activité 88

Tableau 5.11: Table de mobilité dans l'emploi suivant la catégorie socioprofessionnelle 89

Tableau 5.12: Table de mobilité dans l'emploi suivant le secteur institutionnel..... 90

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.1 : Effectif des enfants âgées entre 6 et 14 ans 29

Graphique 1.2 : Taux d'activité des enfants âgées entre 6 et 14 ans selon le niveau d'instruction..... 31

Graphique 5.1 : mobilité scolaire entre père et enfant 79

Graphique 5.2 : Taux d'immobilité selon le secteur d'activité par milieu de résidence.. 83

GLOSSAIRE

Population en âge de travailler : population de 6 ans et plus.

Population active : la population active est constituée des personnes occupées et des chômeurs.

Population inactive : il s'agit de la population qui n'a jamais travaillé.

Chômeurs BIT : Personnes n'ayant pas travaillé lors de la semaine précédant l'enquête (ne serait-ce qu'une heure) et ayant cherché un emploi au cours du mois précédant l'enquête.

Chômeur découragé : Personnes n'ayant pas travaillé lors de la semaine précédant l'enquête (ne serait-ce qu'une heure), n'ayant pas cherché un emploi au cours du mois précédant l'enquête mais étant disponible pour travailler si on leur en offrait un.

Population active occupée : Personnes ayant travaillé au moins une heure au cours de la semaine précédant l'enquête, plus les personnes n'ayant pas travaillé mais qui ont normalement un emploi et qui sont soit en vacances, soit malades, soit en grève, soit en arrêt provisoire de travail, plus tous les individus qui doivent commencer à travailler au cours du mois suivant l'enquête.

Secteur informel : Ensemble des unités de production qui ne possèdent pas de numéro de contribuable et/ou ne tiennent pas de comptabilité formelle (selon le plan comptable).

Rapport de Masculinité : Rapport du nombre d'hommes au nombre de femmes

Taux d'activité: Rapport de la population active à la population en âge de travailler.

Taux de chômage: Rapport du nombre de chômeurs à la population active.

Taux de dépendance : Rapport du nombre de personnes en chômage ou inactive, au nombre des personnes actives occupées.

Taux de salarisation : Rapport du nombre de salariés, au nombre de la population active occupée.

Taux de pluriactivité : Rapport du nombre de personnes ayant un ou plusieurs emplois secondaires, au nombre de la population active occupée.

Taux de sous-emploi visible: Rapport du nombre d'actifs occupés travaillant involontairement moins de 35 heures par semaine, au nombre de la population active occupée.

Taux de sous-emploi invisible: Rapport du nombre d'actifs occupés gagnant moins que le salaire minimum (28 000 F CFA), au nombre de la population active occupée.

Taux de sous-emploi global: Rapport du nombre de chômeurs et de personnes en situation de sous-emploi (visible et invisible), au nombre de la population active.

Travailleurs exerçant de façon régulière: Travailleurs exerçant tout au long de l'année sans interruption pour des raisons autres que les congés, les stages, etc.

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AFRISTAT	**Observatoire Economique et Statistique d'Afrique subsaharienne**
BET	**Borkou-Ennedi-Tibesti**
BIT	**Bureau International du Travail**
BTP	**Bâtiment et Travaux Publics**
CEMAC	**Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale**
CM	**Chef de Ménage**
CNPS	**Caisse Nationale de Prévoyance Sociale**
DIAL	**Développement, Institutions et Analyses de Long terme**
DSRP	**Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté**
ECOSIT3	**Troisième Enquête sur la Consommation des ménages et le Secteur Informel au Tchad**
EDST	**Enquête Démographique et de Santé au Tchad**
FCFA	**Franc de la Communauté Financière Africaine**
FNE	**Fonds National de l'Emploi**
INSEED	**Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques**
MEPCI	**Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale**
MFPTE	**Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de l'Emploi**
OCAM	**Organisation Commune Africaine et Mauricienne**
OHADA	**Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique**
OMD	**Objectifs du Millénaire pour le Développement**
ONAPE	**Office National pour la Promotion de l'Emploi**
PAS	**Programme d'Ajustement Structurel**
PME	**Petites et Moyennes Entreprises**
RGPH	**Recensement Général de la Population et de l'Habitat**
ZD	**Zone de Dénombrement**

AVANT-PROPOS

Le Tchad a mené sa Troisième Enquête sur la Consommation des ménages et le Secteur Informel au Tchad (ECOSIT3) entre juin et juillet 2011.

Cette enquête a pu être réalisée grâce à l'appui technique et financier de la Banque Mondiale à travers le Projet Population et Lutte contre le Sida Deuxième phase (PPLS2) et le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF). Les résultats de l'ECOST3 sont très attendus pour alimenter l'élaboration en cours du Plan National de Développement (PND 2013-2015), piloté par le Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération Internationale (MEPCI) ; ils sont aussi censés fournir une tendance sur l'évolution du phénomène de la pauvreté depuis la première enquête réalisée en 1996.

Ce rapport présente les résultats définitifs de l'ECOSIT3. Les résultats publiés sont un peu prometteurs. Des améliorations sont constatées selon les données des deux précédentes ECOSIT notamment au niveau du seuil de pauvreté, de l'emploi et de l'évolution du secteur informel. Les résultats obtenus, les progrès enregistrés reflètent les efforts fournis par le Gouvernement tchadien en étroite collaboration avec les différents partenaires au développement et ceci pour une amélioration de la situation économique et sociale de la population. Que ces efforts et coopération se poursuivent pour le bien-être de la population. Avec l'ECOSIT3, le Tchad vient ainsi de renforcer et d'enrichir sa base de données socioéconomiques. Les utilisateurs potentiels, les décideurs et les responsables des différents programmes auront à leur disposition des informations nécessaires et indispensables pour l'élaboration et/ou la mise en œuvre de leurs programmes de développement.

Que tous ceux qui ont participé à la réalisation de cette enquête, les partenaires financiers, la Banque Mondiale à travers le PPLS2, l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques, les autorités administratives, militaires, religieuses et traditionnelles, la population ciblée par l'enquête, femmes et hommes et les différentes équipes d'enquêteurs et contrôleurs ainsi que tout le personnel technique qui les a formés, encadrés et supervisés trouvent ici l'expression de la gratitude du Gouvernement tchadien.

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

MARIAM MAHAMAT NOUR

REMERCIEMENTS

L'ECOSIT3, la troisième série des Enquêtes Consommation et le Secteur Informel après celles de 1996 et 2003, est une opération d'envergure nationale qui vise à disposer des indicateurs actualisés sur le profil de la pauvreté et les conditions de vie des ménages.

Cette grande opération est le fruit de la mobilisation des cadres de l'Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED) qui composent l'équipe technique. Je tiens à les encourager et à les féliciter pour ce travail dont les résultats ont déjà servi à l'évaluation de l'impact de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté 2e génération sur la pauvreté et à l'élaboration du Plan National de Développement (PND 2013-2015).

Au nom du gouvernement, je tiens à remercier la contribution de la Banque Mondiale dans cette activité tant dans le domaine technique que financier. Ces remerciements vont plus particulièrement à l'endroit du PPLS2, les partenaires au développement qui ont apporté leurs soutiens technique, matériel et financier à la réalisation de cette opération.

Nos remerciements vont principalement aux autorités administratives, militaires, traditionnelles et religieuses qui n'ont ménagé aucun effort pour accueillir et faciliter le travail des agents de collecte. Ce travail n'aurait pas pu aboutir sans la collaboration franche du millier d'agents de terrain, notamment les superviseurs régionaux, les contrôleurs et les agents enquêteurs qui ont sillonné les villages situés dans les zones échantillonnées, à tout ce personnel et celui de traitement informatique, nous exprimons toute notre gratitude.

Le rapport qui porte sur l'emploi a été rédigé par une équipe d'experts nationaux coordonnée par monsieur **KOSTELNGAR NODJIMADJI** ; que toute l'équipe trouve ici nos vifs remerciements pour le travail abattu.

Le Directeur Général de l'INSEED

OUSMAN ABDOULAYE HAGGAR

RESUME EXECUTIF

Le gouvernement du Tchad avec l'appui technique et financier de la Banque Mondiale a réalisé en 2011, une opération d'envergure nationale, la troisième génération des «Enquête sur la Consommation des ménages et le Secteur Informel au Tchad» (ECOSIT3), afin d'évaluer la SNRP2 en terme d'impact sur la pauvreté et poser de nouvelles bases pour l'élaboration du Plan National de Développement 2013-2015. Cette enquête a utilisé la même méthodologie comme à l'ECOSIT2 qui a été réalisée au moyen d'un sondage probabiliste afin de rendre possible l'extrapolation des résultats de l'échantillon observé sur l'ensemble de l'univers. L'approche utilisée est un sondage aréolaire à deux degrés avec stratifications en 20 régions du pays. Le souci, en adoptant la même approche que l'ECOSIT2 est de rendre comparable ces deux enquêtes.

L'analyse du marché du travail permettra de connaître les revenus de l'activité et leur distribution, le niveau du chômage et le profil des chômeurs, les raisons de l'inactivité, l'ampleur et les causes du sous-emploi, les déterminants de l'offre de travail et les différentes formes d'inégalités sur le marché du travail.

Tout premier exercice du genre au Tchad, le rapport de l'enquête sur le volet emploi permettra de disposer des informations fiables en vue de guider les choix des politiques socio-économiques d'une part et d'éclairer le public d'autre part. Il se limite aux résultats d'intérêt national relatifs à l'emploi. Deux autres rapports, présentant les résultats de l'enquête, de façon détaillée sur l'aspect profil de pauvreté et le secteur informel sont aussi publiés.

Généralités et caractéristiques de la population en âge de travailler

A l'ECOSIT3, l'enquête emploi a enregistré 7 508 859 personnes âgées de 6 ans et plus (1 439 959 en milieu urbain et 6 068 800 en milieu rural. L'analyse par situation dans l'activité donne : actifs occupés 3 394 053 ; Chômeurs BIT : 208 103 ; Chômeurs découragés : 228 290 et Inactif : 3 678 413.

La population âgée de 15 ans et plus est estimée à 5 205 789 personnes. Sa répartition par milieu de résidence fait ressortir un poids assez important du milieu rural où une grande majorité de la population résidant dans ce pays vit. En effet, le poids démographique de la population rurale est estimé à 80,3%. Selon le lieu de résidence, la ville de N'Djamena abrite environ 9% de cette population contre seulement 10,7% pour les autres milieux urbains. Ce qui donne à l'ensemble urbain un poids démographique de 19,7%.

Le travail des enfants constitue une préoccupation majeure des autorités publiques et des Institutions internationales à l'instar de l'UNICEF. Pour mieux évaluer l'ampleur de ce phénomène au Tchad, il a été dissocié le travail des enfants de 6 à 14 ans de l'ensemble des travailleurs/comme des travailleurs potentiels dont 48% de femmes. Plus de 82% de ces enfants résident en milieu rural contre 7,5% à N'Djamena et 10,1% dans les autres milieux urbains.

Par rapport au niveau d'instruction, la répartition des actifs révèle que leur niveau d'instruction est globalement très bas, car la plupart d'entre eux est sans instruction (41,2%);

près de deux personnes sur 100 (1,7%) ont un niveau primaire et seulement environ une personne sur vingt (4,8%) atteint le niveau supérieur.

Emploi, chômage et inactivité et leurs caractéristiques

Globalement, environ plus d'une personne sur deux est active (taux d'activité de 61,8%). Selon l'âge, les individus âgés entre 15 et 29 ans sont moins actifs (56%) que ceux appartenant à la classe d'âge 30-50 ans (69%) et ceux de 50 ans et plus (61%). Par ailleurs, quel que soit la classe d'âge, le taux d'activité des hommes est supérieur à celui des femmes. En particulier, pour la classe d'âge 30-50 ans, le taux d'activité des hommes est de près de 20 points supérieur à celui des femmes. Ce constat reste patent que ça soit en milieu urbain ou en milieu rural.

Le taux de chômage au sens du BIT touche 5,7% de la population active. Le chômage touche en général plus les hommes que les femmes, sauf à N'Djamena où le taux de chômage des femmes est de 10,4% contre 8,1% chez les hommes. Cette prévalence du chômage qui est plus élevée chez les femmes que chez les hommes de la capitale, s'expliquerait par le fait que les femmes ont plus de difficulté à y trouver un emploi en raison des normes culturelles et sociales. La majorité d'entre elles, même instruite, passe le temps à s'occuper des tâches ménagères qui diminuent ainsi leur temps pour chercher et occuper effectivement un emploi

La région du Kanem est celle qui réalise le taux de chômage le plus élevé se situant à 43,7%. Le chômage des hommes dans cette région atteint 46,4% contre 36,0% chez les femmes. Après le Kanem, les régions qui sont aussi les plus touchées par le chômage sont le Sila, la zone du Borkou-Ennedi-Tibesti, le Bahr El Gazel. A l'opposé, la Tandjilé et le Moyen-Chari sont les régions qui sont les moins affectées par le chômage. D'autres régions comme le Salamat, le Mandoul, le Hadjer-Lamis enregistrent aussi un faible taux de chômage. N'Djamena et les régions du Ouaddaï, du Logone Orientale et les deux Mayo-Kebbi ont en moyenne un taux de chômage largement au-dessus de la moyenne nationale.

La recherche de l'emploi, type d'emploi recherché et prétentions salariales

Plus de 2 chômeurs sur 3 cherchent un travail salarié. Cette proportion est la même tant pour les chômeurs de sexe masculin que ceux de sexe féminin. Au niveau du milieu de résidence, la proportion des chômeurs en milieu urbain (76,9%), recherchant un travail salarié est plus élevée que celle des chômeurs du milieu rural (69,1%).
Seulement 7% des chômeurs voudraient plutôt travailler de façon indépendante; cette proportion est presque la même quel que soit le milieu de résidence. Par contre selon le sexe, les hommes sont plus enclins à rechercher un travail indépendant que les femmes. Ce qui est conforme à la réalité.

Près de la moitié (48,3%) souhaiteraient un travail permanent (à plein temps) environ un cinquième (18,9%) souhaiteraient un travail à temps partiel contre 14,2% qui désirent un travail temporaire.

La population en situation de chômage aimerait travailler en moyenne 36 heures par semaine (37 heures/semaine en moyenne chez les hommes contre 30 heures/semaine chez les femmes). Par rapport à la prétention salariale, la population en situation de chômage aimerait gagner en moyenne 73999 FCFA/mois.

La minorité des chômeurs est inscrite dans une structure de promotion de l'emploi, et parmi ceux qui se sont inscrits, la majorité est à l'ONAPE avec plus de 85% d'hommes dans les centres urbains.

Le sous-emploi

Le taux de sous-emploi visible est estimé en moyenne à 32,5%. Il est plus élevé en milieu rural (33,9%) qu'en milieu urbain (25,8%). Le secteur informel est le plus touché avec en moyenne 38,3% de sous-emploi visible dans l'informel non agricole et 36,9% de sous-emploi visible dans le secteur informel agricole. Dans l'administration publique plus de 39% des actifs occupés travaillent involontairement moins de 37 heures par semaine tandis que dans le privé formel ce taux est de 28,5%.

Le sous-emploi invisible est l'emploi inadéquat lié au revenu et comprend les personnes gagnant un revenu inférieur à un seuil fixé par les circonstances nationales, et qui désireraient ou chercheraient à changer leur emploi actuel pour un autre en vue d'accroître leur revenu. Ainsi, à l'ECOSIT3, le seuil de revenu minimum étant fixé à 28.000 FCFA/mois, le *taux de sous-emploi invisible* est le rapport du nombre d'actifs occupés dont le revenu mensuel est inférieur au salaire minimum, sur la population active occupée. Au niveau national, il est de 4,1% sur l'ensemble du territoire et son niveau est varié très peu au niveau du milieu de résidence (3,4% pour le milieu urbain et 4,3% pour le milieu rural). Ce taux cache des disparités au niveau du secteur institutionnel où le secteur informel non agricole enregistre un taux de 9,9% largement supérieur au niveau national et environ trois fois celui de l'informel agricole (3,4%). D'un autre côté le secteur privé enregistre un taux de 3,6% et c'est dans l'administration publique que le taux de sous-emploi-invisible est le plus faible (1,1%). Ce faible taux peut s'expliquer par l'impact de la décision du gouvernement en 2010 de ramener à 60.000 FCFA/mois le salaire de tous les agents de l'Etat qui ont un salaire inférieur à ce seuil pour leur permettre de faire face à la cherté de la vie.

Le *taux de sous-emploi global* qui est désigné par le rapport du nombre de chômeurs BIT, et d'actifs occupés en situation de sous-emploi (visible comme invisible) sur la population active. Il est estimé à 40,8% pour tout le territoire national et il est plus élevé en milieu rural (42,0%) qu'en milieu urbain (35,1%). Tout comme le sous-emploi visible et invisible, le sous-emploi global touche plus le secteur informel et notamment le secteur informel non agricole (44,1%) et moins le privé formel (31,2%).

.

Insertion des actifs sur le marché de l'emploi

La répartition des personnes exerçant un emploi selon le milieu de résidence fait ressortir des disparités entre les grandes villes du pays. Ainsi, la ville de N'Djaména recense 197 557 emplois alors que les villes de Moundou (24 287 emplois), Sarh (20 458 emploi) et Abéché (12 277 emplois) ne comptent que très peu de personnes actives occupées. Cela pourrait être expliqué par la concentration des entreprises publiques et privées dans la capitale. Par rapport au milieu de résidence, le milieu rural comptait en 2011 environ 2 361 611 emplois contre moins du quart en milieu urbain, soit 515 434 emplois. Cela pourrait être expliqué par le fait que la population tchadienne est essentiellement rurale (environ 80%).

La salarisation est mesurée par le taux des actifs qui ont déclaré être occupés et qui disent qu'ils sont salariés. C'est à dire qu'ils ont été payés sous une forme quelconque pour l'activité qu'ils ont menée. Il convient de noter que les actifs occupés tels que les patrons, les travailleurs à leur propre compte, les apprentis ou les aides familiaux ne sont pas comptés comme des salariés.

An niveau national, environ 61,8% des personnes en âge de travailler sont actives. Il ressort globalement que le taux d'activité des chefs de ménage est plus important à Sarh (84,6%) et à Moundou (80,6%) par rapport à N'Djamena et Abéché. Par ailleurs quel que soit la ville de résidence, la proportion des chefs de ménage actifs est au moins égale à 69%.

Caractéristiques de l'emploi et revenus du travail

Le Tchad est un pays à vocation agro-pastorale par excellence, la répartition par secteur d'activité donne une large place à l'agriculture qui, de loin, est la première activité économique de la population (74,3%). Les services et l'industrie occupent une place importante derrière l'agriculture concentrant chacune 9,1% des activités économiques. Le commerce (7,5%) occupe une place relativement modeste dans les activités économiques.

Les femmes sont présentes dans ces activités mais pas dans les mêmes proportions que les hommes. Dans l'agriculture, leur participation est relativement égale à celle des hommes. Par contre, elles exercent plus dans l'industrie que les hommes. Les activités qu'elles occupent concernent en général les activités de transformation alimentaires. Les hommes sont de leur côté, plus présents dans les services (12,1%). La structure par sexe révèle qu'en milieu urbain, les femmes exercent majoritairement dans les activités commerciales (34,7%). En milieu rural, en revanche, plus de 8 personnes sur 10 exercent dans l'agriculture (83,9%). Dans l'ensemble, le secteur informel agricole est celui qui concentre la plus grande partie des actifs occupés au Tchad. Près de trois personnes sur quatre (72,2%) qui sont des actifs occupés y sont employés. L'informel non agricole représente quant à lui 20% des emplois principaux. Ainsi, les emplois au Tchad sont majoritairement informels (agricole et non agricole).

Par rapport à la catégorie socioprofessionnelle, au Tchad, environ un travailleur sur deux exerce une activité indépendante et cette catégorie est la plus répandue parmi les individus actifs occupés (47% de l'informel).

En ce qui concerne les caractéristiques des emplois principaux, il ressort que la plupart des emplois sont répartis exclusivement dans l'informel (92,2%) dont 72,2% pour le secteur informel agricole et 20% pour le secteur informel non agricole. Le secteur public, au Tchad, n'absorbe que 3,2% des emplois disponibles.

L'âge moyen des travailleurs au Tchad est de 31 ans. Cet indicateur atteint son sommet dans le secteur public (39 ans) alors que les actifs occupés dans le secteur informel agricole admettent l'âge moyen le plus bas (30 ans). Cette moyenne est estimée à 35 ans en milieu urbain contre 30 ans en milieu rural.

La répartition des principaux emplois révèle que 75% des emplois par secteur d'activité se trouvent dans l'agriculture contre 11% dans les services et seulement 7% environ dans l'industrie et dans le commerce.

Le revenu moyen mensuel dans l'emploi principal est estimé à 96 197 F CFA avec une médiane de 30 000 FCFA.

Trajectoires et perspectives

Les résultats de la présente enquête permettent de réaliser une analyse rétrospective et prospective de la structure du marché du travail. L'analyse des trajectoires et perspectives des actifs conduit aux résultats suivants :

A l'époque coloniale, l'instruction au Tchad n'était réservée qu'à certains privilégiés pour des raisons d'accessibilité et de culture. Mais depuis son accession à l'indépendance le 11 août 1960, le Tchad a fait du secteur de l'éducation l'une de ses priorités. Pour mieux orienter la formation en fonction des besoins du marché du travail, en 1990 a été mis en place un programme Education-Formation en liaison avec l'Emploi (EFE) dont la stratégie vise sur le plan qualitatif l'amélioration du rendement du système et sur le plan quantitatif l'accroissement régulé du nombre de bénéficiaires directs des services d'éducation et de formation. Par ailleurs, le droit à l'éducation, à la formation et à l'information est reconnu par la constitution de 1996 (révisée en 2005). Ainsi le taux d'alphabétisation des adultes de 15 ans et plus est passé entre 1993 et 2009 de 13,5% à 22,3% dans la population générale et dans le primaire, le taux brut de scolarisation qui était de 32% en 1993 a plus que doublé pour atteindre 68,3% en 2009. Cette amélioration du niveau d'instruction se confirme lorsque l'on compare la situation éducative des pères et des enfants : les Tchadiens ont effectué en moyenne 4,5 années d'études de plus que leur père.

L'analyse de la structure des emplois des enfants tchadiens de 15 ans et plus montre une prédominance du secteur primaire qui englobe l'agriculture, l'élevage, la pêche et la chasse que nous appelons "agriculture" au sens large (75,4% des emplois), une part relativement importante des services hors commerce (9,5%), et les poids relativement faibles de l'industrie (8,3%) et du commerce (6,8%) au Tchad.

Le taux d'immobilité dans l'agriculture (82%) aurait pu être plus important n'eut été la baisse des cours des matières premières agricoles. Le secteur des services offre également une certaine rigidité: plus de 30% des enfants travaillent dans le même secteur d'activité que leur père; cette proportion est plus grande (45,2%) si l'on se limite au milieu urbain.

L'analyse en termes de catégories socioprofessionnelles montre une légère infériorité de la proportion des salariés (cadres, employés et ouvriers qualifiés, autres salariés) : 9,1% des pères étaient des salariés contre seulement 8,6% des enfants. La proportion des cadres (3,3% chez les pères contre 2,4% chez les fils), d'employés et d'ouvriers qualifiés (3,8% chez les pères et 3,3% chez les fils) a aussi légèrement diminué. C'est chez les non-salariés que la baisse est la plus importante. En effet plus de 75% des pères étaient classés dans cette catégorie contre seulement 57,6% des fils.

Il ressort également une faible mobilité sociale, 64,9% des enfants dont le père était non salarié sont demeurés des non-salariés. Le fait de posséder un diplôme équivalent ou plus élevé que celui du père ne garantit pas l'accès à une position sociale équivalente ou meilleure, celle-ci semble davantage résulter des opportunités d'emplois sur le marché du travail. Par ailleurs, on observe une déformation des catégories socioprofessionnelles (CSP) vers la catégorie non salarié. Les pères tout comme les enfants non-salariés se retrouvent beaucoup plus en milieu rural (père : 78,1% et enfant : 58,4%) qu'en milieu urbain (père : 57,9% et enfant : 52,5%).

Environ 60% des tchadiens de 15 ans et plus désirent maintenir leur position actuelle au niveau de leur situation d'emploi. L'étude des projets d'emploi pour l'avenir par sexe montre que 66,8% des femmes désirent garder leur statut actuel alors que 51,7%, seulement d'hommes sont pour cette situation. Quand on s'intéresse au milieu de résidence, on constate que 61,9% des individus du milieu rural désirent garder leur statut actuel alors que 51,8% seulement des citadins souhaitent garder leur actuel emploi ou rester inactif. Environ 8% de tchadiens souhaitent obtenir un nouvel emploi dans une autre entreprise, 14,9% sont à la

recherche d'un emploi et 17,1% souhaitent avoir dans l'avenir une promotion dans leur emploi.

L'analyse de la transition dans l'emploi suivant le secteur d'activité montre que 51,3% des actifs du secteur agricole de 2011 étaient dans le passé dans le même secteur d'activité. Cet immobilisme est également observé chez les actifs de l'industrie , du commerce et des services avec respectivement 18,8%, 23,2% et 26,3% des actifs restés sans changement au niveau de leur secteur d'activité.

INTRODUCTION

L'analyse du marché de l'emploi au Tchad révèle que le pays dispose d'un fort potentiel de ressources humaines capables de booster la croissance économique et contribuer à la réduction de la pauvreté. Cependant, la situation de l'emploi y demeure préoccupante, malgré l'avènement de l'ère pétrolière à partir de 2003, marqué par la relance de l'initiative privée.
La forte croissance démographique (3,6% par an) observée au cours de ces dernières années conduit, en effet, à une forte progression du nombre de jeunes en quête d'un emploi.

Ce fort gisement de main d'œuvre peut être résorbé, si le pays parvient à se doter d'une bonne stratégie ordonnée et coordonnée visant à doper l'économie, par l'intégration de la dimension emploi.

L'agriculture et l'élevage occupent toujours la majorité des actifs tchadiens, principalement les jeunes et les femmes avec un niveau d'instruction très bas et un faible revenu généralement. Aussi, ceux qui travaillent hors secteur agropastoral sont le plus souvent employés dans le secteur informel, dont la productivité est faible. On estime que les trois quarts au moins du total des emplois non agricoles du pays, ainsi que les activités exercées par les femmes relèvent massivement de l'informel.

Dans cette situation difficile pour l'emploi, le marché du travail est malheureusement mal connu car aucune enquête sur l'emploi d'envergure nationale n'a été réalisée au Tchad jusque-là. La collecte des données sur le volet emploi en 2011 offre l'opportunité d'une étude de l'offre de travail. Le volet emploi de l'ECOSIT3 révèle donc le contexte général et les traits saillants de l'activité et du chômage au Tchad. A travers cette collecte des données sur l'emploi, le gouvernement cherche à mieux appréhender l'emploi et à mettre en place un système d'enquêtes portant sur l'évaluation et le suivi de l'emploi et du secteur informel.

L'analyse du marché du travail permettra de connaître les revenus de l'activité et leur distribution, le niveau du chômage et le profil des chômeurs, les raisons de l'inactivité, l'ampleur et les causes du sous-emploi, les déterminants de l'offre de travail et les différentes formes d'inégalités sur le marché du travail.

Tout premier exercice du genre au Tchad, le rapport de l'enquête sur le volet emploi permettra de disposer des informations fiables en vue de guider les choix des politiques socio-économiques d'une part et d'éclairer le public d'autre part. Il se limite aux résultats d'intérêt national relatifs à l'emploi. Deux autres rapports, présentant les résultats de l'enquête, de façon détaillée sur l'aspect profil de pauvreté et le secteur informel sont aussi publiés.

Ce rapport s'articule autour de cinq chapitres. Après un rappel des aspects méthodologiques ayant permis la réalisation de cette enquête, le premier chapitre porte sur les caractéristiques sociodémographiques de la population active, aborde entre autres le volume global et la structure de la population active, les caractéristiques socioculturelles de cette population et la situation des inactifs. Le deuxième chapitre traite du chômage et du sous-emploi. Le troisième a trait à l'insertion des actifs sur le marché de l'emploi. Le quatrième est une esquisse des caractéristiques de l'emploi principal et des revenus du travail. Enfin, le cinquième et dernier chapitre porte sur les trajectoires et les perspectives des emplois.

ENCADRE METHODOLOGIQUE

Plan de sondage

- ✓ **Champ géographique**

Le champ géographique de l'enquête sur l'emploi est le territoire national. Ce champ fournit une grande diversité d'environnement et conduit à des résultats exhaustifs. L'échantillon est à répartir sur deux strates (urbain et rural) en prenant en compte les degrés de variabilité du phénomène de l'emploi. En effet, l'emploi est peu diversifié en zone rurale. Si le champ de l'enquête se limitait sur le plan géographique aux localités urbaines, l'inconvénient majeur serait de perdre la connaissance de ces phénomènes dans le milieu rural qui abrite pourtant plus de pauvres que le milieu urbain, d'où le choix de faire une enquête à couverture véritablement nationale.

- ✓ **Unité d'échantillonnage et d'observation**

Le volet relatif à l'emploi concerne les individus du ménage âgés de 6 ans ou plus.

- ✓ **Base de sondage**

La base de sondage est constituée de la liste exhaustive des ZD issues du RGPH2. Une ZD est définie comme une portion du territoire limitée par des détails visibles et renfermant en moyenne 200 ménages. Le territoire tchadien a ainsi été découpé en environ 12 150 ZD qui constituent les unités de la base.

Couverture de l'échantillon

L'ECOSIT3 a collecté les informations auprès de 10 080 ménages ordinaires sédentaires. Mais en finalité, 9 259 ménages ont été trouvés et interviewés, soit un taux de couverture de 92% au niveau ménages.

La collecte des données auprès des ménages a été l'occasion de l'identification de toutes les personnes âgées de 6 ans et plus qui était estimé à 38 278 individus. Cette population est censée se soumettre au questionnaire emploi auquel il devait répondre aux questions portant sur l'emploi. Seulement 32 581 personnes ont été interviewées avec succès à l'issue de l'enquête, soit un taux de couverture de ce volet de l'enquête qui est estimé à 85%.

Tableau 0.0 : Effectifs enquêtés et taux de couverture

Rubriques	Effectifs enquêtés et taux de couverture
Nombre de ménages sélectionnés	10 080
Nombre de ménages	9 259
Taux de réponse des ménages (%)	**92**
Nombre de personnes âgées de 6 ans et plus éligibles	38 278
Nombre de personnes âgées de 6 ans et plus éligibles enquêtées	32 581
Taux de réponse des 6 ans et plus éligibles (%)	**85**

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

CHAPITRE 1 : CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ENQUETÉE

Ce chapitre présente les caractéristiques de la population enquêtée, notamment l'ensemble des personnes âgées de quinze ans et plus résidant dans les ménages ordinaires sédentaires. Dans la première partie, il sera question d'analyser la répartition des effectifs de cette population. Dans la deuxième partie, on s'intéressera à la répartition de cette population en rapport avec certaines caractéristiques démographiques et socio-économiques.

1.1 VOLUME ET STRUCTURE DE LA POPULATION ENQUETÉE

La population âgée de 15 ans et plus est estimée à 5 205 789 personnes. Sa répartition par milieu de résidence fait ressortir un poids assez important du milieu rural où vit une grande majorité de la population résidant dans ce pays. En effet, le poids démographique de la population rurale est estimé à 80,3%. Selon le lieu de résidence, la ville de N'Djamena abrite environ 9% de cette population contre seulement 10,7% pour les autres milieux urbains. Ce qui donne à l'ensemble urbain un poids démographique de 19,7%.

1.1.1 Volume et structure de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe

L'analyse selon le sexe fait ressortir que parmi les individus enquêtés, 53,4% sont des femmes soit un Rapport de masculinité de 87,4 hommes pour 100 femmes. Par ailleurs, selon le milieu de résidence, il ressort que 1 027 223 de la population totale vivent en milieu urbain, dont 524 814 femmes (51,1%). De même, en milieu rural, on observe une prédominance de femmes (53,9%).

Tableau 1.1 : Effectif et structure de la population âgée de 15 ans et plus par milieu et lieu de résidence

	Masculin	Féminin	Effectif Total	Proportion des femmes (%)	Rapport de masculinité (%)
Milieu de résidence					
Urbain	502 409	524 814	1 027 223	51,1	95,7
Rural	1 925 607	2 252 959	4 178 566	53,9	85,5
Lieu de résidence					
N'Djamena	239 290	228 982	468 272	48,9	104,5
Autres milieux urbains	263 119	295 832	558 951	52,9	88,9
Milieu rural	1 925 607	2 252 959	4 178 566	53,9	85,5
Ensemble	2 428 017	2 777 773	5 205 789	53,4	87,4

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

Les rapports de masculinité indiquent que dans presque toutes les régions, à l'exception du Chari Baguirmi, de N'Djaména et de la Tandjilé, les femmes sont les plus nombreuses dans la population en âge de travailler. Cette présence est plus marquée dans les régions du Mayo-Kebbi Est, du Salamat et du Sila.

On observe par ailleurs, un déséquilibre net dans la répartition spatiale de la population en âge de travailler selon les régions du Tchad.

Tableau 1.2: Effectif et structure de la population âgée de 15 ans et plus par région de résidence selon le sexe

Région	Masculin	Féminin	Total effectif	Proportion des femmes (%)	Rapport de masculinité(%)
BARH EL GAZEL	25 087	33 003	58 089	56,8	76,0
BATHA	72 289	101 372	173 660	58,4	71,3
BORKOU-ENNEDI-TIBESTI	41 049	49 219	90 268	54,5	83,4
CHARI BAGUIRMI	166 322	152 049	318 371	47,8	109,4
GUERA	126 080	146 335	272 415	53,7	86,2
HADJER LAMIS	144 139	148 519	292 658	50,7	97,1
KANEM	70 582	96 518	167 100	57,8	73,1
LAC	75 935	83 457	159 392	52,4	91,0
LOGONE OCCIDENTAL	151 082	190 873	341 955	55,8	79,2
LOGONE ORIENTAL	212 431	255 505	467 936	54,6	83,1
MANDOUL	141 282	175 687	316 969	55,4	80,4
MAYO KEBBI EST	157 883	203 692	361 576	56,3	77,5
MAYO KEBBI OUEST	140 068	165 372	305 440	54,1	84,7
MOYEN CHARI	132 623	140 485	273 107	51,4	94,4
N'DJAMENA	239 290	228 982	468 272	48,9	104,5
OUADDAI	177 627	196 320	373 947	52,5	90,5
SALAMAT	56 663	71 519	128 182	55,8	79,2
SILA	55 814	80 980	136 794	59,2	68,9
TANDJILE	162 555	154 721	317 276	48,8	105,1
WADI FIRA	79 217	103 164	182 381	56,6	76,8
15 à 59 ans	2 178 873	2 587 704	4 766 576	54,3	84,2
60 ans et plus	249 144	190 069	439 213	43,3	131,1
Ensemble	2 428 017	2 777 773	5 205 789	53,4	87,4

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

1.1.2 Structure de la population âgée de 15 ans et plus par grands groupes d'âge

L'objectif de cette section, est d'analyser la répartition des individus de 15 ans et plus par milieu et région de résidence, selon les grands groupes d'âge.
An niveau national, les individus âgés entre 15 et 29 ans représentent 47,3% de la population; ceux âgés entre 30 et 49 ans représentent plus du tiers de l'ensemble (35,2% de la population).

Les 50 ans et plus ne forment qu'environ 17,5% de l'ensemble. La tendance de répartition est respectée lorsqu'on considère les milieux de résidence.

Tableau 1.3: Structure de la population enquêtée par milieu, lieu et région de résidence (%)

	15-29 ans	30-49 ans	50 ans et plus	Ensemble
Milieu de résidence				
Urbain	50,1	35,1	14,8	100
Rural	46,7	35,2	18,2	100
Lieu de résidence				
N'Djaména	50,5	35	14,5	100
Autres milieux urbains	49,7	35,2	15	100
Milieu rural	46,7	35,2	18,2	100
Ensemble	47,3	35,2	17,5	100

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

1.2 CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ENQUETÉE

Dans cette section, l'analyse porte sur la répartition des personnes en âge de travailler selon leur situation dans l'activité et quelques caractéristiques de différenciation.

1.2.1 Situation des personnes actives

Le tableau 1.4 donne la répartition de la population active par niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe. Il en ressort que dans l'ensemble en milieu rural, parmi les personnes actives, plus de 44% sont âgées entre 15 et 29 ans et 38,5% ont un âge compris entre 30 et 50 ans. Que ce soit chez les hommes ou chez les femmes, la répartition des personnes actives suit la tendance précédente.

En ce qui concerne le niveau d'instruction, plus d'un actif sur deux (62,6%) est sans instruction en milieu rural, seulement 9,7% de l'ensemble a atteint le niveau secondaire et rare sont ceux qui ont atteint le niveau supérieur.

En milieu urbain, parmi les personnes actives, plus de 36,8% ont entre 15 et 29 ans; seulement 16,2% ont 50 ans et plus. En ce qui concerne les femmes actives, deux femmes sur 5 a moins de 30 ans. Quant aux hommes, ils sont proportionnellement moins nombreux que les femmes à être âgés entre 15 et 29 ans; par contre, ils sont plus nombreux à être dans la deuxième tranche d'âge (30-49 ans).

Par rapport au niveau d'instruction, en milieu urbain, la répartition des actifs révèle que leur niveau d'instruction est globalement très bas, car la plupart d'entre eux est sans instruction (41,8%); et seulement environ une personne sur vingt (5,2%) atteint le niveau supérieur.

Tableau 1.4: Répartition de la population active par grands groupes d'âge, niveau d'instruction selon le milieu de résidence et le sexe

	Milieu de résidence					
	Urbain			Rural		
	Sexe		Ensemble	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin		Masculin	Féminin	
Tranche d'âge						
15-29 ans	33,6	42,6	36,8	39,4	50	44
30-49 ans	49,3	42,9	47,1	39,8	36,7	38,5
50 ans & +	17	14,5	16,2	20,8	13,3	17,6
Niveau d'instruction						
Sans instruction	37,3	50,3	41,8	53,4	74,7	62,6
Ecole coranique	2,1	0,9	1,7	2,4	0,8	1,7
Primaire	19,9	21	20,3	30,7	19,5	25,9
Secondaire	30,9	23,6	28,4	13,2	5	9,7
Professionnel	2,9	2,1	2,6	0		0
Supérieur	6,8	2,1	5,2	0,3	0	0,2
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

1.2.2 Insertion sur le marché du travail

L'insertion sur le marché du travail est mesurée par le taux d'activité. Le taux d'activité est le rapport de la population active à la population en âge de travailler. Globalement, environ plus d'une personne sur deux est active (taux d'activité de 61,8%). Selon l'âge, les individus âgés entre 15 et 29 ans sont moins actifs (56,3%) que ceux appartenant à la classe d'âge 30-49 ans (69,2%) et ceux de 50 ans et plus (61,8%). Par ailleurs, quel que soit la classe d'âge, le taux d'activité des hommes est supérieur à celui des femmes. En particulier, pour la classe d'âge 30-50 ans, le taux d'activité des hommes est de près de 30 points supérieur à celui des femmes. Ce constat reste patent que ce soit en milieu urbain ou en milieu rural.

L'analyse par milieu résidence (tableau 1.6) permet de relever que les personnes actives sont plus nombreuses (64%) en milieu rural par rapport à ceux du milieu urbain (52,9%) quel que soit la tranche d'âge ou le sexe. Ce niveau élevé de l'activité en zones rurales se justifierait par la pratique de l'agriculture ou de l'élevage qui ne nécessite une qualification particulière. Par ailleurs, le taux d'activité des hommes de 30-49 ans atteint 69,2% quel que soit le milieu de résidence.

Tableau 1.5: Taux d'activité selon les groupes d'âge, le niveau d'instruction et le sexe

	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Tranche d'âge			
15-29 ans	69,6	46,5	56,3
30-49 ans	86,6	52,8	69,2
50 ans & +	75,3	45,0	61,8
Niveau d'instruction			
Sans instruction	**75,6**	**46,2**	**57,3**
Ecole coranique	84,6	53,0	75,6
Primaire	81,7	57,8	71,9
Secondaire	72,9	49,3	65,1
Professionnel	82,7	67,9	78,0

Supérieur	79,2	53,9	75,0
Ensemble	77,1	48,5	61,8

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

Tableau 1.6: Taux d'activité selon les groupes d'âge, le niveau d'instruction et le milieu de résidence

	Milieu de résidence					
	Urbain			Rural		
	Sexe			Sexe		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Tranche d'âge						
15-29 ans	52,6	28,8	39,4	74,4	50,9	60,7
30-49 ans	91,4	46	69,6	85,4	54,4	69,1
50 ans & +	71,7	40,2	57,6	76,1	46	62,6
Niveau d'instruction						
Sans instruction	76,3	33,1	49,3	75,5	48,3	58,5
Ecole coranique	83	35,8	66,1	84,9	58,5	77,9
Primaire	73,9	41,7	57,8	83,1	62	74,8
Secondaire	60,7	36,2	50,7	81,9	68,4	78,4
Professionnel	82,6	67,9	77,9	100	.	100
Supérieur	77,3	53,5	72,8	91,5	100	91,6
Ensemble	70,6	36,1	52,9	78,8	51,4	64

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

1.2.3 Situation des personnes inactives

L'effectif des individus inactifs s'élève à 3 678 413 pour 7 508 859 personnes en âge de travailler, soit une proportion d'environ 49%.

La répartition par classe d'âge montre une prédominance des inactifs de 15-29 ans (47%) et une part très faible de ceux âgés de 50 ans ou plus (17%).

En ce qui concerne le niveau d'éducation, on constate que la proportion des personnes ayant atteint le niveau supérieur ou professionnel est pratiquement nulle tandis que la grande partie de ces individus est sans instruction (63,8%).

Tableau 1.7: Structure de la population âgée de 15 ans et plus inactive par milieu de résidence et le sexe, selon les groupes d'âge et le niveau d'instruction

	Milieu de résidence						
	Urbain			Rural			
	Sexe			Sexe			
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	**Ensemble**
Tranche d'âge							
15-29 ans	72,8	59,5	63,5	50,3	50,9	50,7	47
30-49 ans	11,1	28,4	23,1	25,4	32,6	30,6	36
50 ans & +	16,1	12,2	13,4	24,3	16,5	18,7	17
Niveau d'instruction							

Sans instruction	27,8	57,4	48,3	64,2	84,3	78,9	63,8
Ecole coranique	1,0	1,0	1,0	1,6	,6	,9	1,4
Primaire	16,9	16,6	16,7	23,3	12,7	15,5	21,5
Secondaire	48,0	23,5	31,0	10,8	2,4	4,7	12,2
Professionnel	1,5	,6	,8				,4
Supérieur	4,8	1,0	2,2	,1		,0	,8
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

Le tableau 1.9 montrent que le taux d'inactivité au Tchad s'élève à 38,2% (47,1% en milieu urbain et 36% en milieu rural) et ce taux est plus élevé chez les femmes (51,5%) que chez les hommes (22,9%). La différence selon le grand groupe d'âge montre que le taux d'inactivité est plus élevé dans la tranche des populations les plus jeunes (43,7%) que chez les personnes âgées.

Tableau 1.8: Taux d'inactivité par milieu de résidence et le sexe, selon les groupes d'âge et le niveau d'instruction

	Milieu de résidence					
	Urbain			Rural		
	Sexe		Ensemble	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin		Masculin	Féminin	
Tranche d'âge						
15-29 ans	47,4	71,2	60,6	25,6	49,1	39,3
30-49 ans	8,6	54,0	30,4	14,6	45,6	30,9
50 ans & +	28,3	59,8	42,4	23,9	54,0	37,4
Niveau d'instruction						
Sans instruction	23,7	66,9	50,7	24,5	51,7	41,5
Ecole coranique	17,0	64,2	33,9	15,1	41,5	22,1
Primaire	26,1	58,3	42,2	16,9	38,0	25,2
Secondaire	39,3	63,8	49,3	18,1	31,6	21,6
Professionnel	17,4	32,1	22,1	0,0	.	0,0
Supérieur	22,7	46,5	27,2	8,5	0,0	8,4
Ensemble	29,4	63,9	47,1	21,2	48,6	36,0

Source : INSEED, ECOSIT3, 211

Tableau 1.9: Taux d'inactivité par milieu de résidence et le sexe, selon les groupes d'âge et le niveau d'instruction

	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Tranche d'âge			
15-29 ans	30,4	53,5	43,7
30-49 ans	13,4	47,2	30,8
50 ans & +	24,7	55,0	38,2
Niveau d'instruction			
Sans instruction	24,4	53,8	42,7

Ecole coranique	15,5	47,0	24,4
Primaire	18,3	42,2	28,1
Secondaire	27,1	50,7	34,9
Professionnel	17,3	32,1	22,0
Supérieur	20,8	46,1	25,0
Ensemble	22,9	51,5	38,2

Source : INSEED, ECOSIT3, 211

Le tableau 1.10 présente le taux d'activité et d'inactivité par milieu de résidence. Il ressort que, pour l'ensemble du pays, le taux d'inactivité s'élève à 49%. Ce taux est estimé à 38,7% chez les hommes et de 58,7% chez les femmes. Quel que soit le milieu de résidence considéré, le taux d'inactivité des hommes est inférieur à celui des femmes. Il est précisément de 46,6% contre 71,6% en milieu urbain et de 36,7% contre 55,6% en milieu rural. Les hommes sont moins inactifs que les femmes car ils sont plus indépendants et ont plus d'initiatives que les femmes dans le contexte tchadien.

Tableau 1.10: taux d'activité, taux d'inactivité par milieu de résidence selon le sexe

Milieu de résidence	Taux d'activité			Taux d'inactivité		
	Masc	Fém	Total	Masc	Fém	Total
Urbain	53,4	28,4	40,7	46,6	71,6	59,3
Rural	63,3	44,4	53,5	36,7	55,6	46,5
Ensemble	61,3	41,3	51	38,7	58,7	49

Source : INSEED, ECOSIT3, 211

1.3 TRAVAIL DES ENFANTS DE 6 A 14 ANS

Le travail des enfants constitue une préoccupation majeure des autorités publiques et des Institutions internationales à l'instar de l'UNICEF. Pour mieux évaluer l'ampleur de ce phénomène au Tchad, il a été dissocié le travail des enfants de 6 à 14 ans de l'ensemble des autres emplois.

Selon le Tableau 1.11, plus de 2 millions des personnes âgées entre 6 et 14 ans ont été identifiées comme des travailleurs potentiels dont 48% de femmes. Plus de 82% de ces enfants résident en milieu rural contre 7,5% à N'Djamena et 10,1% dans les autres milieux urbains (voir graphique ci-dessous).

Par région, le Hadjer Lamis (6,2%), le Logone Occidental (6,9%), le Mandoul (7,4%), N'Djamena (7,5%), le Mayo-Kebbi Ouest (7,7%) et le Mayo-Kebbi Est (9%) comptent plus des enfants de cet âge. Barh El Gazal (1%) est la région la moins peuplée par les enfants de cette tranche d'âge.

Graphique 1.1 : Effectif des enfants âgées entre 6 et 14 ans

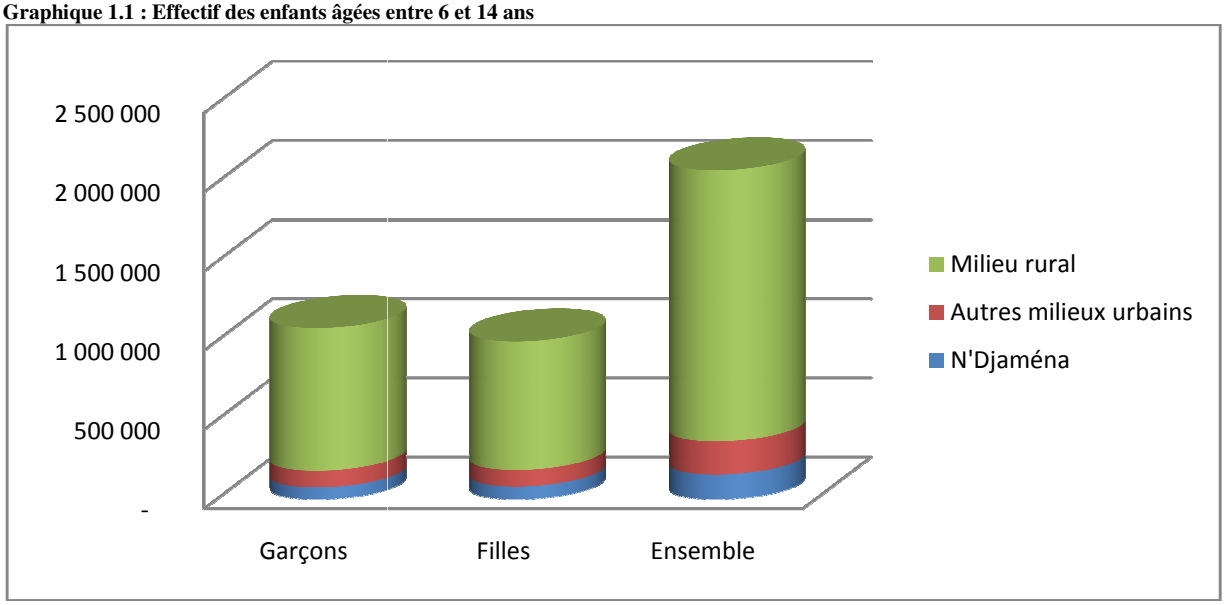

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

Tableau 1.11: Effectif et structure des enfants de 6 à 14 ans par région de résidence selon le sexe

	Sexe			
	Masculin	**Féminin**	**Ensemble**	**Pourcentage de femme**
Milieu de résidence				
Urbain	180 390	184 872	365 262	50,6
Rural	900 570	812 003	1 712 573	47,4
N'Djaména	74 913	80 225	155 138	51,7
Autres milieux urbains	105 478	104 647	210 125	49,8
Milieu rural	900 570	812 003	1 712 573	47,4
Région de résidence				
BARH EL GAZAL	10 114	10 860	20 975	51,8
BATHA	43 222	46 170	89 392	51,6
BORKOU-ENNEDI-TIBESTI	22 182	19 538	41 720	46,8
CHARI BAGUIRMI	56 625	53 341	109 966	48,5
GUERA	45 000	30 950	75 949	40,8
HADJER LAMIS	67 670	61 786	129 455	47,7
KANEM	68 743	46 496	115 239	40,3
LAC	46 450	47 308	93 757	50,5
LOGONE OCCIDENTAL	73 876	70 220	144 096	48,7
LOGONE ORIENTAL	73 534	62 809	136 343	46,1
MANDOUL	90 764	63 877	154 641	41,3
MAYO KEBBI EST	93 196	93 094	186 289	50
MAYO KEBBI OUEST	77 750	82 888	160 638	51,6
MOYEN CHARI	40 721	36 307	77 028	47,1
N'DJAMENA	74 913	80 225	155 138	51,7

OUADDAI	44 230	38 151	82 381	46,3
SALAMAT	37 470	42 215	79 685	53
SILA	19 093	20 460	39 553	51,7
TANDJILE	50 286	42 264	92 549	45,7
WADI FIRA	45 124	47 918	93 041	51,5
Ensemble	1 080 960	996 875	2 077 835	48

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

En analysant le travail des enfants par niveau d'instruction, on remarque que ce sont des enfants du milieu rural issus des écoles coraniques (43,6%) et du secondaire (48,3%) qui sont les plus actifs. Par ailleurs, le taux d'activité des enfants en milieu rural (29,6%) est supérieur à celui du milieu urbain (9,7%). Le graphique 1.2 montre que 100% des enfants de 6-14 ans du professionnel sont actifs alors que seulement 27,7% des enfants ayant atteint le niveau secondaire étaient actifs en 2011.

Tableau 1.12: Taux d'activité des enfants par niveau d'instruction selon le sexe et le milieu de résidence

	Urbain			Rural		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Sans instruction	11,6	10,5	11,0	28,2	22,2	25,1
Ecole coranique	4,2	10,4	7,4	49,9	35,2	43,6
Primaire	10,0	7,8	9,0	35,0	30,7	33,1
Secondaire	16,4	8,7	12,8	42,9	65,0	48,3
Professionnel	100,0	.	100,0	.	.	.
Ensemble	10,7	8,8	9,7	32,5	26,5	29,6

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

Graphique 1.2 : Taux d'activité des enfants âgées entre 6 et 14 ans selon le niveau d'instruction

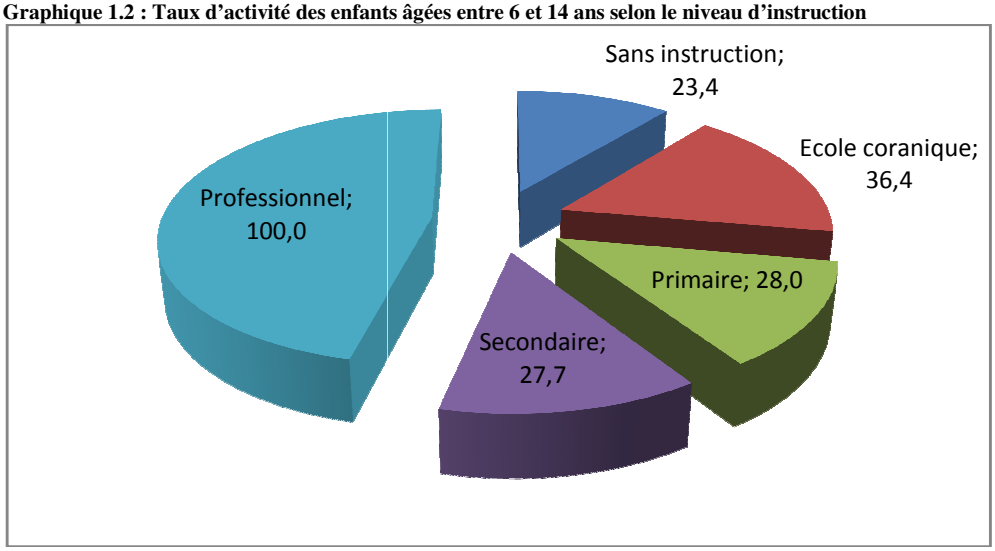

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

Les régions du Tchad où le taux d'activité est très important sont par ordre d'importance la Tandjilé (70,5%), le Moyen Chari (53,2%) et le Lac (46,3%). Le taux d'activité est aussi plus élevé chez les jeunes garçons que chez les jeunes filles, et ce, aussi bien dans le milieu rural que dans le milieu urbain. Le taux d'activité des 6-14 ans au niveau national est de 26,1%.

Tableau 1.13: Taux d'activité des enfants par région selon le sexe et le milieu de résidence

Région	Milieu de résidence				Ensemble
	Urbain		Rural		
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin	
BARH EL GAZEL	3,9	0,0	7,9	3,1	4,7
BATHA	9,8	3,7	14,4	9,7	11,5
BORKOU-ENNEDI-TIBESTI	1,8	3,2	6,4	11,8	7,4
CHARI BAGUIRMI	4,8	2,2	13,9	9,7	11,6
GUERA	16,7	11,3	31,3	39,2	32,2
HADJER LAMIS	3,2	3,9	28,2	21,8	23,4
KANEM	2,6	2,1	2,0	2,7	2,3
LAC	36,6	26,2	56,4	40,6	46,3
LOGONE OCCIDENTAL	5,0	3,3	12,9	1,1	6,7
LOGONE ORIENTAL	15,9	9,7	42,5	33,0	36,2
MANDOUL	32,6	40,1	37,4	29,4	34,3
MAYO KEBBI EST	17,0	15,8	38,2	37,0	35,3
MAYO KEBBI OUEST	29,7	25,9	46,3	41,4	42,5
MOYEN CHARI	1,2	2,5	64,4	57,3	53,2
N'DJAMENA	7,4	5,6	.	.	6,5
OUADDAI	5,0	1,3	38,6	23,7	26,3
SALAMAT	17,6	14,9	29,4	29,9	26,7
SILA	1,9	5,4	25,0	16,2	17,7
TANDJILE	30,4	23,3	84,9	63,0	70,5
WADI FIRA	2,0	0,3	2,0	4,5	3,2
ENSEMBLE	10,7	8,8	32,5	26,5	26,1

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

CHAPITRE 2 : CHOMAGE ET SOUS-EMPLOI

Le présent chapitre a pour objet de présenter les informations sur la situation des chômeurs, le niveau du chômage au Tchad pendant la période de référence et la sous-utilisation de la capacité de production de la main d'œuvre.

2.1 CHOMAGE

2.1.1 Taux de chômage

Le taux de chômage est un indicateur de tension sur le marché du travail qui marque le déséquilibre entre offres et demandes d'emploi. Le taux de chômage se définit comme étant le rapport du nombre des chômeurs à la population active. Dans le cadre de l'analyse des données de l'ECOSIT3, nous distinguons le chômage entendu au sens du Bureau International du Travail (BIT) et au sens élargi.

2.1.1.1 Taux de chômage au sens du BIT

Un chômeur au sens du BIT est toute personne ayant dépassé un âge spécifié (15 ans et plus) qui, au cours de la période de référence, était à la fois sans travail (c'est-à-dire qu'elle n'était pas pourvue d'un emploi salarié ou non salarié au cours de la période de référence (une semaine), *disponible* pour travailler dans un emploi salarié ou non durant la période de référence (quatre semaines), *à la recherche d'un travail*(c'est-à-dire avait pris des dispositions spécifiques au cours d'une période récente spécifiée (quatre dernières semaines ou douze derniers mois) pour chercher un emploi salarié ou non.

Les résultats du tableau 2.1 indiquent que le taux de chômage au sens du BIT touche 5,7% de la population active. Le chômage touche en général plus les hommes que les femmes, sauf à N'Djamena où le taux de chômage des femmes est de 10,4% contre 8,1% chez les hommes. Ce taux du chômage qui est plus élevé chez les femmes que chez les hommes de la capitale, s'expliquerait par le fait que les femmes ont plus de difficulté à y trouver un emploi en raison des normes culturelles et sociales. La majorité d'entre elles, même instruite, passe le temps à s'occuper des tâches ménagères qui diminuent ainsi leur temps pour chercher et occuper effectivement un emploi.

Selon les classes d'âges, les 15-29 ans représentent la tranche la plus touchée par le chômage au sens du BIT. Ce constat peut probablement être expliqué par le poids de celle-ci dans la population active. En effet, d'après les données collectées, les personnes âgées entre 15 et 29 ans sont estimées à 33,2% de l'ensemble de la population enquêtée et elles sont au nombre de 1.140.526 personnes sur 3.193.034 personnes actives.

Le chômage est un phénomène plus urbain que rural. Il touche 7,1% de la population active dans la zone urbaine contre 5,4% dans le milieu rural. Ce taux de la zone urbaine qui est supérieur à la moyenne nationale peut s'expliquer par la dynamique de l'urbanisation qui ne cesse d'entrainer bon nombre de jeunes du milieu rural vers les centres urbains. De même, une grande partie des ruraux sont sous employés dans le secteur de l'agriculture avec de faibles productivités.

Tableau 2.1: Taux de chômage (au sens du BIT) par lieu de résidence selon le sexe et la classe d'âges

	Sexe					Ensemble
	Masculin	**Féminin**	**15 à 29**	**30 à 49**	**50 et plus**	
Lieu de résidence						
N'Djaména	8,1	10,4	12,9	6,7	5,8	8,8
Moundou	3,6	3,1	3,4	4,2	,0	3,4
Sarh	4,8	2,1	6,5	2,7	,0	3,5
Abéché	15,6	4,5	18,4	10,4	2,6	12,5
Autres urbains	6,4	5,0	9,6	4,1	2,2	5,9
Rural.	6,7	3,8	6,4	4,6	5,1	5,4
Milieu de résidence						
Urbain	7,3	6,7	10,8	5,4	3,6	7,1
Rural.	6,7	3,8	6,4	4,6	5,1	5,4
Sexe						
Masculin	6,8	.	9,1	5,3	5,7	6,8
Féminin	.	4,2	4,7	3,9	3,0	4,2
Total	**6,8**	**4,2**	**7,0**	**4,7**	**4,8**	**5,7**

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

Au niveau régional, il apparait que la région du Kanem est celle qui réalise le taux de chômage le plus élevé se situant à 43,7%. Il est de 20,9% dans la zone urbaine et 48,8% dans la zone rurale. Le chômage des hommes dans cette région atteint 46,4% contre 36,0% chez les femmes. Le résultat dans la région du Kanem, parait un peu atypique. Il se pourrait que pendant la collecte, les personnes se trouvant en situation de sous-emploi, seraient comptabilisées parmi la population des chômeurs.

Après le Kanem, les régions qui sont aussi les plus touchées par le chômage sont le Sila, le Borkou-Ennedi-Tibesti et le Barh El Gazal. A l'opposé, la Tandjilé et le Moyen-Chari sont les régions qui sont les moins affectées par le chômage. Elles enregistrent en moyenne moins de 1% de taux de chômage. D'autres régions comme le Salamat, le Mandoul, le Hadjer-Lamis enregistrent aussi un faible taux de chômage avec une moyenne inférieure à 2%. N'Djamena et la région du Ouaddaï, du Logone Oriental et les deux régions de Mayo-Kebbi ont en moyenne un taux de chômage largement au-dessus de la moyenne nationale.

Tableau 2.2: Taux de chômage (au sens du BIT) par région selon le sexe et le milieu de résidence

REGION	Milieu de résidence		Sexe		
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	**Total**
Bahr El Gazel	9,0	15,0	10,7	20,3	13,9
Batha	10,4	2,1	5,1	2,3	3,7
Borkou-Ennedi-Tibesti	19,8	14,3	20,0	6,8	15,6
Chari Baguirmi	1,8	2,5	2,9	0,0	2,5
Guéra	2,5	0,6	1,0	0,6	,8
Hadjer Lamis	6,0	0,9	1,4	0,4	1,2
Kanem	20,9	48,8	46,4	36,0	43,7
Lac	3,1	1,7	2,5	1,0	1,9
Logone Occidental	3,4	8,3	8,7	4,7	7,4
Logone Oriental	5,2	7,6	7,1	7,5	7,3
Mandoul	2,6	2,0	3,2	1,0	2,0
Mayo Kebbi Est	6,1	9,9	14,2	4,3	9,4
Mayo Kebbi Ouest	5,8	8,3	10,8	5,4	8,0
Moyen Chari	4,0	0,0	0,8	0,2	0,5
N'Djaména	8,8	-	8,1	10,4	8,8
Ouaddai	12,1	10,1	14,3	4,5	10,3
Salamat	1,4	0,5	0,9	0,5	0,8
Sila	6,0	16,3	13,7	17,8	15,7
Tandjilé	3,2	0,4	0,9	0,1	0,5
Wadi Fira	9,3	4,1	7,0	0,3	4,3
Ensemble	**7,1**	**5,4**	**6,8**	**4,2**	**5,7**

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

2.1.1.2 Taux de chômage au sens large

Le chômage au sens large désigne en plus des chômeurs BIT, les chômeurs dits découragés. Ces derniers représentent les individus sans travail et disponibles pour travailler, souvent âgés, qui ont été longtemps chômeurs (au sens BIT du terme), et qui, pour des raisons personnelles ou des raisons liées à la situation du marché du travail, *ne font plus d'effort pour rechercher effectivement un travail*.
Ainsi, le taux de chômage élargi est le rapport entre la population constituée des chômeurs au sens strict du BIT plus les chômeurs découragés, à la population active (occupée et non occupée).

Les résultats du tableau 2.3 montrent que le chômage touche plus le milieu urbain que le milieu rural. En effet, au sens du BIT, le milieu urbain est marqué par un taux de chômage de 7, 1% contre 5,4% en milieu rural. Même si au sens large la différence n'est pas très grande (12% contre 11, 7%). On remarque aussi que le taux de chômage élargi (11, 8%) au niveau national est plus élevé que le taux de chômage au sens du BIT. Ce résultat est tout à fait logique de part sa définition.
Contrairement au taux de chômage au sens du BIT, le taux de chômage au sens élargi est plus élevé chez les femmes que chez les hommes. Le taux de chômage des 15-29 ans reste toujours le plus élevé quel que soit la définition du chômage retenue.

Tableau 2.3: Taux de chômage (au sens du BIT et élargi) par sexe et classe d'âges selon le milieu de résidence

	Chômage élargi			Chômage au sens du BIT		
	Milieu de résidence			Milieu de résidence		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Sexe						
Masculin	9,8	11,8	11,4	7,3	6,7	6,8
Féminin	16,0	11,6	12,2	6,7	3,8	4,2
Tranche d'âges						
15 à 29	20,0	14,4	15,2	10,8	6,4	7,0
30 à 49	7,9	9,5	9,2	5,4	4,6	4,7
50 et plus	5,5	9,8	9,1	3,6	5,1	4,8
Total	**12,0**	**11,7**	**11,8**	**7,1**	**5,4**	**5,7**

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

2.1.1.3 Profil du chômage au sens du BIT

L'observation des chômeurs suivant le profil de cycle d'études laisse comprendre que le chômage touche plus les personnes du Professionnel (11,1%) et du supérieur (10,4%). Ces personnes sont en général des détenteurs de diplôme de niveau minimum BAC alors que le diplôme est toujours considéré comme une protection contre le chômage. Cette situation est une caractéristique des zones urbaines. La ville d'Abéché est celle qui enregistre en moyenne le taux de chômage le plus élevé pour le cycle du supérieur (44,1%). Ce résultat peut s'expliquer par l'arrivée en masse des jeunes dans cette ville, soit pour étudier à l'université créée tout récemment, soit à la recherche du travail dans l'Est du Tchad où une multitude d'organismes humanitaires exercent leurs activités dans le cadre de la prise en charge des réfugiés soudanais venus du Darfour et des déplacés tchadiens.

Le chômage dans le supérieur touche autant les hommes et les femmes, par contre le chômage de l'enseignement technique est plus élevé chez les hommes (13,3%) que chez les femmes (5,3%).

Il faut aussi remarquer que le taux de chômage des personnes n'ayant jamais fréquenté serait largement au-dessus de la moyenne et plus proche du taux des personnes du niveau supérieur, si les personnes qui fréquentent seulement les écoles coraniques sont assimilées aux personnes qui n'ont aucun niveau d'instruction.

.

Tableau 2.4: Taux de chômage par lieu de résidence, le sexe selon le niveau d'étude

	Sans instruction	Coranique	Primaire	Secondaire	Professionnel	Supérieur	Ensemble
Lieu de résidence							
N'Djaména	7,5	1,1	8,0	10,4	13,3	10,6	8,8
Moundou	1,9	0,0	1,5	4,4	20,1	23,1	3,4
Sarh	3,3	0,0	1,8	5,7	0,0	1,9	3,5
Abéché	2,5	7,2	12,2	16,9	12,2	44,1	12,5
Autres urbains	5,2	3,0	6,0	6,7	7,8	10,9	5,9
Rural	5,2	7,6	5,6	6,4	0,0	0,0	5,4
Milieu de résidence							
Urbain	5,9	2,1	6,3	8,5	11,2	12,2	7,1
Rural	5,2	7,6	5,6	6,4	0,0	0,0	5,4
Sexe							
Masculin	6,7	6,1	6,5	7,4	13,3	10,5	6,8
Féminin	3,9	8,8	3,9	6,5	5,3	9,8	4,2
Total	**5,3**	**6,6**	**5,7**	**7,2**	**11,1**	**10,4**	**5,7**

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

Le tableau 2.5 montre qu'au sein des ménages, le chômage touche plus les enfants (10,5%) et les autres membres du ménage (8,4%). Les conjoints des chefs de ménage sont les moins touchés par le chômage (3,6%). Le taux de chômage des chefs des ménages du milieu rural est légèrement au-dessus du taux de ceux du milieu urbain, alors que chez leurs conjoints, les taux vont en sens inverse. Les chefs de ménage de sexe masculin ont un taux de chômage plus élevé que celui des chefs de ménage de sexe féminin. Il en est de même pour leurs conjoints où le taux de chômage des femmes des chefs de ménage est 12,2% contre 3,5% des conjoints des ménages dirigés par des femmes.

Tableau 2.5: Taux de chômage par lieu de résidence et par sexe selon le statut dans le ménage

	Chef de ménage	**Conjoints**	**Enfants**	**Autres membres**	**Ensemble**
Lieu de résidence					
N'Djaména	4,7	6,6	18,8	19,2	8,8
Moundou	2,4	,0	2,8	14,5	3,4
Sarh	1,8	2,9	7,9	8,2	3,5
Abéché	9,4	4,8	32,1	17,3	12,5
Autres urbains	3,9	4,4	14,3	8,6	5,9
Rural.	5,1	3,5	9,4	6,9	5,4
Milieu de résidence					
Urbain	4,3	4,9	16,0	14,2	7,1
Rural.	5,1	3,5	9,4	6,9	5,4
Sexe					
Masculin	5,2	12,2	12,7	11,1	6,8
Féminin	3,0	3,5	6,9	6,0	4,2
Total	**4,9**	**3,6**	**10,5**	**8,4**	**5,7**

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

2.1.2 Caractéristiques des chômeurs : profil, mode de recherche d'emploi et type d'emploi recherché

Le module chômage du questionnaire a permis, d'une part d'obtenir des informations sur les canaux de recherche d'emploi par les chômeurs, et d'autre part, de saisir les types de chômage (chômage de première insertion et chômage avec expérience professionnelle), la durée du chômage, le type d'emploi désiré et les prétentions salariales des chômeurs.

2.1.2.1 Caractéristiques des chômeurs

L'analyse du tableau 2.6 selon l'âge des individus fait apparaître que les chômeurs au sens du BIT sont pour la plupart, de jeunes adultes dont l'âge moyen est de 35 ans. Cet âge moyen est presque identique en milieu urbain (36 ans) qu'en milieu rural (34 ans). De même il varie très peu d'une zone urbaine à une autre.

Au niveau du nombre moyen d'années d'études suivies avec succès, les chômeurs au sens de BIT totalisent en moyenne près de 7 années d'études. Cette moyenne est plus élevée à Abéché (12 ans) et Moundou (11,3 ans). Elle serait influencée sans doute par la population ayant terminé les études dans les universités de ces deux villes. Le nombre moyen d'années d'études est par contre trop faible dans le milieu rural (4,9 ans).

Au cours de l'enquête, des questions ont été aussi posées aux chômeurs pour savoir s'ils avaient perdu ou abandonné leur emploi précédent ou s'ils sont à la recherche d'une première insertion professionnelle. C'est ainsi qu'on parvient à distinguer les anciens occupés et les primo-demandeurs d'emploi. Les résultats du tableau ci-après permettent de constater que presque 4 personnes sur 5 en quête d'un premier emploi sont dans le milieu rural. Dans les zones urbaines, c'est à N'Djamena qu'on trouve la plupart des chômeurs qui sont les anciens occupés (14,3%) et 10,1% des primo-demandeurs.

En examinant la durée du chômage d'un an et plus, on constate que près de 80% des chômeurs qui mettent un an ou plus pour attendre un emploi sont dans le milieu rural et moins de 1% de ceux-ci sont dans les villes d'Abéché, de Moundou et de Sarh.

Tableau 2.6 : répartition des chômeurs par lieu et milieu de résidence selon le sexe, l'âge moyen, le nombre moyen d'années d'études, la raison de recherche d'emploi et la durée du chômage

	Sexe		Age moyen	Nombre moyen d'année d'études	Raison de recherche d'emploi		chômage de plus d'un an
	Masculin	Féminin			Ancien occupes	Primo-demandeurs	
Lieu de résidence							
N'Djaména	10,3	12,8	36	10,3	14,3	10,1	11,8
Moundou	0,4	0,6	35	11,3	0,7	0,4	,5
Sarh	0,4	0,4	37	10,5	1,0	0,2	,7
Abéché	1,3	0,3	35	12,0	2,0	0,7	,5
Autres urbains	7,7	8,5	35	7,8	9,0	7,6	8,2
Rural	79,8	77,5	34	4,9	72,9	80,9	78,3
Milieu de résidence							
Urbain	20,2	22,5	36	9,6	27,1	19,1	21,7
Rural	79,8	77,5	34	4,9	72,9	80,9	78,3
Ensemble	**100**	**100**	**35**	**7**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

2.1.2.2 Mode de recherche d'emploi

La question sur le canal utilisé pour chercher de l'emploi a permis de savoir que l'Office National pour la Promotion de l'Emploi (ONAPE) et les agences privées de placement sont les canaux les moins utilisés pour chercher de l'emploi. Les chômeurs préfèrent en majorité utiliser leurs relations personnelles pour chercher du travail (88,6%). Environ 5% d'entre eux cherchent directement du travail auprès des employeurs et 4,2% exploitent le canal des petites annonces.

L'ONAPE n'est pas du tout sollicité dans le milieu rural; elle serait soit méconnue, soit assez faiblement implantée dans ce milieu. C'est le même constat pour les agences privées de placement dans les villes d'Abéché, de Moundou et de Sarh.

Tableau 2.7: Canal utilisé pour la recherche d'emploi

	Relations personnelles	Directement auprès de l'employeur	Petites annonces	ONAPE	Agence privée de placement	Autre	Ensemble
Lieu de résidence							
N'Djaména	60,8	16,9	19,5	2,0	0,5	0,3	100,0
Moundou	74,0	0,0	17,4	8,6	0,0	0,0	100,0
Sarh	75,4	5,5	0,0	13,6	0,0	5,5	100,0
Abéché	46,9	8,7	24,1	20,3	0,0	0,0	100,0
Autres urbains	85,5	5,8	5,6	2,1	0,4	0,6	100,0
Rural	93,5	3,1	1,6	0,0	0,5	1,3	100,0
Milieu de résidence							
Urbain	70,1	11,6	14,0	3,3	0,4	0,5	100,0
Rural	93,5	3,1	1,6	0,0	0,5	1,3	100,0
Sexe							
Masculin	86,5	5,0	5,2	1,0	0,7	1,5	100,0
Féminin	93,4	4,6	1,8	0,0	0,0	0,1	100,0
Ensemble	**88,6**	**4,9**	**4,2**	**0,7**	**0,5**	**1,1**	**100,0**

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

2.1.2.3 Type d'emploi recherché

Il est ici question de se faire une idée sur le type d'emploi recherché par les chômeurs. Les résultats du tableau 2.8 nous permettent de constater que plus de 2 chômeurs sur 3 cherchent un travail salarié. Cette proportion est la même tant pour les chômeurs de sexe masculin que ceux de sexe féminin. Au niveau du milieu de résidence, la proportion des chômeurs en milieu urbain (76,9%), recherchant un travail salarié est plus élevée que celle des chômeurs du milieu rural (69,1%).
Seulement 7% des chômeurs voudraient plutôt travailler de façon indépendante; cette proportion est presque la même quel que soit le milieu de résidence. Par contre selon le sexe, les hommes sont plus enclins à rechercher un travail indépendant que les femmes. Ce qui est conforme à la réalité.

Au niveau de la préférence des chômeurs par rapport au temps de travail, 48,3% veulent un travail permanent à plein temps, 18, 4% seulement désirent un travail permanent à temps partiel contre 14, 2% qui désirent un travail temporaire.

Dans la population masculine plus de la moitié des individus concernés préfèrent un travail permanent à plein temps tandis que cette proportion vaut environ 1 personne sur trois chez la population féminine. Par ailleurs, c'est en milieu urbain que les individus recherchent le plus un travail permanent.

Tableau 2.8: Répartition des chômeurs par type d'emploi recherché selon le sexe et le milieu de résidence

	Sexe		Milieu de résidence		
	Masculin	Féminin	Urbain	Rural.	**Ensemble**
Type d'emploi recherché					
Salarié	71,5	68,9	76,9	69,1	70,7
Indépendant	7,7	5,4	7,4	6,9	7,0
Indifférent	20,8	25,7	15,6	24,1	22,3
Permanence de l'emploi recherché					
Permanent, plein temps	52,5	38,8	63,1	44,4	48,3
Permanent, temps partiel	16,4	22,9	12,6	19,9	18,4
Temporaire	11,3	21,0	8,9	15,6	14,2
Indifférent	19,8	17,3	15,4	20,1	19,1
Ensemble	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

Parmi les raisons évoquées par les chômeurs pour la recherche d'un emploi salarié, 33,5% souhaitent accroître leurs revenus, 9,7% recherchent un emploi sécurisant et 8,6% évoquent le fait de n'avoir pas pu se mettre à son propre-compte. Peu de chômeurs cherchent du travail pour des raisons de promotion ou pour bénéficier des prestations sociales.
Ce constat est le même dans la répartition par lieu et milieu de résidence et par sexe.

Tableau 2.9: Raisons du choix de l'emploi salarié par lieu et milieu de résidence et par sexe

	N'a pas pu se mettre à son compte	**Espère gagner plus**	**Pour avoir une sécurité de l'emploi**	**Il existe une possibilité de promotion**	**Pour bénéficier de prestations sociales**	**Autre**	**Ensemble**
Lieu de résidence							
N'Djaména	2,3	30,6	23,9	0,4	3,4	39,3	100,0
Moundou	7,5	29,9	11,0	0,0	0,0	51,6	100,0
Sarh	3,6	24,4	18,9	0,0	0,0	53,1	100,0
Abéché	16,2	30,7	0,0	0,0	0,0	53,1	100,0
Autres urbains	5,9	28,7	11,9	1,5	4,8	47,2	100,0
Rural	9,8	34,6	7,3	0,0	3,5	44,8	100,0
Milieu de résidence							
Urbain	4,5	29,8	18,1	0,7	3,5	43,3	100,0
Rural	9,8	34,6	7,3	0,0	3,5	44,8	100,0
Sexe							
Masculin	8,9	31,8	11,5	0,2	1,3	46,5	100,0
Féminin	8,0	37,6	5,6	0,2	8,9	39,7	100,0
Ensemble	**8,6**	**33,5**	**9,7**	**0,2**	**3,5**	**44,5**	**100,0**

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

Par rapport au choix de l'emploi indépendant, la majeure partie des chômeurs veulent soit être les chefs de leurs propres entreprises (56,9%), soit pour espérer gagner plus (32,9%). Très peu sont ceux qui choisissent un emploi indépendant pour de raisons de flexibilité horaire (1,8%) ou de n'avoir pas trouvé un emploi salarié satisfaisant (1,6%). L'analyse selon le lieu de résidence révèle aussi que quel que soit le lieu, la majorité des chômeurs préfère un emploi indépendant pour être le chef de leur propre entreprise. A N'Djamena, les chômeurs préfèrent un emploi indépendant soit pour être le chef de leur propre entreprise (54,1%) soit pour de raisons de flexibilité horaire (24,7%) soit pour un travail plus varié (10,8%). Par contre, dans les autres centres urbains, hormis la majeure partie qui préfère être chef de leur propre entreprise, une bonne partie préfère un emploi indépendant soit pour espérer gagner plus (16,9%) soit parce qu'elle n'a pas trouver un emploi salarié satisfaisant (10,8%).
Quel que soit le milieu de résidence et le genre, la majorité des chômeurs évoquent le fait d'être soit même leur propre chef, soit l'espoir de gagner plus.

Tableau 2.10 : Raisons du choix de l'emploi indépendant par lieu et milieu de résidence et par sexe

	N'a pas trouvé d'emploi salarié satisfaisant	Espère gagner plus	Pour la flexibilité des horaires	Pour avoir un travail plus varié	Pour être son propre chef	Autre	Ensemble
Lieu de résidence							
N'Djaména	0,0	4,3	24,7	10,8	54,1	6,1	100
Autres urbains	10,8	16,9	0,0	5,3	67,1	0,0	100
Rural	0,0	38,7	0,0	2,6	55,2	3,5	100
Milieu de résidence							
Urbain	7,2	12,7	8,1	7,1	62,8	2,0	100,0
Rural	0,0	38,7	0,0	2,6	55,2	3,5	100,0
Sexe							
Masculin	0,5	41,3	2,4	2,7	52,5	0,6	100,0
Féminin	5,0	5,6	0,0	6,7	71,2	11,4	100,0
Ensemble	**1,6**	**32,9**	**1,8**	**3,6**	**56,9**	**3,1**	**100,0**

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

2.1.2.4 Prétentions salariales et salaire minimal acceptable des chômeurs

Les résultats du tableau 2.11 montrent que la population en situation de chômage aimerait travailler en moyenne 36 heures par semaine. Les hommes préféreraient un volume horaire moyen de 37 heures tandis que les femmes aimeraient travailler en moyenne 30 heures par semaine.
Le volume moyen d'heures de travail désiré par semaine est plus élevé dans les villes de Moundou (43 heures) et d'Abéché (41 heures); la moyenne pour l'ensemble du milieu urbain atteint 37 heures contre 35 heures pour le milieu rural.

Par rapport à la prétention salariale, la population en situation de chômage aimerait gagner en moyenne 73.999 F CFA/mois. Les hommes aimeraient gagner en moyenne 72.855 F CFA/mois tandis que le salaire moyen des femmes par rapport à leur volume horaire moyen se situe à 60.264 F CFA/mois. Tout comme le volume horaire moyen, le niveau de salaire moyen par mois dans le milieu urbain est au-dessus de celui du milieu rural. Dans les zones urbaines, c'est à Sarh que le salaire moyen par mois est le plus élevé (93.878 F CFA/mois).

Parmi les chômeurs qui sont prêts à réviser leur prétention salariale si le chômage persiste, 69,6% sont des hommes et qui accepteraient un salaire de réservation par mois évalué en moyenne à 41 299 F CFA contre 37.831 F CFA chez les femmes. De même près de 79,1% de ceux qui sont prêts à réviser leur prétention salariale vivent dans les zones rurales. Ceux-ci sont disposés à réviser leur prétention salariale de façon importante (36.974 F CFA/mois au lieu de 65.441 F CFA/mois).

Tableau 2.11: prétentions salariales, propension à réviser la prétention salariale, salaire de réservation et horaires hebdomadaires désires par sexe et lieu de résidence

	prétentions salariale par mois (CFA)	acceptent de réviser leurs prétentions salariales si le chômage se prolonge (%)	salaires de réservation par mois (CFA)	Horaires hebdomadaires désirés (heures par semaine)
Sexe				
Masculin	72855	69,6	41229	37
Féminin	60264	30,4	37831	30
Lieu de résidence				
N'Djaména	85163	11,1	65195	37
Moundou	69904	0,5	60000	43
Sarh	93878	0,4	73652	37
Abéché	79206	1,0	52387	41
Autres urbains	79482	7,9	50686	35
Rural	65441	79,1	36974	35
Milieu de résidence				
Urbain	82556	20,9	58607	37
Rural	65441	79,1	36974	35
Total	**73 999**	**100,0**	**47 790**	**36**

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

L'analyse précédente s'est focalisée sur les canaux utilisés par les chômeurs pour rechercher du travail, et il est établi que très peu d'entre ceux-ci sollicitent les structures de promotion d'emploi. Cela se confirme aussi par les résultats du tableau 2.12 où près de 99% des chômeurs déclarent ne pas être inscrits dans une structure de promotion de l'emploi. Parmi ceux-ci plus de 7 chômeurs sur 10 sont des hommes et 8 sur 10 vivent dans le milieu rural.

Dans la minorité des chômeurs inscrits dans une structure de promotion de l'emploi, 100% des inscrits de l'ONAPE sont des hommes et vivent tous dans le milieu urbain. Le constat est le même pour les inscrits des agences privées de placement sauf que 79,6% d'entre eux vivent plutôt en milieu rural.

Tableau 2.12 : inscription (%) auprès d'une structure de promotion d'emploi par milieu de résidence et par sexe

	Non inscrit	Inscrit ONAPE	Inscrit Structure privé	Ensemble
Sexe				
Masculin	69,2	100,0	100,0	69,6
Féminin	30,8	0,0	0,0	30,4
Milieu de résidence				
Urbain	20,4	100,0	17,7	20,9
Rural	79,6	0,0	79,6	79,1
Ensemble	**98,8**	**0,7**	**0,5**	**100,0**

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

Les informations concernant les raisons évoquées par les chômeurs qui ne se sont inscrits à aucune structure de promotion de l'emploi (tableau 2.13) indiquent que plus de 84% de ceux qui ne connaissent pas l'existence de telles structures sont dans le milieu rural et environ 75% dans ce milieu font partie de ceux qui ne savent pas comment s'inscrire dans ces structures. Environ 55% de ceux qui ne pensent pas qu'une structure de promotion d'emploi peut les aider à trouver un emploi, sont dans le milieu urbain. Ce résultat prouve que, non seulement les structures de promotion d'emploi sont méconnues des demandeurs d'emploi mais en plus ces derniers leur accordent peu de confiance. Quelles que soient les raisons évoquées, la majorité de ceux-ci sont des hommes (69,6%) et plus de 79,1% vivent dans les zones rurales.

Tableau 2.13: raison de non inscription auprès d'une structure de promotion d'emploi par milieu de résidence

	Ne connait pas de telles structures	Ne sait pas comment s'inscrire	Ne pense pas que la structure puisse aider	Autre raison	Ensemble
Sexe					
Masculin	68,9	69,6	71,3	81,3	69,6
Féminin	31,1	30,4	28,7	18,7	30,4
Milieu de résidence					
Urbain	15,1	25,4	55,5	56,5	20,9
Rural.	84,9	74,6	44,5	43,5	79,1
Total	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**	**100,0**

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

2.2 SOUS-EMPLOI

L'étude du sous-emploi permet de savoir si la capacité de travail de chaque actif est pleinement utilisée. On parle de sous-emploi lorsque l'emploi est insuffisant par rapport à des normes ou à des alternatives déterminées. Le sous-emploi est l'une des variantes du marché de travail qui est en pleine ébullition dans la plupart des pays en développement. D'après le rapport du BIT sur les tendances mondiales de l'emploi en 2011 publié par l'Organisation International du Travail (OIT), plus de trois quarts de travailleurs en Afrique subsaharienne seraient en situation de sous-emploi.

Sa définition préconisée par l'OIT englobe toutes les personnes pourvues d'un emploi, salarié ou non, qu'elles soient présentes ou absentes au lieu de travail, qui travaillent involontairement moins que la durée normale du travail dans leur activité et qui étaient à la recherche d'un travail supplémentaire ou disponibles pour un tel travail durant la période de référence (OIT, 1998).
A l'ECOSIT3, le sous-emploi a été saisi sous sa forme visible (c'est-à-dire lié au temps de travail) et invisible (lié au revenu).

2.2.1 Sous-emploi visible

Le taux de sous-emploi visible est estimé en moyenne à 32,5% (tableau 2.14). Il est plus élevé en milieu rural (33,9%) qu'en milieu urbain (25,8%). Le secteur informel est le plus touché avec en moyenne 38,3% de sous-emploi visible dans l'informel non agricole et 36,9% de sous-emploi visible dans le secteur informel agricole. Dans l'administration publique plus de 39% des actifs occupés travaillent involontairement moins de 37 heures par semaine tandis que dans le privé formel ce taux est de 28,5%. Il est clair, que le sous-emploi visible est un phénomène présent dans tous les secteurs et il serait probablement lié à la conjoncture (mauvaises conditions de travail, mauvaises conditions financières). Le niveau de sous-emploi visible se différencie très peu entre les tranches d'âges même s'il demeure légèrement élevé chez les travailleurs âgés de 50 ans et plus (34,5%). Les résultats du tableau 2.14 montrent aussi que le sous-emploi visible est lié au niveau d'instruction des individus. En effet, il touche plus les actifs occupés qui n'ont pas dépassé le cap du niveau primaire il est de 32,5% chez les actifs qui n'ont jamais fréquenté, 45,6% pour ceux qui ont fait que l'école coranique et 33,1% pour ceux qui ont un niveau d'enseignement primaire. Les actifs occupés ayant un niveau secondaire enregistrent un taux de sous-emploi visible moyen de 31,0%. Les actifs de niveaux enseignement technique et enseignement supérieur semblent être les moins vulnérables au sous-emploi visible.

Le sous-emploi visible touche environ 37% de la population féminine contre 29,3% de la population masculine. Par ailleurs que ce soit en milieu urbain ou rural le sous-emploi visible touche plus les femmes que les hommes.

Tableau 2.14: taux de sous-emploi visible par secteur institutionnel, classe d'âges, sexe et niveau d'instruction selon le milieu de résidence

Secteur Institutionnel	Urbain	Rural	Ensemble
Public	32,6	50,4	39,1
Privé formel	18,2	36,1	28,5
Informel non agricole	30,7	43,8	38,3
Informel agricole	30,2	37,2	36,9
Tranche d'âge			
15 à 29	26,2	35,1	33,8
30 à 49	24,6	31,8	30,4
50 et plus	28,6	35,6	34,5
Niveau d'instruction			
Sans instruction	27,7	33,1	32,5
Ecole coranique	27,8	49,2	45,6
Primaire	21,0	35,1	33,1
Secondaire	26,3	33,8	31,0
Professionnel	27,9	,0	27,7
Supérieur	24,6	17,2	23,5

Sexe			
Masculin	23,8	30,6	29,3
Féminin	29,5	38,2	37,0
Total	**25,8**	**33,9**	**32,5**

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

2.2.2 Sous-emploi invisible

Le sous-emploi invisible est l'emploi inadéquat lié au revenu et comprend les personnes gagnant un revenu inférieur à un seuil fixé par les circonstances nationales, et qui désireraient ou chercheraient à changer leur emploi actuel pour un autre en vue d'accroître leur revenu. Dans le cadre de l'ECOSIT3, le seuil de revenu minimum étant fixé à 19 828 FCFA/mois, le *taux de sous-emploi invisible* est le rapport du nombre d'actifs occupés dont le revenu mensuel est inférieur au salaire minimum, sur la population active occupée.

Au niveau national, il est de 4,1% sur l'ensemble du territoire et son niveau a varié très peu au niveau du milieu de résidence (3,4% pour le milieu urbain et 4,3% pour le milieu rural). Ce taux cache des disparités au niveau du secteur institutionnel où le secteur informel non agricole enregistre un taux de 9,9% largement supérieur au niveau national et environ trois fois celui de l'informel agricole (3,4%). D'un autre côté le secteur privé enregistre un taux de 3,6% et c'est dans l'administration publique que le taux de sous-emploi-invisible est le plus faible (1,1%). Ce faible taux peut s'expliquer par l'impact de la décision du gouvernement en 2010 de ramener à 60.000 FCFA/mois le salaire de tous les agents de l'Etat qui ont un salaire inférieur à ce seuil pour leur permettre de faire face à la cherté de la vie.

Le sous-emploi invisible est le plus élevé dans les tranches d'âge 15-29 ans et 30-49 ans où il atteint respectivement 4,5% et 4,1%. Il vaut 3,3% chez les actifs occupés âgés de 50 ans et plus.

Tableau 2.15: Taux de sous-emploi invisible (en %) par secteur institutionnel, classe d'âges, sexe et niveau d'études selon le milieu de résidence

	Urbain	Rural	Ensemble
Secteur Institutionnel			
Public	0,7	1,7	1,1
Privé formel	1,3	5,3	3,6
Informel non agricole	5,7	12,9	9,9
Informel agricole	2,9	3,4	3,4
Tranche d'âge			
15 à 29	4,5	4,5	4,5
30 à 49	2,6	4,5	4,1
50 et plus	3,5	3,3	3,3
Niveau d'instruction			
Sans instruction	4,7	4,2	4,3
Ecole coranique	4,7	0,0	0,8
Primaire	4,1	5,3	5,1
Secondaire	1,8	3,0	2,6
Professionnel	0,1	0,0	0,1
Supérieur	0,1	9,8	1,5
Sexe			
Masculin	2,2	2,9	2,8

Féminin	5,7	6,1	6,0
Total	**3,4**	**4,3**	**4,1**

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

D'une manière générale, le sous-emploi invisible semble se manifester moins chez les individus scolarisés que chez les non scolarisés. Les taux sont respectivement de 4,3% chez les individus sans instruction, 5,1% dans le groupe de ceux qui ont un niveau primaire. Pour ceux qui ont les niveaux secondaire et supérieur, ce type de sous-emploi touche respectivement 2,6% et 1,5% des individus. Il apparait toutefois un paradoxe pour les personnes ayant une formation professionnelle et ayant fait l'école coranique: moins d'une personne sur cent dans ce groupe est concernée par le sous-emploi invisible.

2.2.3 Sous-emploi global

Le *taux de sous-emploi global* désigne le rapport du nombre de chômeurs BIT, et d'actifs occupés en situation de sous-emploi (visible comme invisible) sur la population active.

Ce taux est de 40,8% pour tout le territoire national et il est plus élevé en milieu rural (42,0%) qu'en milieu urbain (35,1%). Tout comme le sous-emploi visible et invisible, le sous-emploi global touche plus le secteur informel et notamment le secteur informel non agricole (44,1%) et moins le privé formel (31,3%).

Le constat est le même pour le niveau d'instruction où ceux qui n'ont pas dépassé le cap de l'enseignement primaire sont les plus touchés et le phénomène s'amoindrit au fur et à mesure que le niveau d'instruction se rapproche de l'enseignement supérieur.

De même, le taux de sous-emploi global est plus accentué chez les femmes que chez les hommes. En effet, le taux de sous emploi global est de 44,6% pour les femmes et 38,0% pour les hommes au niveau national, il s'établit respectivement à 45,4% pour les femmes et 39,4% pour les hommes en milieu rural. En milieu urbain, ce taux est à 32,4% pour les hommes et 40,2% pour les femmes.

Tableau 2.16: Taux de sous-emploi global par secteur institutionnel, classe d'âges, sexe et niveau d'études selon le milieu de résidence

	Urbain	Rural	Ensemble
Secteur Institutionnel			
Public	33,1	52,1	40,1
Privé formel	19,3	40,2	31,3
Informel non agricole	34,5	51,0	44,1
Informel agricole	31,7	39,3	39,0
Tranche d'âge			
15 à 29	40,0	43,7	43,2
30 à 49	31,6	39,5	37,9
50 et plus	34,2	43,0	41,6
Niveau d'instruction			
Sans instruction	36,7	40,7	40,2
Ecole coranique	33,8	56,7	52,9
Primaire	30,0	43,8	41,9
Secondaire	35,9	42,7	40,1

Professionnel	39,2	,0	38,9
Supérieur	36,8	27,0	35,4
Sexe			
Masculin	32,4	39,4	38,0
Féminin	40,2	45,4	44,6
Total	**35,1**	**42,0**	**40,8**

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

En analysant selon les régions, il apparait que le Kanem est celle qui enregistre le taux le plus élevé de sous-emploi global (59,7%) suivi du Barh El Gazal (57%) et du Guéra (51,7%). Les taux les plus faibles s'observent respectivement à Hadjer Lamis (21,3%), au Mayo-Kebbi Ouest (26,7%) et à N'Djamena (32,1%).

Il ressort aussi que dans 14 régions sur 20[2], le sous-emploi global touche plus les femmes que les hommes et le taux le plus élevé chez cette catégorie de femmes se trouve dans la région du Bahr El-Gazel (81,2% environ) et le taux le plus bas est dans le Hadjer-Lamis (27,9%,); un taux largement au-dessus de celui de la région). Dans les 5 autres régions où les hommes sont plus touchés par le sous-emploi que les femmes, c'est dans la région du Kanem que le taux de sous-emploi global chez cette catégorie des hommes est le plus élevé (65,6%); taux supérieur à celui de la région.

D'une manière générale, il faut remarquer que, dans la population masculine, c'est la région du Kanem qui enregistre le taux de sous-emploi global le plus élevé et la région de Hadjer-Lamis le taux le plus faible (19,3%). Chez la population féminine, le taux de sous-emploi global le plus élevé est enregistré dans la région du Barh El-Gazal; par contre le taux le plus faible est plutôt enregistré dans la région du Mayo-Kebbi Ouest (26,0%).

[2] Le Tchad compte 22 régions, mais dans le cadre de l'ECOSIT3, les régions du Borkou, de l'Ennedi et du Tibesti sont regroupées pour former une seule région.

CHAPITRE 3: INSERTION DES ACTIFS SUR LE MARCHE DE L'EMPLOI

3.1 INSERTION SUR LE MARCHE DU TRAVAIL

3.1.1 Caractéristiques des personnes actives occupées

La répartition des personnes exerçant un emploi selon le milieu de résidence fait ressortir des disparités entre les grandes villes du pays. Ainsi, la ville de N'Djaména recense 197 557 emplois alors que les villes de Moundou (24 287 emplois), Sarh (20 458 emplois) et Abéché (12 277 emplois) ne comptent que très peu de personnes actives occupées (tableau 3.1). Cela pourrait être expliqué par la concentration des entreprises publiques et privées dans la capitale. Par rapport au milieu de résidence, le milieu rural comptait en 2011 environ 2 361 611 emplois contre moins du quart en milieu urbain, soit 515 434 emplois. Cela pourrait être expliqué par le fait que la population tchadienne est essentiellement rurale (environ 80%).

En répartissant les personnes actives occupées selon les catégories socioprofessionnelles, il ressort clairement que les individus exercent en majorité des activités à compte propre. Ce constat expliquerait le poids important du secteur informel dans les emplois occupés. Les cadres, employés qualifiés et ouvriers représentent moins de 10% des emplois. Toutefois, d'importantes disparités sont observées en effectuant les analyses selon les milieux de résidence. Dans les milieux urbains, plus d'une personne sur 10 est cadre tandis qu'en milieu rural, cette catégorie concerne moins d'une personne sur 100. Il en est de même pour les employés qualifiés qui représentent 15,9% des individus en milieu urbain tandis qu'en milieu rural, cette proportion est inférieure à 2%.

La répartition des personnes actives occupées selon le sexe montre que les hommes sont relativement plus nombreux que les femmes; le constat est pareil en milieu urbain tout comme en milieu rural. Toutefois, en considérant les grandes villes du pays, l'écart entre les proportions des hommes et des femmes actifs occupés est le plus grand à N'Djamena (73,3% des actifs occupés sont des hommes contre seulement 26,7% qui sont des femmes).

La salarisation est mesurée par le taux des actifs qui ont déclaré être occupés et qui disent qu'ils sont salariés. C'est à dire qu'ils ont été payés sous une forme quelconque pour l'activité qu'ils ont menée. Il convient de noter que les actifs occupés tels que les patrons, les travailleurs à leur propre compte, les apprentis ou les aides familiaux ne sont pas comptés comme des salariés.

D'après les résultats du tableau 3.2, l'occupation de la population n'est pas très salariée. En effet, Le taux de salarisation des actifs occupés, qui est un indicateur du degré de formalisation des relations de travail, est de 8,7% au niveau national (3,7% en milieu rural et 33,1% en milieu urbain). Selon les grandes villes, les emplois salariés sont les plus répandus à N'Djamena (45,6%) et à Abéché (43,6%).

Au niveau national, l'âge moyen des personnes actives est de 35 ans (36 ans en milieu urbain et 35 ans en milieu rural). En comparant les grandes villes, l'âge moyen est sensiblement le plus élevé à Sarh (38 ans); il est respectivement de 37 ans à N'Djamena, 35 ans à Moundou et 36 ans à Abéché.

L'analyse du nombre d'années d'études montre que dans l'ensemble, les individus actifs occupés ont 6 années d'études complètes. Cette moyenne est évidemment plus faible en milieu rural (5 ans) par rapport au milieu urbain (9 ans). Par ailleurs, parmi les grandes villes du pays, ces moyennes sont les plus élevées à N'Djamena (10 ans) et à Abéché (9 ans).

L'ancienneté dans l'emploi atteint 15 ans au niveau national. Elle est plus élevée en milieu rural (15 ans) comparée au milieu urbain (11 ans). Le nombre moyen d'années dans l'emploi n'est que de 10 ans à N'Djamena et à Moundou; mais de 11 ans à Sarh et de 8 ans à Abéché.

Tableau 3.1: Caractéristiques des personnes exerçant un emploi selon le milieu de résidence

	Villes					Milieu de résidence		Ensemble
	N'Djaména	Moundou	Sarh	Abéché	Autres urbains	Ensemble Urbain	Rural.	
Nombre des emplois	197 557	24 287	20 458	12 277	224 091	478 671	2 361 611	2 840 282
Age moyen de l'individu	37	35	38	36	36	36	35	35
Nombre moyen d'années d'étude	10	8	8	9	8	9	5	6
Ancienneté dans l'emploi	10	10	11	8	12	11	15	15
Taux de salarisation	45,6	30,0	31,0	43,6	22,1	33,1	3,7	8,7
Sexe								
Masculin	73,3	61,0	54,1	71,0	62,6	66,8	56,7	58,4
Féminin	26,7	39,0	45,9	29,0	37,4	33,2	43,3	41,6
Catégorie socioprofessionnelle								
Cadre	16,0	5,0	14,1	11,7	7,6	11,3	,8	2,6
Employé qualifié	22,4	16,0	11,2	19,6	10,3	15,9	1,7	4,1
Manœuvre	7,3	9,0	5,7	12,3	4,2	6,0	1,2	2,0
Patron	2,3	,4	4,4	4,7	1,6	2,0	,6	,9
Travailleur pour compte propre	42,1	57,5	57,2	40,6	55,5	49,8	57,5	56,2
Aide familial/apprenti/inclassable	16,0	5,0	14,1	11,7	7,6	11,3	,8	2,6
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100

3.1.2 Taux d'activité et caractéristiques des individus

Le taux d'activité est le rapport des individus actifs (actifs occupés plus chômeurs à la population en âge de travailler). Le tableau suivant présente les taux d'activité par lieu de résidence selon le statut dans le ménage.

An niveau national, environ 62% des personnes en âge de travailler sont actives. Il ressort globalement que le taux d'activité des chefs de ménage est plus important à Sarh (84,6%) et à Moundou (80,6%) par rapport à N'Djamena et Abéché. Par ailleurs quel que soit la ville de résidence, la proportion des chefs de ménage actifs est au moins égale à 69%. Quant aux autres membres des ménages (conjoint, enfants et autres membres du ménage), nous constatons un faible taux d'activité qui pourrait s'expliquer par le fait que ces derniers ne sont pas souvent qualifiés pour avoir un emploi décent. En outre, on note que les taux d'activité sont plus élevés chez les enfants en milieu rural (57,8%).

Tableau 3.2: Taux d'activité par lieu de résidence selon le statut dans le ménage

	Chef de ménage	Conjoint	Enfant	Autre membre	Ensemble
N'Djaména	77,1	26,7	34,8	39,2	49,5
Moundou	80,6	37,4	31,0	33,8	50,7
Sarh	84,6	66,4	34,7	46,7	63,1
Abéché	69,0	16,8	15,9	29,7	37,0
Autres urbains	81,7	38,5	41,0	43,5	57,6
Rural.	79,3	50,7	57,8	55,5	64,0
Ensemble	79,3	47,9	52,5	51,5	61,8

Le tableau suivant permet d'analyser l'activité selon les tranches d'âge et la région. Il apparait ainsi que le taux d'activité passe de 56,3% chez les 15-29 ans à 69,2% chez les 30-49 ans avant de baisser à 61,8% chez les 50 ans et plus. Selon les régions, les taux d'activité sont les plus élevés dans la Tandjilé (90,3%), au Mandoul (84,7%) et au Moyen-Chari (82%). De même, ils sont les plus faibles au Kanem (23,2%)), au Batha (29,6%) et au Barh-El-Gazal (36,8%). Par ailleurs, quel que soit la tranche d'âge, les taux d'activité sont toujours les plus élevées dans les régions où elles le sont au niveau national.

Tableau 3.3: taux d'activité par région selon la tranche d'âges

	15 à 29 ans	30 à 49 ans	50 ans et plus	Ensemble
Bahr El Gazel	24,4	45,5	49,6	36,8
Batha	23,0	45,6	22,9	29,6
Borkou-Ennedi-Tibesti	46,9	55,8	45,9	50,1
Chari Baguirmi	36,0	58,2	63,2	50,1
Guéra	60,2	75,1	72,6	68,6
Hadjer Lamis	42,2	64,2	66,1	54,4
Kanem	20,7	26,0	24,0	23,2
Lac	63,6	74,1	80,8	70,8
Logone Occidental	34,3	55,8	60,1	45,8
Logone Oriental	76,1	85,2	76,8	79,6
Mandoul	76,5	94,8	81,2	84,7
Mayo Kebbi Est	66,3	80,7	67,8	70,9
Mayo Kebbi Ouest	78,5	87,4	65,4	79,4
Moyen Chari	78,9	86,7	82,3	82,0
N'Djaména	35,7	66,8	55,2	49,5
Ouaddai	43,5	40,7	37,2	41,4
Salamat	51,1	57,2	57,7	54,3
Sila	70,3	67,2	68,8	68,8
Tandjilé	90,7	91,0	87,7	90,3
Wadi Fira	43,4	51,2	48,5	47,3
Ensemble	56,3	69,2	61,8	61,8

3.2 TYPOLOGIE DES MENAGES

La typologie des ménages distingue cinq classes selon la catégorie socioéconomique du chef de ménage, à savoir :

- les ménages indépendants non agricoles constitués par les ménages dont le chef exerce son emploi principal dans la catégorie des indépendants non agricoles;
- les ménages indépendants agricoles constitués par les ménages dont le chef exerce son emploi principal dans la catégorie des indépendants agricoles;
- les ménages salariés publics constitués par les ménages dont le chef exerce son emploi principal dans le secteur public ;
- les ménages salariés privés constitués par les ménages dont le chef exerce son emploi principal dans le secteur privé ;
- les ménages autres catégories constitués par les ménages dont le chef exerce son emploi dans les catégories autres que celles citées ci-dessus.

Cette typologie qui se veut fonctionnelle n'est pas fondée sur le montant des revenus perçus, mais plutôt sur l'origine des revenus par catégorie socio-économique. Comme on devait s'y attendre, les ménages indépendants agricoles sont les plus nombreux (39,7%) et les ménages salariés sont les moins nombreux (3,9% de ménages salariés publics et 5,4% de ménages salariés privés). Les ménages indépendants non agricoles représentent 17,3% des ménages.

Tableau 3.4: Distribution des différentes catégories de ménage (%)

	Types de ménage					**Total**
	Indépendant non agricole	Indépendant agricole	Salarié du public	Salarié du privé	Autres catégories	
Urbain						
Répartition des ménages	26,2	9,6	13,2	15,2	35,8	100
Répartition de la population totale	26,6	10,7	14,7	14,0	34,0	100
Répartition de la population de 15 ans et plus	39,8	12,0	14,5	19,5	14,2	100
Rural						
Répartition des ménages	8,3	42,0	1,6	2,4	45,7	100
Répartition de la population totale	8,6	43,9	1,6	2,3	43,5	100
Répartition de la population de 15 ans et plus	12,8	45,3	1,7	2,5	37,6	100
Ensemble						
Répartition des ménages	11,8	35,7	3,9	4,9	43,8	100
Répartition de la population totale	11,9	37,8	4,0	4,5	41,7	100
Répartition de la population de 15 ans et plus	17,3	39,7	3,9	5,4	33,7	100

3.3 INSERTION DES CHEFS DE MENAGE

Le tableau 3.5 ci-dessous donne les principales caractéristiques des chefs de ménage selon la catégorie socio-économique. En ce qui concerne les caractéristiques individuelles, plusieurs informations peuvent être relevées. Au Tchad, au moins un chef de ménage sur cinq est une femme (20,1%). Cette proportion est élevée dans la catégorie des chefs de ménage exerçant des activités informelles non agricoles (30,1%) suivis de ceux de l'informel agricole (13%).
L'âge moyen des chefs de ménage est de 42 ans et il ne varie pratiquement pas selon la catégorie socioéconomique. En ce qui concerne le nombre moyen d'années d'études des chefs de ménage, il est globalement de 9 ans. Selon la catégorie socioéconomique, d'importantes disparités apparaissent. Les chefs de ménage exerçant dans le public cumulent 16 ans d'années d'étude; ceux du privé comptent en moyenne 12 années d'études réussies. Pour ce qui est de

ceux exerçant dans l'informel, le nombre moyen d'études atteint est de 10 ans dans l'informel non agricole et 7 ans dans l'informel agricole.

L'analyse des caractéristiques de l'emploi montre qu'environ quatre (4) chefs de ménage sur cent est un cadre et le pourcentage de ceux qui ont un contrat formel est de 24,7%. Ces chefs de ménage sont naturellement plus répartis dans le public que les autres catégories; ainsi, les chefs de ménage ayant un statut de cadre sont quasi-inexistants dans les activités informelles (agricoles et non agricoles).

Tableau 3.5: Principales caractéristiques des chefs de ménage selon la catégorie socio-économique

Caractéristiques du chef de ménage	Public	Privé formel	Informel non agricole	Informel agricole	Ensemble
Pourcentage de femme CM	6,1	6,9	30,1	13,0	20,1
Age moyen de l'individu	41	42	42	42	42
Nombre moyen d'années d'étude	16	12	10	7	9
Pourcentage de cadre CM	56,1	6,9	1,8	,0	4,1
Chef de ménage avec contrat	68,3	59,5	24,3	3,0	24,7

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

3.4 INSERTION DES MEMBRES SECONDAIRES DU MENAGE

Cette section est consacrée à l'analyse des principales caractéristiques des membres secondaires des ménages. Ces caractéristiques sont relatives aux variables individuelles (situation dans l'activité, nombre d'années d'études, etc.) et aux caractéristiques de l'emploi (activité, revenu, catégorie socioprofessionnelle, etc.).

Dans l'ensemble, parmi les membres secondaires des ménages, une personne sur deux est active. Le taux d'activité est plus élevé chez les hommes que chez les femmes dans l'ensemble; mais au niveau des tranches d'âge, les femmes sont plus actives que les hommes à partir de 50 ans.
Selon les villes de résidence, Sarh (49,2%) est la ville dans laquelle les membres secondaires des ménages sont les plus actifs. A Abéché, les ménages sont constitués des membres secondaires très peu actifs (19,7%). La tranche d'âge 30-49 ans est la tranche d'activité intense au Tchad. En effet, quelle que soit la ville de résidence, cet intervalle d'âge présente les taux d'activité les plus élevés.

Tableau 3.6: Taux d'activité des membres secondaires selon le sexe, le lieu de résidence et la tranche d'âge

	15 à 29 ans	30 à 49 ans	50 ans et plus	Ensemble
Sexe				
Masculin	59,4	62,9	24,3	58,3
Féminin	46,6	51,0	39,5	47,2
Lieu de résidence				
N'Djaména	30,2	40,6	28,0	32,5
Moundou	27,9	54,6	22,9	34,2
Sarh	40,4	79,2	47,2	49,2
Abéché	17,8	29,9	8,1	19,7
Autres urbains	38,8	46,8	33,2	40,3
Rural.	55,6	53,4	39,5	53,4
Ensemble	50,8	51,8	38,1	49,9

Dans l'ensemble, le secteur informel agricole est celui qui absorbe la plus forte proportion de main-d'œuvre secondaire disponible (71%) alors que dans le public, cette proportion est très faible (1,6%). Il faut remarquer que selon la tranche d'âge, la répartition de la main-d'œuvre selon le secteur institutionnel varie très peu; sauf pour les 50 ans et plus qui sont presque exclusivement occupés par les activités informelles agricoles (80,4%) et non agricoles (16,7%).

Le nombre d'années d'étude des 15 ans et plus est de 9 ans dans l'ensemble. Il ne varie pas quelle que soit la tranche d'âge. Le taux de chômage atteint 7% environ; il est supérieur à la moyenne nationale (5,7%). Il est le plus faible chez individus âgés de 50 ans et plus (4,7%) et le plus élevés chez les 15-29 ans (8%).

Il faut aussi remarquer que les membres secondaires des ménages œuvrent très peu dans des activités salariés (4,4%). Par ailleurs le travail salarié existe très peu chez les personnes de plus de 50 ans.

Tableau 3.7: principales caractéristiques des membres secondaires du ménage

	15 à 29 ans	30 à 49 ans	50 ans et plus	Ensemble
Secteur Institutionnel				
Public	1,7	1,6	1,2	1,6
Privé formel	4,7	3,4	1,7	4,1
Informel non agricole	22,1	27,6	16,7	23,3
Informel agricole	71,5	67,4	80,4	71,0
Ensemble	100	100	100	100
Caractéristiques de l'emploi				
Nombre d'année d'étude	9	9	9	9
Taux de chômage BIT	8,0	5,8	4,7	7,2
Taux de chômage élargi	16,5	11,3	10,8	14,7
Taux de salarisation	4,5	4,5	2,7	4,4
Taux de travailleurs dépendants	63,5	47,1	50,7	57,9

CHAPITRE 4 : CARACTERISTIQUES DE L'EMPLOI PRINCIPAL ET REVENUS DU TRAVAIL

Ce chapitre présente les caractéristiques de l'emploi principal[3] et des revenus du travail. On y examinera la structure des emplois principaux, les revenus des activités ainsi que leurs principales caractéristiques. Les caractéristiques des emplois secondaires, les revenus d'activité des ménages et leur profil sont présentés dans ce chapitre puis les revenus hors activité et leurs principales sources.

4.1 STRUCTURE DES EMPLOIS DANS L'EMPLOI PRINCIPAL

Cette partie examine la structure des emplois principaux par secteur d'activité, par secteur institutionnel et par catégorie socioprofessionnelle. L'analyse prendra en compte les spécificités selon le milieu de résidence et le sexe des actifs.

4.1.1 Répartition des emplois par secteur d'activité

Pays agro-pastoral, la répartition par secteur d'activité donne une large place à l'agriculture qui est la première activité économique de la population (74,3%). Les services et l'industrie occupent une place importante derrière l'agriculture concentrant chacun 9,1% des activités vient ensuite le commerce (7,5%).

L'analyse du tableau 4.1 fait ressortir les proportions des femmes dans les différentes activités. C'est dans l'agriculture que nous remarquons qu'il n'y a pas trop de différences entre les hommes (74,1%) et les femmes (74,6%). Par contre, nous observons une proportion importante des femmes qui travaillent dans l'industrie (12,9%) contre (6,2%) des hommes. La plupart d'entre elles travaillent dans les activités de transformation alimentaire. A l'inverse, nous observons une proportion importante des hommes dans les services (12,1%) contre (4,9%) des femmes.

En milieu urbain, l'agriculture n'est pas très développée mais nous observons la pratique des cultures maraîchères qui occupe 20,8% des actifs. Nous observons aussi une prédominance des actifs dans les services (33,4%). L'analyse du tableau montre que l'industrie n'occupe qu'une seule personne sur dix alors que près de 3 personnes sur 10 sont dans les activités commerciales (27,8%).

Quand on examine la structure par sexe, la proportion des femmes en milieu urbain est plus importante dans les activités commerciales (34,7%). L'analyse de la structure montre qu'il n'y a pas trop de différence entre les activités agro-pastorales (22,8%), l'industrie (22,3%) et les services (20,2%).

En milieu rural, l'analyse de la structure montre que plus de 8 personnes sur 10 exercent dans l'agriculture (83,9%). Le reste est partagé entre les industries (7,4%), les services (4,8%) et le commerce (3,9%). Chez les femmes, les activités agricoles absorbent la plus grande partie des actifs (82%) tout comme chez les hommes (85,4%). Les industries constituent le deuxième secteur d'activité qui regroupe le plus des actifs de sexe féminin (11,6%) mais dans les services, la proportion des hommes est élevée (6,3%).

[3] L'emploi principal est celui pour lequel l'actif a consacré le plus de temps au cours de la période de référence.

Tableau 4.1: Répartition (en %) des emplois par secteur d'activité selon le milieu de résidence et le sexe

	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Secteur d'activité									
Agriculture	19,8	22,8	20,8	85,4	82	83,9	74,1	74,6	74,3
Industrie	15,7	22,3	17,9	4,3	11,6	7,4	6,2	12,9	9,1
Commerce	24,2	34,7	27,8	4,1	3,7	3,9	7,5	7,6	7,5
Services	40,4	20,2	33,4	6,3	2,7	4,8	12,1	4,9	9,1
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

4.1.2 Répartition des emplois par secteur institutionnel

La répartition des emplois par secteur institutionnel est un bon indicateur synthétique de la structure du marché du travail. On examinera, quatre secteurs institutionnels: le secteur public (administration publique), le privé formel, le secteur informel non agricole et le secteur informel agricole.

Dans l'ensemble, le secteur informel agricole est celui qui concentre la plus grande partie des actifs occupés. Près de trois personnes sur quatre (72,2%) parmi des actifs occupés, y sont employés. L'informel non agricole concentre à lui seul 20% des emplois principaux. Ainsi, les emplois au Tchad sont majoritairement informels (agricole et non agricole). Les restes des emplois se partagent entre le privé formel (4,6%) et le public (3%). Ainsi donc le bilan de l'emploi (emploi formel, emploi informel) conduit aux résultats suivants : l'emploi formel englobe 7,8% des actifs occupés et l'informel 92,2% des actifs occupés enregistrés en 2011 au Tchad.

En milieu rural, l'informel non agricole est par excellence celui dans lequel exercent la grande majorité des personnes actives occupées avec près de huit personnes sur dix, il dépasse largement l'informel non agricole (17,3%), le privé formel (3,3%) et le public (1,4%). L'analyse du graphique montre que la répartition des personnes actives occupées des deux sexes selon les différentes modalités du secteur institutionnel ne fait pas ressortir de grandes différences.

Dans le secteur urbain, l'analyse du graphique montre que plus de la moitié des emplois principaux sont répartis dans le secteur informel non agricole (54,4%). Les autres emplois se répartissent dans l'informel agricole (19,9%) viennent ensuite le public (13,5%) et le privé formel (12,2%).

L'analyse selon le sexe montre qu'il y a des différences entre la répartition de la main-d'œuvre active occupée selon le secteur institutionnel. Toutefois, nous observons une présence importante des femmes dans les activités informelles (agricoles et non agricoles). A l'inverse, il y a plus d'hommes que des femmes dans les activités formelles (public et privées).

Tableau 4.2: Répartition (en %) des emplois par secteur institutionnel selon le milieu de résidence et le sexe

	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masc	Fém	Ensemble	Masc	Fém	Ensemble	Masc	Fém	Ensemble
Secteur institutionnel									
Public	16,9	6,9	13,5	2,2	0,4	1,4	4,7	1,2	3,2
Privé formel	15,6	5,6	12,2	3,3	3,2	3,3	5,4	3,5	4,6
Informel non agricole	48,7	65,5	54,4	11,1	17,3	13,8	17,6	23,3	20
Informel agricole	18,9	21,9	19,9	83,3	79,2	81,6	72,3	72	72,2
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

4.1.3 Répartition des emplois par catégorie socioprofessionnelle

La catégorie socioprofessionnelle fait référence au rang de l'actif au sein de l'entreprise (ou l'unité de production) où il travaille. Elle n'est pas liée à la forme de rémunération. Certains travailleurs notamment les taximen, les aide-vendeurs, les femmes de ménages (bonnes), etc. ont des contrats (écrits ou non) qui font qu'ils ne perçoivent pas à l'instant toute leur rémunération. Selon le cas, ils doivent être classés comme des « employé/ouvrier qualifié » ou « employé/ouvrier semi-qualifié » selon la qualification (cas des taximen ou certains aide-vendeurs ayant terminé l'apprentissage), des manœuvres (cas des bonnes ayant un salaire convenu même si elles habitent dans le ménage de l'employeur), des apprentis (cas des aide-vendeurs en cours d'apprentissage), des aide-familiaux (cas des aide-vendeurs et des bonnes n'ayant pas eu d'arrangement sur leur rémunération, habitant généralement dans le ménage de l'employeur et ayant généralement un lien de parenté avec ce dernier). L'analyse du tableau 4.3 montre qu'il y a cinq catégories socioprofessionnelles : les cadres, les travailleurs indépendants, les employés/ouvriers, les manœuvres et les aides familiaux et autres.

Au Tchad, environ un travailleur sur deux exerce une activité indépendante et cette catégorie est la plus répandue parmi les actifs occupés. Les hommes sont majoritaires dans cette catégorie (52,6%). La proportion des hommes exerçant les activités indépendantes est de neuf points supérieurs à celle des femmes viennent ensuite les aides familiaux et apprentis (43,6%). Nous observons moins des cadres ainsi que les ouvriers/employés viennent ensuite les manœuvres.

Quel que soit le milieu de résidence, la proportion des personnes exerçant des emplois indépendants est semblable. L'analyse nous montre qu'en milieu urbain plus des femmes exercent les emplois indépendants que les hommes. A l'inverse, il y a plus des hommes que des femmes qui exercent dans le milieu rural. Il faut aussi remarquer que les femmes cadres sont pratiquement inexistantes dans l'ensemble et plus particulièrement en zones rurales

Tableau 4.3: Répartition (en %) des emplois par catégorie socioprofessionnelle selon le milieu de résidence et le sexe

Catégorie socio-professionnelle	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Cadre	13,3	5,2	10,5	1,1		0,7	3,2	0,6	2,1
Employé/ouvrier	19,9	5,3	14,9	2,2	0,4	1,4	5,2	1	3,4
Manœuvre	8	2,2	6	1,6	0,8	1,3	2,7	0,9	2
travailleur indépendant	41,3	64,3	49,2	54,9	40,6	48,7	52,6	43,6	48,8

Aide familial/apprenti/Autre	17,5	23,1	19,4	40,2	58,2	48	36,3	53,8	43,6
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

4.2 CARACTERISTIQUES DES EMPLOIS PRINCIPAUX

4.2.1 Caractéristiques des emplois principaux par secteur institutionnel et milieu de résidence

Le tableau 4.4 montre la structure des emplois principaux par secteur institutionnel et milieu de résidence des actifs. Il en résulte que, dans l'ensemble, les emplois sont répartis exclusivement dans l'informel (92,2%) dont 72,2% pour le secteur informel agricole et 20% pour le secteur informel non agricole. Le secteur public n'absorbe que 3,2% des emplois disponibles.

Sur l'ensemble du pays, l'âge moyen des actifs occupés est de 31 ans et la moitié des emplois principaux est occupée par des femmes (55,1%). Ceci cache néanmoins une grande disparité selon le milieu de résidence. Ainsi en milieu urbain, les femmes occupent 41,5% des emplois contre 57,5% en milieu rural.

La durée dans l'emploi principal est le nombre d'années passées dans l'emploi, en années révolues. Pour tous ceux qui exercent leur emploi depuis moins d'un an, on a 0 an. Il faut faire attention par rapport à la notion d'emploi. Il s'agit de celui qui est exercé actuellement. Par exemple une personne qui, au cours de sa vie active, a toujours été "secrétaire", mais qui a exercé d'abord dans une grande entreprise du secteur privé et qui aujourd'hui travaille dans une petite entreprise, a exercé 2 emplois différents. C'est bien sûr le temps passé dans l'emploi actuel (celui de la petite entreprise) qu'on cherche à évaluer. De la même façon, une personne qui travaille dans la même entreprise depuis toujours mais qui était "ouvrier qualifié", a été promue et est aujourd'hui "cadre moyen", a exercé 2 emplois différents. Pour saisir d'éventuelles promotions internes, il est bon de mesurer le temps passé dans l'entreprise à savoir la durée dans l'entreprise. Le nombre d'années dans l'emploi ne peut pas être supérieur au nombre d'année dans l'entreprise.

La notion d'entreprise qui est évoquée ici ne fait pas forcément référence à l'existence d'infrastructures de production (un lieu physique spécifiquement conçu à cet effet à l'instar d'une boutique ou d'un atelier), d'un personnel, d'une enseigne, etc. Cette notion fait plutôt référence ici à une unité de production qui est une structure mobilisant des facteurs de production (travail et capital) pour générer une production de biens ou de services. Ainsi, les emplois qui s'exercent à domicile ou qui ont un caractère ambulant seront considérés comme des unités de production et donc comme des entreprises. Par exemple, une couturière qui travaille seule à domicile et confectionne des vêtements pour des clients particuliers (des voisins qui viennent lui passer des commandes), est considérée comme dirigeant une unité de production, donc une entreprise. C'est le cas également pour un vendeur ambulant. Exemple : pour un chef comptable en service aux Brasseries Du Tchad (BDT), l'activité (de son entreprise) est la fabrication de boissons gazeuses.

L'ancienneté moyenne dans l'emploi principal est de 13 ans (nombre d'années dans l'exercice). Elle est plus élevée (13 ans) dans les régions rurales essentiellement agricoles et offrant peu de perspectives. Elle est de 11 ans dans les zones urbaines qui offrent plus de perspectives de mobilité d'emplois. Alors que le nombre moyen d'années dans l'entreprise est

de 13 ans. Il est plus élevé (14 ans) en milieu rural et équivaut à 11 ans dans les zones urbaines.

Dans l'ensemble, le nombre d'années d'études réussies des travailleurs est de 5,4 ans. Cependant, le nombre d'année le plus élevé est enregistré dans le secteur public (11 ans) et dans le formel privé (7,7 ans). Le nombre d'années d'études le plus bas est enregistré dans l'informel agricole (4,4 ans). Au niveau national, l'âge moyen des personnes actives au niveau de l'emploi principal est de 31 ans (35 ans en milieu urbain et 30 ans en milieu rural).

Tableau 4.4: caractéristiques des emplois principaux par secteur institutionnel et milieu de résidence

	Répartition des emplois (%)	Age moyen	Pourcentage de femme (%)	Années d'études réussies	Nombre d'années d'exercice	Nombre d'années dans l'entreprise
Urbain						
Public	13,5	41	17,1	11,9	12	12
Privé formel	12,2	37	26,6	9,7	10	10
Informel non agricole	54,4	33	47,9	7,2	9	9
Informel agricole	19,9	33	49,8	6	14	14
Ensemble	100,0	35	41,5	8,2	11	11
Rural						
Public	1,4	35	23,2	9,4	10	10
Privé formel	3,3	32	53,6	5,5	12	12
Informel non agricole	13,8	32	56,9	5,4	8	9
Informel agricole	81,6	30	58,3	4,3	14	14
Ensemble	100,0	30	57,5	4,6	13	14
Tchad						
Public	3,2	39	19,4	11	11	11
Privé formel	4,6	34	42,8	7,7	11	11
Informel non agricole	20,0	32	53,2	6,3	8	9
Informel agricole	72,2	30	58,0	4,4	14	14
Ensemble	100,0	31	55,1	5,4	13	13

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

4.2.2 Caractéristiques des emplois principaux par secteur d'activité et milieu de résidence

L'analyse du tableau 4.5 ci-dessous donne la répartition des principaux emplois par milieu de résidence et secteur d'activité. Il en résulte que dans l'ensemble, 74,3% des emplois se trouvent dans l'agriculture contre 9,1% dans les services, 9,1% dans l'industrie et 7,5% dans le commerce. En milieu urbain, les services (33,4%) et le commerce (27,8%) sont très développés et concentrent 61,2% des emplois à eux seuls. Le secteur le moins développé demeure l'industrie. En milieu rural, l'agriculture occupe une place importante et concentre à elle seule 83,9% des emplois disponibles. La majeure partie des femmes actives occupées travaillent dans ce secteur (58,5%). Dans l'industrie, cette proportion atteint 65,8%. Les secteurs d'activité les moins connus des femmes sont le secteur des services et celui du commerce. A l'inverse, le commerce occupe une place importante en milieu urbain car cela concerne au moins une femme sur deux (50,6%).

Tableau 4.5 : Caractéristiques des emplois principaux par milieu de résidence et secteur d'activité

	Répartition des emplois (%)	Pourcentage de femme(%)	Années d'études réussies	Nombre d'années d'exercice	Nombre d'années dans l'entreprise
Urbain					
Agriculture	20,8	49,9	6,0	14	14
Industrie et BTP	17,9	47,4	7,5	9	10
Commerce	27,8	50,6	6,7	9	9
Services	33,4	25,7	10,3	10	10
Ensemble urbain	100,0	41,5	8,2	10	11
Rural					
Agriculture	83,9	58,5	4,3	14	14
Industrie et BTP	7,4	65,8	4,5	9	9
Commerce	3,9	48,6	5,7	7	7
Services	4,8	33,1	8,0	9	9
Ensemble rural	100,0	57,5	4,6	13	14
Ensemble					
Agriculture	74,3	58,2	4,4	14	14
Industrie et BTP	9,1	60,2	5,8	9	9
Commerce	7,5	49,7	6,3	8	8
Services	9,1	29,0	9,4	9	10
Ensemble TCHAD	100	55,1	5,4	13	13

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

4.2.3 Caractéristiques des emplois principaux par catégorie socioprofessionnelle et milieu de résidence

Le tableau 4. 6 ci-dessous présente la répartition des principaux emplois par milieu de résidence et catégorie socioprofessionnelle. Il en résulte que dans l'ensemble, 48,8% des emplois se trouvent dans la catégorie des travailleurs indépendants suivie de celle des aides familiaux (43,6%). Les cadres ne représentent qu'à peine 2,1% des emplois du pays.

En milieu urbain, près de 5 emplois sur 10 sont occupés par les travailleurs indépendants (49,2%) ; le reste des emplois étant répartis de façon plus ou moins équilibrée entre les employés et les aides familiaux (15,8%), les manœuvres (6%) et les cadres (10,5%). En milieu rural en revanche, les cadres sont quasi inexistants (0,7%) ainsi que les employés/ouvriers (1,4%) et manœuvre (1,3%). Viennent ensuite les travailleurs indépendants et les aides familiaux au moins 48% d'emplois.

Tableau 4.6: caractéristiques des emplois principaux par catégorie socioprofessionnelle et milieu de résidence

	Répartition des emplois (%)	Pourcentage de femme(%)	Années d'études réussies	Nombre d'années d'exercice	Nombre d'années dans l'entreprise
Urbain					
Cadre	10,5	17,4	13,0	11	12
Employé/ouvrier	14,9	21,9	9,5	9	9
Manœuvre	6,0	47,7	7,5	7	8

travailleur indépendant	49,2	38,6	6,8	12	12
Aide familial/apprenti/Autre	19,4	75,0	6,3	8	8
Ensemble urbain	100	41,5	8,2	10	11
Rural					
Cadre	,7	8,1	10,7	10	11
Employé/ouvrier	1,4	17,2	7,5	8	8
Manœuvre	1,3	51,8	5,4	6	6
travailleur indépendant	48,7	35,1	5,1	16	16
Aide familial/apprenti/Autre	48,0	82,2	4,0	11	11
Ensemble rural	100	57,5	4,6	13	14

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

La majorité des femmes actives occupées sont des aides-familiales (81,7%) et près de 4 travailleuses indépendantes sur 10 sont des femmes (35,7, %). La proportion des femmes cadres est de 15,1% et celle des employées/ ouvrières est de 20,3%. A l'inverse, en milieu urbain, au moins 6 travailleurs aide familiaux sur 10 sont des femmes (75%) et près de 1 sur 2 sont des manœuvres. Les cadres et les employées/ouvrières constituent chacune environ 20% des travailleuses. En milieu rural, par contre il existe au moins une femme sur 10 dans la catégorie des cadres et cette proportion est inferieur à 18% dans celle des employés ou ouvriers (18%). Elles sont plus de 8 sur 10 à travailler comme aides familiales (82,2%) et 4 sur 10 comme travailleuses indépendantes (35,1%).

Le nombre d'années d'études réussies le plus élevé est enregistré dans la catégorie constituée des cadres (12,5 ans) suivie de celle des employés ou ouvriers (8,9 ans) et le plus bas dans la catégorie des aides familiaux (4,2 ans) suivie de celle des travailleurs indépendants (5,4 ans) et des manœuvres (6,5 ans). En milieu urbain, le nombre d'années d'études reste élevé et est constaté encore dans la catégorie des cadres (13 ans) et le plus bas dans celle des aides familiaux (6,3 ans) suivis des travailleurs indépendants (6,8 ans). Dans le milieu rural, en revanche, derrière les cadres (10,7 ans) viennent les employés ou ouvriers (7,5ans) alors que ceux qui ont le moins étudié sont les aides familiaux (4 ans) et les manœuvres (5,4 ans).

Les travailleurs les plus anciens dans l'emploi principal au niveau national sont les indépendants (15 ans). C'est le même constat en milieu rural (16 ans pour les travailleurs indépendants et 10 ans pour les cadres). En milieu urbain, les travailleurs les plus anciens dans leur emploi sont les travailleurs indépendants (12 ans) et les cadres (11 ans). Les travailleurs les moins anciens par contre, sont ceux-là qui exercent comme manœuvres (7 ans) ou comme aides familiaux (8 ans).

Tableau 4.7: caractéristiques des emplois principaux par catégorie socioprofessionnelle au niveau national

	Répartition des emplois (%)	Pourcentage de femme(%)	Années d'études réussies	Nombre d'années d'exercice	Nombre d'années dans l'entreprise
Cadre	2,1	15,1	12,5	11	12
Employé/ouvrier	3,4	20,3	8,9	8	9
Manœuvre	2,0	49,9	6,4	6	7
travailleur indépendant	48,8	35,7	5,4	15	16
Aide familial/apprenti/Autre	43,6	81,7	4,2	10	11
Ensemble TCHAD	100	55,1	5,4	13	13

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

4.3 REVENUS DU TRAVAIL ET SES PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

4.3.1 Durée hebdomadaire de travail de l'emploi principal et ses caractéristiques par secteur institutionnel

Le nombre habituel normal d'heures de travail hebdomadaire est compris entre 35 et 48 heures (inclues). On a saisi le nombre d'heures de présence effective au travail et non le nombre d'heures prévu. Les pauses déjeuner et le temps passé dans les transports pour se rendre à son lieu de service ou retourner chez soi ne doivent pas être compris dans l'estimation du nombre d'heures de travail hebdomadaire. Le dépouillement des réponses conduit aux résultats résumé dans le tableau 4.8. Dans l'ensemble, la durée hebdomadaire moyenne de travail au niveau national est de 34 heures. La répartition selon le secteur institutionnel fait apparaître que c'est dans le secteur para public que les actifs travaillent le plus car la durée moyenne y est de 48 heures. Par rapport au milieu de résidence, les travailleurs résidant en milieu urbain passent plus de temps au travail, 40 h en moyenne tandis qu'en milieu rural ce temps moyen est de 32 heures. Selon le sexe, les hommes passent plus de temps au travail que les femmes : 35 heures en moyenne contre 31 heures chez les femmes.

La durée médiane de travail hebdomadaire est de 35 heures au niveau national. C'est dans le secteur para public que les gens travaillent le plus car la durée médiane de travail y est de 48 heures. Dans la fonction publique, la durée médiane de travail est de 34 h. Les travailleurs passent plus de temps au travail dans le milieu urbain (40 h) que dans le milieu rural (35 h). Au Tchad, les hommes passent autant de temps médian au travail que les femmes (35 h).

4.3.2 Revenus de l'emploi principal et ses caractéristiques par secteur institutionnel

La question de revenu est d'une part très importante et d'autre part difficile à saisir. Comme la plupart des actifs ont du mal à se souvenir de leurs revenus, si cela est nécessaire, on enregistre les comptes soit en mois si le montant donné est mensuel soit en années si le montant est plutôt annuel. Pour les travailleurs dépendants, on indique la somme totale (nette des retenues et cotisations) perçue au cours du mois précédant l'enquête. Si possible, on consulte la feuille de paye du mois dernier. Pour les salariés, le calcul du revenu mensuel (salaire net) ne pose pas de problème, dans la mesure où la plupart d'entre eux sont mensualisés. Au cas où ce revenu n'est pas mensuel, il faut le convertir. Par exemple, s'il s'agit d'un salaire journalier, il faut le multiplier par le nombre de jours de travail dans le mois.

Pour les employeurs et indépendants, on procède à des calculs pour arriver au revenu net d'exploitation. Ce revenu est égal aux recettes totales moins dépenses totales (consommations intermédiaires, frais de personnel, impôts, intérêts et dépenses d'investissement). Pour certains non salariés, le mois peut n'avoir aucun sens en tant que période de référence (cas des agriculteurs et éleveurs). Il faut alors laisser la liberté à l'actif de choisir la période de référence qui lui convient le mieux pour établir ses comptes. On l'aide s'il montre des difficultés à établir son revenu. Ce n'est qu'en dernière instance qu'on converti le revenu déclaré par l'individu en revenu mensuel ou annuel. Dans le cas où l'actif utilise la semaine comme période de référence, on considère qu'un mois compte 4,3 semaines.

D'après le tableau 4.9, les revenus mensuels moyens sont estimés à 96 197 F CFA (soit 3 200 F CFA par jour) en moyenne avec une médiane de 30 000 F CFA.

Par secteur institutionnel, les travailleurs du secteur public représentent la catégorie de travailleurs les mieux payés avec un revenu moyen mensuel de 160 148 F CFA ; suivent les salariés des organisations internationales qui gagnent en moyenne 144 970 F CFA, ensuite les cadres du secteur para public dont la rémunération moyenne mensuelle est inférieure à celle des deux catégories précédentes (89 622 F CFA). Les moins bien payés de tous sont des travailleurs exerçant dans les ménages avec une rémunération mensuelle moyenne de 47 794 F CFA. Par rapport au milieu de résidence, les travailleurs résidant en milieu urbain (126 119 F CFA) gagnent mensuellement plus que ceux qui résident en milieu rural (85 425 F CFA).
Au Tchad, les hommes gagnent mensuellement plus que les femmes (116 599 F CFA contre 62 774 F CFA).

Tableau 4.8: Durée hebdomadaire de travail de l'emploi principal et ses caractéristiques par secteur institutionnel et catégorie socioprofessionnelle

	Durée hebdomadaire de travail (en heures)	
	Moyenne	**Médiane**
Public		
Cadre	34	36
Employé/ouvrier	35	37
Manœuvre	42	39
Aide familial/apprenti/Autre	32	30
Ensemble	34	35
Parapublic		
Cadre	37	35
Employé/ouvrier	53	60
Manœuvre	46	60
Ensemble	48	48
Entreprise Privée non-agricole		
Cadre	40	46
Employé/ouvrier	48	48
Manœuvre	36	36
travailleur indépendant	37	36
Aide familial/apprenti/Autre	33	30
Ensemble	38	36
Entreprise Privé agricole		
Cadre	6	0
Employé/ouvrier	27	24
Manœuvre	31	30
travailleur indépendant	35	36
Aide familial/apprenti/Autre	30	30
Ensemble	32	35
Milieu de résidence		
Urbain	40	40
Rural	32	35
Sexe		
Masculin	35	35
Féminin	31	35
TCHAD	34	35

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

Tableau 4.9: Caractéristiques de l'emploi principal par secteur institutionnel, milieu de résidence et sexe

	Revenu mensuel		Pourcentage des salariés ayant un contrat écrit (%)	Pourcentage des salariés ayant un travail régulier(%)	Pourcentage des salariés ayant un bulletin de paie(%)
	Moyenne	Médiane			
Type d'entreprise d'activité principale					
Administration publique	160 148	90 000	92,6	64,3	42,8
Entreprise publique ou parapublique	89 622	72 000	93,8	58,9	50,8
Entreprise privée non agricole	71 674	30 000	74,9	21,1	13,4
Exploitation agricole	100 568	20 833	46,5	4,5	0,3
Organisation internationale	144 970	100 000	69,8	93,6	79
Entreprise associative	65 038	25 000	93	43,5	20,2
Ménage	47 794	30 000	92	16,1	1,1
Ensemble	96 197	30 000	54,5	11	5

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

4.3.3 Pourcentage des travailleurs selon la régularité du travail et le document matérialisant le versement de la rémunération par milieu de résidence et sexe

Le bulletin de paie est un document matérialisant à chaque fois le versement de la rémunération. D'après les tableaux 4.9 et 4.10, 5% des salariés possédaient en 2011 un bulletin de paie. En première position, ce sont les salariés des organisations internationales qui possèdent de document matérialisant à chaque fois le versement de la rémunération. En second lieu, c'est dans les entreprises publiques ou parapubliques et dans l'administration publique que se trouve le plus grand nombre de travailleurs ayant un bulletin de paie (50,8 % et 42,8% respectivement) suivis de leurs pairs travaillant dans les entreprises associatives (20,2%). En revanche, la proportion des travailleurs de ménage avec un bulletin de paie est très faible (1,1%).

Comme l'on peut s'y attendre, c'est en milieu urbain que les travailleurs sont le plus payés avec un bulletin de paie car c'est 1 travailleur sur 4 qui a un bulletin de paie (24,1%).
Enfin, la différence selon le sexe donne un large avantage aux hommes en ce sens que 7,8% des travailleurs ayant un bulletin de paie sont de sexe masculin contre 1,7% de femmes.

Un contrat de travail est une convention écrite ou orale par laquelle un salarié met son activité au service d'un employeur en échange d'un salaire. 54,5% des salariés avaient un contrat écrit. C'est dans le type d'entreprise entreprises publiques (93,8%) que se trouvent les plus grands employeurs de travailleurs ayant un contrat formel de travail écrit suivis de leurs pairs travaillant dans les organisations internationales (93%) et du secteur public (92,6%).

Par milieu de résidence, c'est dans le milieu urbain que les travailleurs ont le plus un contrat formel de travail car plus de 4 travailleurs sur 5 en disposent.
Enfin, la répartition par sexe donne un large avantage aux hommes par rapport aux femmes en ce sens que 58,1% des travailleurs disposant d'un contrat formel sont de sexe masculin.

La régularité du travail fait ici référence au caractère continu de celui-ci. Un travail continu est un travail que l'on effectue tout au long de l'année sans interruption pour des raisons de

saison, de cessation d'activité autre que les congés, les stages, etc. A l'opposé, un travail occasionnel[4] est un travail qui, au cours d'une année connaît des interruptions pour diverses raisons (fin de saison, fin du chantier, fin de la tâche, etc.). 11% des salariés avaient un travail régulier en 2011. C'est dans les organisations internationales (93,6%) que se trouve la quasi-totalité des travailleurs permanents au Tchad. Par contre, c'est dans les exploitations agricoles et dans les ménages que le travail est peu permanent car moins d'un travailleur sur cinq est permanent. C'est en milieu rural que l'on rencontre la majorité des travailleurs permanents car près de 3 travailleurs permanents sur dix y résident. La répartition des travailleurs permanents par sexe révèle que les hommes sont largement majoritaires (14,1% contre 7,4% de femmes).

Tableau 4.10: Pourcentage des travailleurs selon la régularité du travail et le document matérialisant le versement de la rémunération de l'emploi principal par milieu de résidence et sexe

	Revenu mensuel		Pourcentage des salariés ayant un contrat écrit	Pourcentage des salariés ayant un travail régulier	Pourcentage des salariés ayant un bulletin de paie
	Moyenne	Médiane			
Milieu de résidence					
Urbain	126 119	60 000	76,8	34,5	24,1
Rural	85 425	20 000	50,5	6,9	1,6
Sexe					
Masculin	116 599	42 000	58,1	14,1	7,8
Féminin	62 774	14 000	49,4	7,4	1,7
Ensemble	96 197	30 000	54,5	11	5

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

4.3.4 Revenus de l'emploi principal et ses caractéristiques par secteur institutionnel et catégorie socioprofessionnelle

Le tableau 4.11 ci-dessous donne la répartition des travailleurs par secteur institutionnel et catégorie socioprofessionnelle. Dans le secteur public, on trouve trois catégories de travailleurs : Les cadres sont proportionnellement les plus nombreux (52,5%). Les employés/ouvriers représentent au moins deux travailleurs sur dix (21,7%). Dans le secteur para public, les employés/ouvriers sont majoritaires (66,7%) suivis des cadres (23,7%). Les manœuvres ne représentent qu'un travailleur sur dix. Tandis que dans le secteur privé non agricole, les travailleurs indépendants sont majoritaires (68,7%).

Dans les entreprises privées agricoles, les aides familiales/apprentis sont les plus nombreux (53,3%) suivis des indépendants (45,7%). Les cadres ne représentent qu'une personne sur dix.

[4] Le travail à mi-temps ou le service des quarts est "*régulier*". Par contre, un travail de manœuvre dans un chantier même s'il dure plusieurs années est bel et bien un travail occasionnel.

Tableau 4.11: Revenus de l'emploi principal et ses caractéristiques par secteur institutionnel et catégorie socioprofessionnelle

	Répartition des emplois (%)	Durée hebdomadaire de travail (en heures)		Revenu mensuel	
		Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Public					
Cadre	52,5	34	36	200 383	140 000
Employé/ouvrier	21,7	35	37	83 024	65 000
Manœuvre	4,1	42	39	43 315	30 000
Aide familial/apprenti/Autre	21,7	32	30	158 513	75 000
Ensemble	100	34	35	160 148	90 000
Parapublic					
Cadre	23,7	37	35	152 737	168 000
Employé/ouvrier	66,7	53	60	72 272	40 000
Manœuvre	9,6	46	60	57 447	75 000
Ensemble	100	48	48	89 622	72 000
Entreprise Privée non-agricole					
Cadre	1,6	40	46	201 562	168 000
Employé/ouvrier	9,8	48	48	98 826	70 000
Manœuvre	6	36	36	40 116	35 000
travailleur indépendant	68,7	37	36	62 388	15 000
Aide familial/apprenti/Autre	13,9	33	30	55 066	15 000
Ensemble	100	38	36	71 674	30 000
Entreprise Privé agricole					
Cadre	0,1	6	0	103 902	41 667
Employé/ouvrier	0,4	27	24	45 960	20 000
Manœuvre	0,5	31	30	26 907	15 000
travailleur indépendant	45,7	35	36	109 842	21 667
Aide familial/apprenti/Autre	53,3	30	30	91 154	19 417
Ensemble	100	32	35	100 568	20 833
TCHAD	**100**	34	35	96 197	30 000

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

En considérant les revenus du travail, les employés du secteur public en l'occurrence les cadres ont un revenu mensuel médian de 140 000 F CFA contre 65 000 F CFA pour les employés/ouvriers. Ce qui paraît surprenant c'est que les aides familiales/apprentis et autres ont un revenu mensuel médian supérieur à ceux des employés/ouvriers (75 000 F CFA contre 65 000 F CFA). Le revenu mensuel moyen est de 200 383 F CFA chez les cadres du public et 43 315 F CFA chez les manœuvres du même secteur.

La hiérarchie cadres (200 383 F CFA), employés/ouvriers (83 024 F CFA) et manœuvres (43 315 F CFA) est respectée en ce qui concerne les revenus mensuels dans le secteur parapublic.

Dans les entreprises privées non agricoles, les salaires mensuels moyens passent graduellement de 168 000 F CFA chez les cadres à 35 000 F CFA chez les manœuvres.

Tableau 4.12: Revenus de l'emploi principal et ses caractéristiques par secteur institutionnel et catégorie socioprofessionnelle (suite)

	Répartition des emplois (%)	Durée hebdomadaire de travail (en heures)		Revenu mensuel	
		Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Entreprise Privé agricole					
Cadre	0,1	6	0	103 902	41 667
Employé/ouvrier	0,4	27	24	45 960	20 000
Manœuvre	0,5	31	30	26 907	15 000
travailleur indépendant	45,7	35	36	109 842	21 667
Aide familial/apprenti/Autre	53,3	30	30	91 154	19 417
Ensemble	100	32	35	100 568	20 833
Organisation internationale					
Cadre	24,3	31	38	192 924	300 000
Employé/ouvrier	74,7	47	48	127 435	100 000
Manœuvre	1	0	0	1 250	1 250
Ensemble	100	43	48	144 970	100 000
Entreprise associative					
Cadre	15,1	32	25	131 616	15 000
Employé/ouvrier	47,5	26	25	45 375	15 000
Manœuvre	13,7	40	45	75 635	85 000
Aide familial/apprenti/Autre	23,6	14	10	38 919	30 000
Ensemble	100	26	25	65 038	25 000
Ménage					
Manœuvre	19	24	8	71 993	100 000
Aide familial/apprenti/Autre	81	50	49	23 529	14 000
Ensemble	**100**	45	48	47 794	30 000
TCHAD	**100**	34	35	96 197	30 000

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

4.3.5 Durée hebdomadaire du travail des actifs occupés par secteur institutionnel et catégorie socioprofessionnelle

Le tableau 4. 13 présente la répartition des actifs occupés selon durée hebdomadaire du travail, par tranche horaire établie par le BIT selon certaines caractéristiques des travailleurs.

Pour l'ensemble du pays, quelle que soit la caractéristique considérée, une proportion considérable des actifs occupés passent hebdomadairement moins de 35 heures de temps de travail dans leur emploi (44,7%). Les femmes sont les plus nombreuses (49,5%) en comparaison avec les hommes (41,3%) à faire passer moins de 35 heures de temps par semaine au travail quoi. En considérant la variation selon le milieu de résidence, il ressort que les actifs occupés résidant en milieu rural (46,7%) sont proportionnellement les plus nombreux comparativement à leurs congénères résidant en milieu urbain (33,5%) à travailler moins de 35 heures dans la semaine. Mais lorsque l'on considère le secteur institutionnel, on constate de fortes disparités dans cette répartition. En effet, c'est seulement dans les organisations internationales que 6 personnes sur 10 travaillent moins de 35 heures par semaine. Dans les autres secteurs, on atteint au moins 40% dans le public, dans l'informel non agricole et dans l'informel agricole. Dans le para public, le privé formel et dans les ménages cette proportion est inférieure à 20%. Par catégorie socioprofessionnelle, ce sont les manœuvres (46,9%) et les aides familiaux (54, 9%) qui sont proportionnellement les plus

nombreux à travailler moins de 35 heures par semaine. Chez les cadres et les travailleurs indépendants au moins 3 personnes sur 10 sont concernées tandis que chez les employés/ouvriers un peu moins de trois personnes sur dix travaillent moins de 35 heures par semaine.

Pour l'ensemble du pays, quelle que soit la caractéristique considérée, une proportion importante des actifs occupés (32,3%) passent hebdomadairement entre 35 et 48 heures de temps de travail dans leur emploi. Les femmes un peu plus que les hommes (au moins 33% des femmes contre 31% pour les hommes). -En considérant la variation selon le milieu de résidence, il ressort que les actifs occupés résidant en milieu rural (33%) sont proportionnellement les plus nombreux comparativement à leurs congénères résidant en milieu urbain (28,3%). Mais lorsque l'on considère le secteur institutionnel, on constate de fortes disparités dans cette répartition. En effet, dans le para public (26,3%), dans l'informel non agricole (24,8%) et le privé formel moins de 3 personnes sur 10 travaillent entre 35 et 48 heures par semaine ; dans les autres secteurs, on atteint au moins 30%. . Par catégorie socioprofessionnelle, ce sont les cadres (37,7%) et les travailleurs indépendants (35%) qui sont proportionnellement les plus nombreux à travailler entre 35 heures et 48 heures par semaine. Chez les manœuvres, moins de 3 personnes sur 10 sont concernées.

Pour l'ensemble du pays, au moins de 2 actifs occupés sur 10 (23%) passent hebdomadairement plus de 48 heures de temps de travail dans leur emploi. Les femmes (17,2%) moins que les hommes (27%). En considérant la variation selon le milieu de résidence, il ressort que les actifs occupés résidant en milieu urbain (38,2%) sont près de deux fois plus nombreuses que leurs congénères résidant en milieu rural (20,2%). Mais lorsque l'on considère le secteur institutionnel, on constate de fortes disparités dans cette répartition. En effet, c'est seulement dans le para public et dans le privé formel qu'environ 6 personnes sur 10 travaillent plus de 48 par semaine suivi du secteur informel non agricole (34,1%). Dans le secteur public (25, 4%) au moins de 2 personnes sur 10 travaillent plus de 48 heures par semaine. Enfin, cette tranche horaire concerne dans les organisations internationales moins d'une personne sur dix. Par catégorie socioprofessionnelle, ce sont les employés/ouvriers (44,7%) qui sont proportionnellement les plus nombreux à travailler plus de 48 heures par semaine. Tandis que les aides familiaux sont les moins concernées avec seulement 15,7% des actifs occupés qui travaillent plus de 48 heures par semaine.

Tableau 4.13: Répartition des actifs occupés selon la durée hebdomadaire du travail par secteur institutionnel, catégorie socioprofessionnelle, milieu de résidence et sexe (%)

	Moins de 35 heures	35 à 48 heures	Plus de 48 heures	Total
Type d'entreprise d'activité principale				
Public	41,0	33,7	25,4	100,0
Para public	15,2	26,3	58,5	100,0
Informel non agricole	41,0	24,8	34,1	100,0
Informel agricole	46,0	34,5	19,5	100,0
Privé formel	17,7	20,8	61,5	100,0
Organisation internationale	61,4	30,2	8,4	100,0
Ménage	16,6	31,4	51,9	100,0
catégorie socioprofessionnelle				
Cadre	36,5	37,7	25,8	100,0
Employé/ouvrier	29,8	25,5	44,7	100,0
Manœuvre	46,9	22,0	31,1	100,0
travailleur indépendant	37,5	35,0	27,5	100,0

Aide familial/apprenti/Autre	54,3	30,0	15,7	100,0
Milieu de résidence				
Urbain	33,5	28,3	38,2	100,0
Rural	46,7	33,0	20,2	100,0
Sexe				
Masculin	41,3	31,6	27,1	100,0
Féminin	49,5	33,3	17,2	100,0
Ensemble	44,7	32,3	23,0	100,0

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

4.4 PROFIL ET CARACTERISTIQUES DES EMPLOIS SECONDAIRES

4.4.1 Le taux de pluriactivité par lieu de résidence et sexe selon le secteur institutionnel

Certaines personnes exercent plusieurs emplois. Un enseignant du public peut dispenser des cours dans un établissement privé. Un cadre d'une grande entreprise privée peut être propriétaire d'un taxi, un technicien de la santé peut exercer des activités agropastorales. Pour toutes ces personnes, il s'agit d'une activité secondaire. Souvent mise en avant, la pluriactivité est considérée comme une stratégie des ménages et des individus pour accroître ou compenser leur revenu en période de récession. Au niveau national, le taux de pluriactivité est de 24,1% autrement dit, sur 10 actifs occupés plus de 2 ont au moins une activité secondaire. Ce taux est un peu plus élevé chez les femmes (25%) que chez les hommes (23,5%).

En considérant le lieu de résidence, le taux de pluriactivité le plus élevé est observé en milieu rural (26%) et le plus bas à N'Djamena (6,5%). Les autres milieux urbains ont un taux intermédiaire de 19,9%.

En considérant le sexe, le taux de pluriactivité en milieu rural est de 25,5% chez les hommes et 26,6% chez les femmes. A N'Djamena, le taux de pluri activité des femmes (7,1%) est un peu plus élevé que celui des hommes (6,2%). Dans les autres milieux urbains, c'est la situation inverse qui est observée. En effet, le taux de pluri activité des hommes (21,5%) est plus élevé que celui des femmes (17,2%).

Selon le secteur institutionnel, le taux de pluriactivité le plus élevé est observé dans les entreprises associatives (31,7%) suivi de loin des exploitations agricoles (24,3%).

Dans l'administration publique, le taux de pluriactivité le plus élevé est observé en milieu rural (41%).Selon le sexe, il est plus élevé chez les hommes (24,6%) que chez les femmes (19,8%).

Concernant les entreprises publiques et les ménages, le taux de pluriactivité est dans l'ensemble trop faible (5,3% et 1,2%).

Dans les organisations internationales, le taux de pluriactivité est globalement égal à 23,6%.

Tableau 4.14: Taux de pluriactivité par lieu de résidence et sexe selon le secteur institutionnel de l'emploi principal

	Administration publique	Entreprise publique ou parapublique	Entreprise privée non agricole	Exploitation agricole	Organisation internationale	Entreprise associative	Ménage	Total
Masculin								
N'Djaména	8,6	1,9	5,3	11,1	0	9,2	0	6,2
Moundou	0	0	10,3	14,1	0	0	0	9,5
Sarh	17	35,7	12,5	18,1	.	58,6	.	15,1
Abéché	18	0	3,8	0	0	24,5	.	6,4
Autres urbains	23,5	14,5	19,9	22,1	38,3	35,9	0	21,5
Rural	39,9	0	30,5	24,4	.	45,1	0	25,5
Ensemble	24,6	5,5	20,5	24,2	23,3	36,9	0	23,5
Féminin								
N'Djaména	8,3	0	7,5	0	0	0	0	7,1
Moundou	0	.	14,2	9,2	.	0	0	13
Sarh	29,9	.	15,5	15,5	.	0	0	16
Abéché	0	.	2,4	0	.	.	.	1,9
Autres urbains	8,9	0	19,3	15,1	50	3,5	13	17,2
Rural	49,5	.	35,6	24,9	.	0	0	26,6
Ensemble	19,8	0	27,7	24,4	28,3	1	1,4	25
Ensemble des deux sexes								
N'Djaména	8,5	1,7	6	8	0	8,4	0	6,5
Moundou	0	0	12,1	13	0	0	0	10,9
Sarh	20,5	35,7	14,1	17,8	.	22,1	0	15,5
Abéché	11,5	0	3,4	0	0	24,5	.	5,1
Autres urbains	21,8	14,2	19,7	19,3	39	28,7	10,3	19,9
Rural	41	0	33,1	24,6	.	39,1	0	26
Ensemble	23,9	5,3	23,7	24,3	23,6	31,7	1,2	24,1

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

4.4.2 Répartition des emplois secondaires selon le milieu de résidence

Les données des tableaux 4.15 et 4.16 ci-dessous font ressortir la structure des emplois secondaires par secteur d'activité, secteur institutionnel et catégorie socioprofessionnelle selon le milieu de résidence.

Selon le secteur d'activité, près de 6 personnes sur 10, ayant un emploi secondaire exercent dans l'agriculture (59,1%) et plus d'une personne sur 10 s'adonne aux activités industrielles et des services (15,4%). Le commerce (9,6%) est peu développé. En considérant le milieu de résidence, la proportion de ceux qui exercent dans l'agriculture est plus importante en milieu rural (61,4%) qu'en milieu urbain (34,8%) et à l'opposé, la proportion de ceux qui exercent dans les services et le commerce est plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural.

Selon le secteur institutionnel, l'essentiel des actifs occupés exerçant un emploi secondaire le font dans les exploitations agricoles (58%) et dans l'informel non agricole (39,8%). On constate qu'en milieu rural, les emplois secondaires sont plus importants dans les

exploitations agricoles comme l'on peut s'y attendre alors qu'en milieu urbain c'est plutôt dans l'informel non agricole que les emplois secondaires sont les plus importants

L'analyse selon la catégorie socioprofessionnelle révèle que la majeure partie des actifs occupés qui ont un emploi secondaire sont des travailleurs indépendants (57,7%) aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. De même derrière les travailleurs, ce sont les aides familiaux qui s'abonnent le plus aux activités secondaires tant en milieu urbain qu'en milieu rural..

Tableau 4.15: Structure des emplois secondaires par secteur d'activité, secteur institutionnel et catégorie socioprofessionnelle selon le milieu de résidence (%)

	Urbain	Rural	Ensemble
Secteur d'activité			
Agriculture	34,8	61,4	59,1
Industrie	17,8	15,7	15,8
Commerce	22,9	8,4	9,6
Service	24,6	14,6	15,4
Secteur institutionnel			
Administration publique	2,6	1,6	1,7
Entreprise publique ou parapublique	0,7	0,2	0,2
Entreprise privée non agricole	59,2	36,9	38,8
Exploitation agricole	35,3	60,2	58
Organisation internationale	0,6	0,2	0,2
Entreprise associative	1,2	0,9	0,9
Ménage	0,4	0,2	0,2
Ensemble	**100**	**100**	**100**

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

Tableau 4.16: Structure des emplois secondaires par secteur d'activité, secteur institutionnel et catégorie socioprofessionnelle selon le milieu de résidence (suite)

	Urbain	Rural	Ensemble
catégorie socioprofessionnelle			
Cadre	2,5	0,5	0,6
Employé/ouvrier	6,6	2,1	2,5
Manœuvre	4,4	1,8	2
travailleur indépendant	60	57,5	57,7
Aide familial/apprenti/Autre	26,5	38,1	37,1
Ensemble	**100**	**100**	**100**

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

4.4.3 Caractéristiques des emplois secondaires par secteur institutionnel, milieu de résidence et sexe

Le tableau 4.16 donne les principales caractéristiques des emplois secondaires par secteur institutionnel, milieu de résidence et sexe des actifs occupés selon la durée hebdomadaire de travail, les revenus mensuels et l'existence d'un bulletin de paie.

La durée hebdomadaire de travail moyenne est d'environ 22 heures tandis que la durée hebdomadaire de travail médiane est de 20 heures.

Par secteur institutionnel, ce sont les actifs du parapublic qui travaillent le plus avec une durée moyenne de travail de 25 heures par semaine, suivis de ceux travaillant dans l'informel agricole et non agricole et les entreprises associatives. C'est dans les organisations internationales que les actifs consacrent peu de temps aux emplois secondaires. La durée médiane suit la même tendance, sauf dans les organisations internationales

Par milieu de résidence, on constate que la durée hebdomadaire moyenne de travail est la même aussi bien qu'en milieu urbain qu'en milieu rural.

Enfin, par sexe, les femmes, avec une moyenne 22 heures par semaine travaillent un peu moins que les hommes 20 heures. Alors si l'on considère la durée médiane, c'est une situation inverse qui s présente, elle est plus importante en milieu rural (22h) qu'en milieu urbain

Le revenu mensuel moyen dans l'emploi secondaire est de 44 096 F CFA au niveau national (102 725 F CFA en milieu urbain et 39 076 F CFA en milieu rural). L'examen par sexe montre que les femmes ont un revenu équivalent à 28 106 F CFA et les hommes 55 981 F CFA.

Les salariés de l'administration parapublique (99,4%) représentent au moins 9 personnes sur 10 qui disposent d'un bulletin de paie. A l'opposé, les travailleurs exerçant dans le ménage et les entreprises associatives ne disposent que très peu de bulletin de paie (2%). Même dans le public et les exploitations agricoles moins de 2 personnes sur 100 ne disposent pas d'un bulletin de paie. Les salariés résidant en milieu urbain (10,9%) reçoivent proportionnellement plus de bulletin de paie que leurs pairs résidant en milieu rural (2,6%).L'examen par sexe montre que seule une femme sur 100 perçoit son salaire avec un bulletin de paie comparativement aux hommes (5 sur 100).

Tableau 4.17: Caractéristiques de l'emploi secondaire selon le secteur institutionnel et le milieu de résidence

	Durée hebdomadaire de travail (en heures)		Revenu mensuel		Avec un bulletin de paie (%)
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	
Secteur institutionnel					
Administration publique	.	.	33 405	28 000	1,3
Entreprise publique ou parapublique	25	8	56 913	45 000	99,4
Entreprise privée non agricole	21	18	33 029	14 000	7
Exploitation agricole	23	21	55 920	14 000	1,3
Organisation internationale	14	4	63 135	50 000	19,8
Entreprise associative	21	21	35 042	16 667	0
Ménage	.	.	50 000	50 000	0
Milieu de résidence					
Urbain	22	18	102 725	25 000	10,9
Rural	22	21	39 076	14 000	2,6
Sexe					
Masculin	21	21	55 981	15 000	5,1
Féminin	22	20	28 106	14 000	1,4
Ensemble	**22**	**20**	**44 096**	**14 000**	**3,3**

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

4.4.4 Caractéristiques des emplois secondaires par secteur institutionnel et par catégorie socioprofessionnelle

Les tableaux 4.18 et 4.19 ci-dessous présente les caractéristiques des emplois secondaires par secteur institutionnel et par catégorie socioprofessionnelle des actifs selon la répartition des travailleurs et les revenus mensuels.

La répartition des emplois secondaires par secteur se présente comme suit :Public : 0,2%, Privé non agricole : 39%, Privé agricole : 58,3%, Organisation internationale : 0,2%, Entreprise associative : 0,9% et Ménage : 0,2%.

Dans l'administration publique, les revenus mensuels provenant des emplois secondaires sont globalement modestes : les revenus moyens sont de 56 913 F CFA et les revenus médians sont de 45 000 F CFA. Pour les autres secteurs, on a :

Entreprise privée non agricole : revenu mensuel moyen : 33 035 F CFA et revenu mensuel médian : 14 000 F CFA.

Entreprise privée agricole : revenu mensuel moyen : 56 240 F CFA et revenu mensuel médian : 14 000 F CFA.

Organisation internationale : revenu mensuel moyen : 63 135 F CFA et revenu mensuel médian : 50 000 F CFA.

Entreprise associative : revenu mensuel moyen : 35 042 F CFA et revenu mensuel médian : 16 667 F CFA.
Ménage : revenu mensuel moyen : 50 000 F CFA et revenu mensuel médian : 50 000 F CFA.

Tableau 4.18: Caractéristiques de l'emploi secondaire selon le secteur institutionnel et la catégorie socioprofessionnelle

	Répartition des emplois (%)	Revenu mensuel	
Public		**Moyenne**	**Médiane**
Cadre	13,2	45 000	45 000
Employé/ouvrier	15,5	71 077	84 000
Manœuvre	71,4	.	.
Ensemble	**0,2**	**56 913**	**45 000**
Privé non-agricole			
Cadre	,4	69 020	60 000
Employé/ouvrier	2,7	57 278	30 000
Manœuvre	3,7	73 812	14 000
travailleur indépendant	74,1	31 418	14 000
Aide familial/apprenti/Autre	19,1	23 411	14 000
Ensemble	**39,0**	**33 035**	**14 000**
Privé agricole			
Cadre	0,3	100 000	100 000
Employé/ouvrier	0,7	17 246	14 000
Manœuvre	0,5	14 523	14 000
travailleur indépendant	49,3	73 476	16 667
Aide familial/apprenti/Autre	49,2	23 248	10 000
Ensemble	**58,3**	**56 240**	**14 000**
Tchad	**100,0**	**44 141**	**14 000**

Tableau 4.19: Caractéristiques de l'emploi secondaire selon le secteur institutionnel et la catégorie socioprofessionnelle

Organisation internationale	Répartition des emplois (%)	Revenu mensuel	
		Moyenne	Médiane
Organisation internationale			
Cadre	7,3	30 000	30 000
Employé/ouvrier	19,8	75 248	50 000
Ensemble	**0,2**	**63 135**	**50 000**
Entreprise associative			
Cadre	26,2	17 530	5 333
Employé/ouvrier	46,4	70 618	15 000
Manœuvre	7,7	22 050	16 667
Aide familial/apprenti/Autre	19,7	15 014	20 000
Ensemble	**0,9**	**35 042**	**16 667**
Ménage			
Manœuvre	11,5	50 000	50 000
Aide familial/apprenti/Autre	88,5		
Ensemble	**0,2**	**50 000**	**50 000**
TCHAD	**100,0**	**44 141**	**14 000**

4.5 REVENUS D'ACTIVITES DES MENAGES

Les tableaux 4.20 et 4.21 présentent la répartition des revenus moyens mensuels d'activités des ménages par milieu de résidence et par sexe selon le secteur institutionnel des chefs de ménage.

4.5.1 Revenu mensuel total moyen des ménages par milieu de résidence et par sexe selon le secteur institutionnel

Les revenus d'activités se répartissent comme suit : les revenus totaux moyens des ménages dirigés par les hommes s'élèvent à 119 444 FCFA alors que ceux des ménages dont le chef est une femme ne s'élèvent qu'à 34 840 FCFA. Dans les ménages dirigés par les hommes, ces revenus s'élèvent à 326 629 FCFA en milieu urbain contre 88 130 FCFA en milieu rural. En revanche, dans les ménages dirigés par les femmes, le revenu total moyen est de 108 001 FCFA en milieu urbain contre 21 021 FCFA en milieu rural. Dans le secteur public, le revenu total moyen du ménage s'élève à 158 333 FCFA dans les ménages dirigés par les hommes et à 143 305 FCFA dans les ménages dont le chef est une femme. On constate que, le revenu total moyen du ménage est de 333 048 FCFA dans les ménages dirigés par les hommes résidant en milieu urbain contre 78 302 FCFA en milieu rural. Dans les ménages dirigés par les femmes, en revanche, ce revenu est de 143 305 FCFA en milieu urbain alors qu'il est nul en milieu rural. Dans l'ensemble du secteur privé formel, le revenu total moyen s'élève à 62 296 FCFA dans les ménages dirigés par les hommes et à 70 000 FCFA dans ceux dont le chef est une femme. Le revenu total moyen est de 81 570 FCFA dans les ménages dirigés par les hommes résidant en milieu urbain contre 57 242 FCFA en milieu rural. Dans les ménages dirigés par les femmes, en revanche, ce revenu est de 70 000 FCFA en milieu urbain alors qu'il est nul en milieu rural.

Lorsque l'on aborde l'informel agricole, le revenu total moyen s'élève à 96 191 FCFA dans les ménages dirigés par les hommes et à 21 736 FCFA dans les ménages dont le chef est une femme. Le revenu total moyen est de 187 467 FCFA dans les ménages dirigés par les hommes résidant en milieu urbain contre 93 011 FCFA en milieu rural. Dans les ménages dirigés par les femmes, en revanche, il est de 37 288 FCFA en milieu urbain et de 21 021 FCFA en milieu rural.

Dans le secteur informel non agricole, le revenu total moyen s'élève à 213 250 FCFA dans les ménages dirigés par les hommes et à 121 234 FCFA dans les ménages dont le chef est une femme. Le revenu total moyen du ménage est de 403 624 FCFA dans les ménages dirigés par les hommes résidant en milieu urbain contre 68 224 FCFA en milieu rural. Dans les ménages dirigés par les femmes, en revanche, ce revenu est de 121 234 FCFA en milieu urbain alors qu'il est nul en milieu rural.

Tableau 4.20: Revenus mensuels d'activité des ménages par milieu de résidence et par sexe selon le secteur institutionnel (FCFA)

Milieu de résidence et sexe	SECTEUR INSTITUTIONNEL				Ensemble
	Public	Privé formel	Informel agricole	Informel non agricole	
Urbain					
Masculin					
Revenu total moyen du ménage	333048	81570	187467	403624	326629
Taille moyenne du ménage	6,0	6,2	6,2	5,3	5,6
Revenu moyen par tête	44756	10455	26101	75625	54189
Féminin					
Revenu total moyen du ménage	143305	70000	37288	121234	108001
Taille moyenne du ménage	5,4	2,9	4,3	4,7	4,7
Revenu moyen par tête	32067	11667	17111	25489	25643

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

Tableau 4.21: Revenus mensuels d'activité des ménages par milieu de résidence et par sexe selon le secteur institutionnel (FCFA)

Milieu de résidence et sexe	SECTEUR INSTITUTIONNEL				Ensemble
	Public	Privé formel	Informel agricole	Informel non agricole	
Rural					
Masculin					
Revenu total moyen du ménage	78302	57242	93011	68224	88130
Taille moyenne du ménage	5,7	6,7	6,2	6,1	6,2
Revenu moyen par tête	14372	5766	16022	12312	15189
Féminin					
Revenu total moyen du ménage	0	0	21021	0	21021
Taille moyenne du ménage	0	7,0	4,3	4,0	4,2
Revenu moyen par tête	0	0	7912	0	7912
Ensemble					
Masculin					
Revenu total moyen du ménage	158333	62296	96191	213250	119444
Taille moyenne du ménage	5,9	6,5	6,2	5,7	6,1
Revenu moyen par tête	23917	6740	16361	39688	20309
Féminin					
Revenu total moyen du ménage	143305	70000	21736	121234	34840
Taille moyenne du ménage	5,4	4,7	4,3	4,4	4,3
Revenu moyen par tête	32067	11667	8316	25489	10729

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

4.5.2 Taille moyenne des ménages par milieu de résidence et par sexe selon le secteur institutionnel

La taille moyenne des ménages est de 6,1 personnes dans les ménages dont le chef est un homme et de 4,3 personnes dans les ménages dirigés par les femmes. Cette taille moyenne dans les ménages dirigés par les hommes est de 5,6 personnes en milieu urbain contre 6,2 en milieu rural. Dans les ménages dirigés par les femmes, elle est de 4,7 personnes en milieu urbain contre 4,2 en milieu rural.

La taille moyenne des ménages est de 5,9 personnes dans les ménages dont le chef est un homme et de 5,4 personnes dans les ménages dirigés par les femmes dans le secteur public. Dans les ménages dirigés par les hommes, elle est de 6 personnes en milieu urbain contre 5,7 en milieu rural. En revanche, dans les ménages dirigés par les femmes, elle est de 5,4 personnes en milieu urbain alors qu'elle est nulle en milieu rural.

Dans le secteur privé formel, la taille moyenne des ménages est de 6,5 personnes dans les ménages dont le chef est un homme et de 4,7 personnes dans les ménages dirigés par une femme. Dans les ménages dirigés par les hommes, elle est de 6,2 personnes en milieu urbain contre 6,7 en milieu rural. Dans les ménages dirigés par les femmes, elle est de 2,9 personnes en milieu urbain contre 7 en milieu rural.

Concernant le secteur informel agricole, la taille moyenne des ménages est de 6,2 personnes dans les ménages dont le chef est un homme et de 4,3 personnes dans les ménages dirigés par une femme. Dans les ménages dirigés par les hommes, elle est de 6,2 personnes aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Dans les ménages dirigés par les femmes, on trouve en moyenne 4,3 personnes aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

En revanche, dans le secteur informel non agricole, la taille moyenne des ménages est de 5,7 personnes dans les ménages dont le chef est un homme et de 4,4 personnes dans les ménages dirigés par une femme. Dans les ménages dirigés par les hommes, elle est de 5,3 personnes en milieu urbain et de 6,1 en milieu rural. Dans les ménages dirigés par les femmes par contre, elle est de 4,7 personnes en milieu urbain contre 4 en milieu rural.

4.5.3 Revenus mensuels moyens par tète par milieu de résidence et par sexe selon le secteur institutionnel

Les revenus mensuels moyens par tête s'élèvent à 20 309 FCFA dans les ménages dirigés par les hommes et à 10 729 FCFA dans les ménages dont le chef est une femme. En milieu urbain, le revenu moyen par tête est de 54 189 FCFA dans les ménages dont le chef est un homme et à 25 643 FCFA dans les ménages dirigés par une femme. En milieu rural, en revanche, le revenu moyen par tête est de 15 189 FCFA dans les ménages dont le chef est un homme et de 7 912 FCFA dans les ménages dirigés par une femme.

Dans le secteur public, le revenu mensuel moyen par tête est plus élevé dans les ménages dirigés par une femme (32 067 FCFA) que dans ceux dirigés par un homme (23 917 FCFA).Ce revenu moyen par tête est de 44 756 FCFA dans les ménages dirigés par les hommes résidant en milieu urbain contre 14 372 FCFA en milieu rural. Dans les ménages dirigés par les femmes, en revanche, ce revenu est de 32 067 FCFA en milieu urbain alors qu'il est nul en milieu rural.

Dans l'ensemble du secteur privé formel, le revenu moyen par tête est moins élevé dans les ménages dirigés par un homme (6 740 FCFA) que dans ceux dirigés par une femme (11 667 FCFA). Ce revenu moyen par tête en milieu urbain (10 455 FCFA) est moins élevé aussi bien dans les ménages dirigés par un homme que dans ceux dirigés par une femme (11 667). En milieu rural, par contre, ce revenu est nul dans les ménages dont le chef est une femme tandis que chez les hommes, il atteint 6 740 FCFA en milieu urbain.

Lorsque l'on aborde l'informel agricole, le revenu moyen par tête s'élève à 16 361 FCFA dans les ménages dirigés par les hommes et à 8 316 FCFA dans ceux dirigés par les femmes. Ce revenu moyen par tête du ménage est de 26 101 FCFA dans les ménages dirigés par les hommes résidant en milieu urbain contre 16 022 FCFA en milieu rural. Dans les ménages dirigés par les femmes, en revanche, ce revenu est de 17 111 FCFA en milieu urbain alors qu'il est de 7 912 FCFA en milieu rural.

Dans le secteur informel non agricole, le revenu total moyen s'élève à 39 688 FCFA dans les ménages dirigés par les hommes contre 25 489 FCFA dans les ménages dont le chef est une femme. Par milieu de résidence, on constate que, le revenu total moyen du ménage est de 75 625 FCFA dans les ménages dirigés par les hommes résidant en milieu urbain contre 12 312 FCFA en milieu rural. Dans les ménages dirigés par les femmes, en revanche, ce revenu est de 25 489 FCFA en milieu urbain alors qu'il est nul en milieu rural.

CHAPITRE 5 : TRAJECTOIRES ET PERSPECTIVES

Outre la possibilité de procéder à des analyses approfondies, dépassant la simple détermination de la structure actuelle du marché du travail, les données de la Troisième Enquête sur la Consommation des ménages et le Secteur Informel au Tchad (ECOSIT3) offrent aussi l'opportunité d'une approche à la fois rétrospective et prospective. L'analyse du marché du travail permet de connaître les revenus de l'activité et leur distribution, le niveau du chômage et le profil des chômeurs, les raisons de l'inactivité, l'ampleur et les causes du sous-emploi, les déterminants de l'offre de travail et les différentes formes d'inégalités sur le marché du travail. Le volet emploi de l'ECOSIT3 donne des éléments pour quantifier les caractéristiques de la **mobilité sociale intergénérationnelle, ainsi que le degré d'adéquation entre emplois exercés et types d'emplois désirés.**

Ce chapitre aborde dans une première partie la mobilité sociale. Celle-ci est analysée au travers, d'une part, de la mobilité intergénérationnelle relative à la promotion dans l'emploi (l'ascension sociale, le déclassement ou le maintien de la position initiale opéré par l'individu durant sa vie professionnelle) et, d'autre part, de la mobilité intergénérationnelle relative à l'origine de l'individu(les déplacements ou la stagnation de l'individu par rapport à son origine sociale) mesurée généralement au regard du statut professionnel du père. L'analyse est menée sur la population âgée de 15 ans ou plus, en termes d'éducation et d'emploi.

La seconde partie traite des perspectives d'emploi des actifs occupés, et plus particulièrement des jeunes (15-24 ans) qui représentent le segment de la population qui rencontre le plus de difficultés d'insertion sur le marché du travail(cette génération constitue l'immense majorité de ceux qui viennent ou vont entrer sur le marché du travail au cours des prochaines années). L'analyse est menée au travers de la mesure du degré d'adéquation entre emplois exercés et types d'emplois désirés. La fin du chapitre est consacrée à une brève analyse de la matrice de transition dans l'emploi (emploi antérieur et emploi actuel).

5.1. MOBILITÉ SOCIALE ENTRE GÉNÉRATIONS

La question de la mobilité entre générations se situe au cœur de la problématique économique et sociale et à ce titre elle permet de s'interroger sur la pertinence dans nos sociétés modernes de certains principes fondateurs comme l'égalité des chances et la méritocratie. Elle se base sur la construction d'une table de mobilité dite intergénérationnelle qui permet de saisir, par exemple, le pourcentage de fils de commerçants restés commerçants.

La diagonale d'une table de mobilité intergénérationnelle permet de lire le degré de reproduction sociale, mais cette lecture doit cependant tenir compte de la mobilité structurelle, c'est-à-dire de l'évolution de la structure des emplois d'une génération à une autre (par exemple : si l'exode rural s'amplifie, la probabilité de devenir agriculteur diminue quels que soient par ailleurs les projets individuels). La mobilité totale intègre ainsi la mobilité structurelle qui résulte de l'évolution de la société.

5.1.1 Mobilité scolaire

L'objet de cette sous-section est d'analyser la mobilité intergénérationnelle en termes d'éducation.

A l'époque coloniale, l'instruction au Tchad n'était réservée qu'à certains privilégiés pour des raisons d'accessibilité et de culture. Mais depuis son accession à l'indépendance le 11 août

1960, le Tchad a fait du secteur de l'éducation l'une de ses priorités. Pour mieux orienter la formation en fonction des besoins du marché du travail, en 1990 a été mis en place un programme Education-Formation en liaison avec l'Emploi (EFE) dont la stratégie vise sur le plan qualitatif l'amélioration du rendement du système et sur le plan quantitatif l'accroissement régulé du nombre de bénéficiaires directs des services d'éducation et de formation. Par ailleurs, le droit à l'éducation, à la formation et à l'information est reconnu par la constitution de 1996 (révisée en 2005). Ainsi le taux d'alphabétisation des adultes de 15 ans et plus est passé entre 1993 et 2009 de 13,5% à 22,3% dans la population générale et dans le primaire, le taux brut de scolarisation qui était de 32% en 1993 a plus que doublé pour atteindre 68,3% en 2009.

Cette amélioration du niveau d'instruction se confirme lorsque l'on compare la situation éducative des pères et des enfants : les enfants tchadiens ont effectué en moyenne 4,5 années d'études de plus que leurs pères (dernière ligne du tableau 5.1). Cette observation est valable au niveau des fils et filles. Cet écart est bien entendu plus conséquent au sein des adultes ayant achevé leurs études : les personnes âgées de 45 à 49 ans ont effectué 6 années d'études de plus que leur père. Cette évolution positive est générale sur l'ensemble du pays : comparés à leur père, les enfants ruraux ont effectué 3,8 années d'études supplémentaires, contre 4,8 années pour les enfants vivant dans les villes.

Cependant des disparités demeurent si l'on considère l'aspect genre. Les femmes n'ont effectué que 3,7 années d'études de plus que leur père, alors que les hommes ont effectué 5 années supplémentaires. Ce résultat conforte l'idée selon laquelle il existe une discrimination en termes d'éducation dans les ménages où l'on investit davantage sur les garçons que sur les filles. Elle ne doit cependant pas masquer le fait que comparées à leur mère, les filles pourraient être de loin plus éduquées.

On note également que près de 74 % des enfants sont plus instruits que leurs pères (tableau 5.2). Ce taux est plus élevé chez les enfants âgés de 45 à 49 ans (80%).

Tableau 5. 1 : Nombre moyen d'années d'études du père et de ses enfants par génération et milieu de résidence selon le sexe de l'enfant

Age des enfants	Père	Fils	Père	Fille	Père	Enfant (Fils et Fille)
Urbain						
15 - 29 ans	8,09	12,32	7,15	10,60	7,61	11,50
30 - 44 ans	6,52	13,21	6,30	9,80	6,41	11,99
45 - 59 ans	2,87	12,16	3,18	8,50	2,98	11,08
60 ans et plus	1,54	9,69	0,26	8,46	1,08	9,37
Ensemble urbain	**6,87**	**12,49**	**6,52**	**10,24**	**6,70**	**11,54**
Rural						
15 - 29 ans	3,10	7,19	2,57	5,45	2,85	6,43
30 - 44 ans	2,24	6,23	1,23	3,09	1,82	5,31
45 - 59 ans	0,75	4,99	0,32	3,23	0,55	4,69

Age des enfants	Père	Fils	Père	Fille	Père	Enfant (Fils et Fille)
60 ans et plus	0,33	4,38	0,28	1,55	0,31	4,02
Ensemble rural	**2,39**	**6,56**	**1,88**	**4,85**	**2,16**	**5,93**
Ensemble						
15 - 29 ans	4,12	8,58	3,63	7,01	3,88	7,87
30 - 44 ans	2,97	8,28	2,36	5,48	2,71	7,40
45 - 59 ans	1,12	6,88	0,67	5,41	0,92	6,57
60 ans et plus	0,46	5,78	0,27	4,78	0,40	5,62
Tchad	**3,22**	**8,19**	**2,87**	**6,59**	**3,06**	**7,57**

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

Tableau 5. 2 : Comparaison du niveau d'études du père et des enfants par génération

Age des enfants (en années révolues)	Scolarité père-enfant			Total
	Moins instruit que le père	Même niveau que le père	Plus instruit que le père	
15 - 29 ans	21,2	5,3	73,5	100
30 - 44 ans	20,4	7,6	72,0	100
45 - 59 ans	9,4	10,6	80,0	100
60 ans et plus	32,8	11,2	56,0	100
Total	**20,3**	**6,2**	**73,5**	**100**

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

L'accès à l'éducation s'est globalement amélioré : plus de 58% des pères n'ont pas reçu d'instruction formelle, ce rapport n'est plus que d'un pour cent parmi les générations actuelles. Il atteint à peine 4% si l'on y ajoute la proportion des enfants ayant suivi seulement l'école coranique.

Cependant, le parcours scolaire demeure très différencié selon le milieu de résidence, comme le montre le graphique suivant. En milieu rural, on note surtout la baisse significative de la proportion de personnes non éduquées, celle-ci a été divisée par 44 en une génération.

Dans les zones urbaines, caractérisées par un niveau d'éducation plus élevé, l'évolution la plus significative est la progression des études jusqu'au niveau du secondaire : 63,1% des enfants ont fait des études secondaires comparé à 27,9% chez les pères. La situation n'a pas beaucoup changée au niveau de l'enseignement supérieur (10,2% contre 6,3%).

Graphique 5.1 : mobilité scolaire entre père et enfant

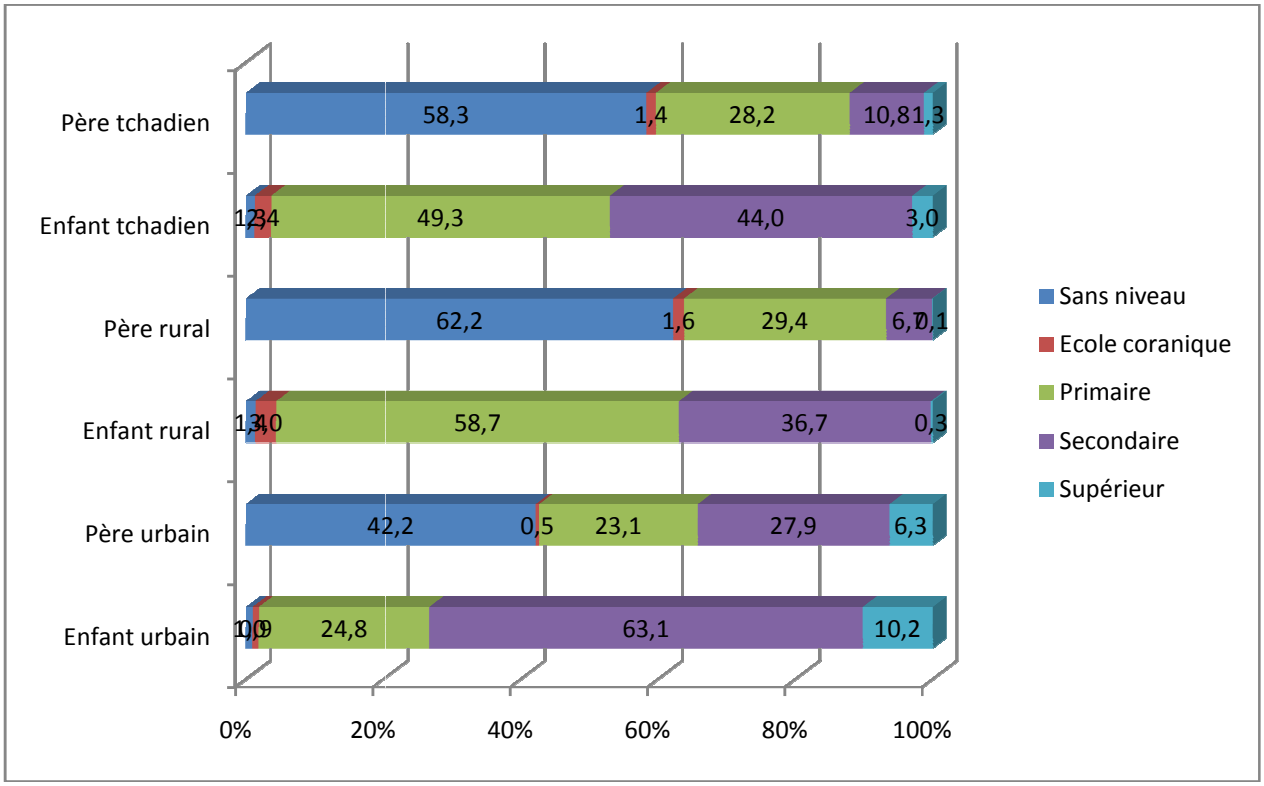

L'observation de la diagonale de la table de mobilité scolaire (voir annexe : table de mobilité scolaire par milieu de résidence) montre que le taux d'immobilité est en général considérable. En effet, 2,3% des enfants dont le père est sans instruction sont sans instruction, 54% des enfants dont le père a un niveau d'instruction primaire ont reçu une instruction de niveau primaire et 65,3% des enfants issus d'une famille où le père a un niveau d'études secondaire ont eux aussi un niveau d'instruction secondaire.

S'agissant des enfants dont le père a bénéficié d'une instruction de niveau supérieur, le taux d'immobilité n'est que de 22,5%, cette situation peut résulter du fait que les enfants n'ont pas tous achevé leurs études au moment de l'enquête.

La table des origines scolaires confirme cette immobilité : 67,8% des personnes sans instruction sont issues de familles dans lesquelles le père n'a pas été scolarisé. Il est également intéressant de noter que les enfants ayant fait des études supérieures même s'ils sont peu représentés (2,3%), viennent de milieux divers.

Ces résultats confortent la thèse de la transmission de la structure scolaire des parents aux enfants et laisse entrevoir en perspective que les générations futures seront globalement mieux éduquées, puisque les pères n'ayant pas fréquenté l'école sont de moins en moins nombreux.

Tableau 5. 3 : Table des origines scolaires

Père	Enfant					
	Sans niveau	**Ecole coranique**	**Primaire**	**Secondaire**	**Supérieur**	**Ensemble**
Sans niveau	67,8	71,8	46,6	32,2	29,5	40,6
Ecole coranique	0	26,7	0,6	0,1	1,6	1,0
Primaire	23,9	0,5	42,8	38,9	16,6	39,1
Secondaire	6,4	1	9,6	25,3	35,4	17,0
Supérieur	1,9	0	0,4	3,5	16,9	2,3
Total	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

5.1.2 Mobilité professionnelle entre générations

La possibilité que les générations actuelles puissent améliorer leur condition sociale par rapport aux générations passées permet de juger de l'efficacité du principe de l'égalité des chances et de la méritocratie qui constitue l'un des principes fondateurs des sociétés modernes. Ce qui place la question de la mobilité entre générations au cœur de la problématique économique et sociale de toute société qui aspire à améliorer le bien être de ses populations. Elle se base sur la construction d'une table de mobilité dite intergénérationnelle qui permet de saisir, par exemple, le pourcentage de fils de commerçants restés commerçants.

L'étude de la mobilité professionnelle consiste à quantifier et à comprendre les mécanismes de transmission du statut socioprofessionnel d'une génération à une autre. Elle se fonde sur l'analyse de la branche d'activité où ont exercé/exercent les parents par rapport à celle des enfants.

L'analyse de la structure des emplois des enfants tchadiens par secteur d'activité en 2011 montre une prédominance du secteur primaire qui englobe l'agriculture, l'élevage, la pêche et la chasse que nous appelons "agriculture" au sens large (75,4% des emplois), une part relativement importante des services hors commerce (9,5%), et les poids relativement faibles de l'industrie (8,3%) et du commerce (6,8%) au Tchad (tableau 5.4).

La comparaison des secteurs d'activité dans lesquelles exercent les travailleurs d'aujourd'hui avec ceux de leurs pères, montre l'émergence de l'industrie au détriment du secteur primaire et dans une moindre mesure des services. A titre d'exemple, 85,6% des pères exerçaient une activité de type agricole, alors que cette proportion n'est que de 75,4% chez les enfants. Environ 2% des pères travaillaient dans l'industrie, alors que ce secteur d'activité emploie aujourd'hui 8,3% des enfants. Ces évolutions ne sont pas uniformes à l'échelle du pays : dans le milieu rural dominé par l'agriculture la structure a peu évolué, alors que dans les zones

urbaines les mutations ont été importantes, résultat du développement économique et de l'exode rural qu'il a généré.

La diagonale de la table de mobilité intergénérationnelle présente la proportion d'enfants exerçant dans le même secteur d'activité que leur père. Le secteur primaire enregistre un fort taux d'immobilité : sur 100 enfants dont le père exerçait dans le secteur primaire, 82 travaillent encore dans ce même secteur d'activité. Ce taux national est bien entendu plus élevé en milieu rural où il atteint 86,9%.

On remarque tout de même la forte propension du secteur primaire à accueillir les enfants dont les parents n'étaient pas agriculteurs. En effet, sur 100 enfants issus d'une famille dont le père exerçait dans l'industrie, environ 58 ont trouvé un emploi dans le secteur primaire. Ce ratio est de 21,3% dans le commerce et de 36,6% dans les services. Ceci peut s'expliquer par le fait que les enfants ayant reçu des propriétés en héritage n'hésitent plus à les mettre en valeur.

Le taux d'immobilité dans l'agriculture aurait pu être plus important n'eut été la baisse des cours des matières premières agricoles. Le secteur des services offre également une certaine rigidité: plus de 30,2% des enfants travaillent dans le même secteur d'activité que leur père; cette proportion est plus grande (45,2%) si l'on se limite au milieu urbain.

Ainsi qu'il a été précisé, le taux d'immobilité ou de reproduction sociale ne résulte pas seulement des volontés individuelles mais également des mutations structurelles de l'économie.

Tableau 5.4: Table de mobilité intergénérationnelle suivant le secteur d'activité par milieu de résidence

Secteur d'activité du père	Secteur d'activité de l'enfant					
	Agriculture	Industrie	Commerce	Service	Total	Ensemble
Urbain						
Agriculture	31,2	15,6	21,2	31,9	100	52,4
Industrie	13,2	23,2	29,5	34,1	100	5,0
Commerce	4,3	11,1	50,7	33,9	100	13,2
Service	7,0	25,3	22,5	45,2	100	29,3
Ensemble	19,7	18,2	25,9	36,2	100	100
Rural						
Agriculture	86,9	5,8	3,3	4,1	100	91,1
Industrie	81,9	9,1	6,3	2,6	100	1,5
Commerce	45,9	30,2	6,4	17,6	100	1,5
Service	60,8	12,5	8,8	17,9	100	5,9
Ensemble	84,6	6,6	3,7	5,1	100	100
Ensemble						
Agriculture	82,0	6,6	4,8	6,5	100	85,6
Industrie	57,5	14,1	14,6	13,8	100	2,0
Commerce	21,3	18,9	32,7	27,2	100	3,2
Service	36,6	18,2	15,0	30,2	100	9,2
Ensemble	75,4	8,3	6,8	9,5	100	100

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

NB : le tableau porte sur les actifs de 15 ans et plus dont on connaît la branche d'activité du père[5] *(lorsque la personne avait elle-même 15 ans).*

Si l'on calcule le taux d'immobilité global, il est de 73% au niveau national. Il apparaît qu'en milieu rural quatre enfants sur cinq travaillent dans le même secteur d'activité que leur père, alors qu'en zone urbaine du fait de la plus grande diversité des activités économiques, cette proportion n'est plus que de deux enfants sur cinq. Le graphique 5.2 montre qu'en milieu urbain, le taux d'immobilité dans le commerce (51%) dépasse de loin celui de l'ensemble (39%) alors qu'en milieu rural c'est le secteur d'activité agriculture qui a un taux d'immobilité supérieur à celui du niveau national (87% contre 79%). Cette dernière tendance est celle qui est observée au niveau de l'ensemble du Tchad.

[5] Au moment de la collecte, on a posé aux enquêtés la question suivante *« Lorsque vous aviez 15 ans, votre père travaillait-il ? »*
Les modalités de cette question sont :
« Oui » : Le père travaillait effectivement quand l'enquêté avait 15 ans.
« Non » : Le père ne travaillait pas quand l'enquêté avait 15 ans.
« Père absent » : Le père est décédé ou encore l'enquêté sait qu'il vivait peut-être quelque part, mais il n'avait aucune information sur lui et sur ses activités. Il peut s'agir dans ce dernier cas d'un père qui a abandonné sa famille (suite à un divorce par exemple), d'un père qui n'a jamais reconnu ses enfants, etc.
« Ne sait pas » : Bien que son père ait été présent, l'enquêté ne savait rien des possibles activités de son père, quand il avait 15 ans.

Graphique 5.2 : Taux d'immobilité selon le secteur d'activité par milieu de résidence

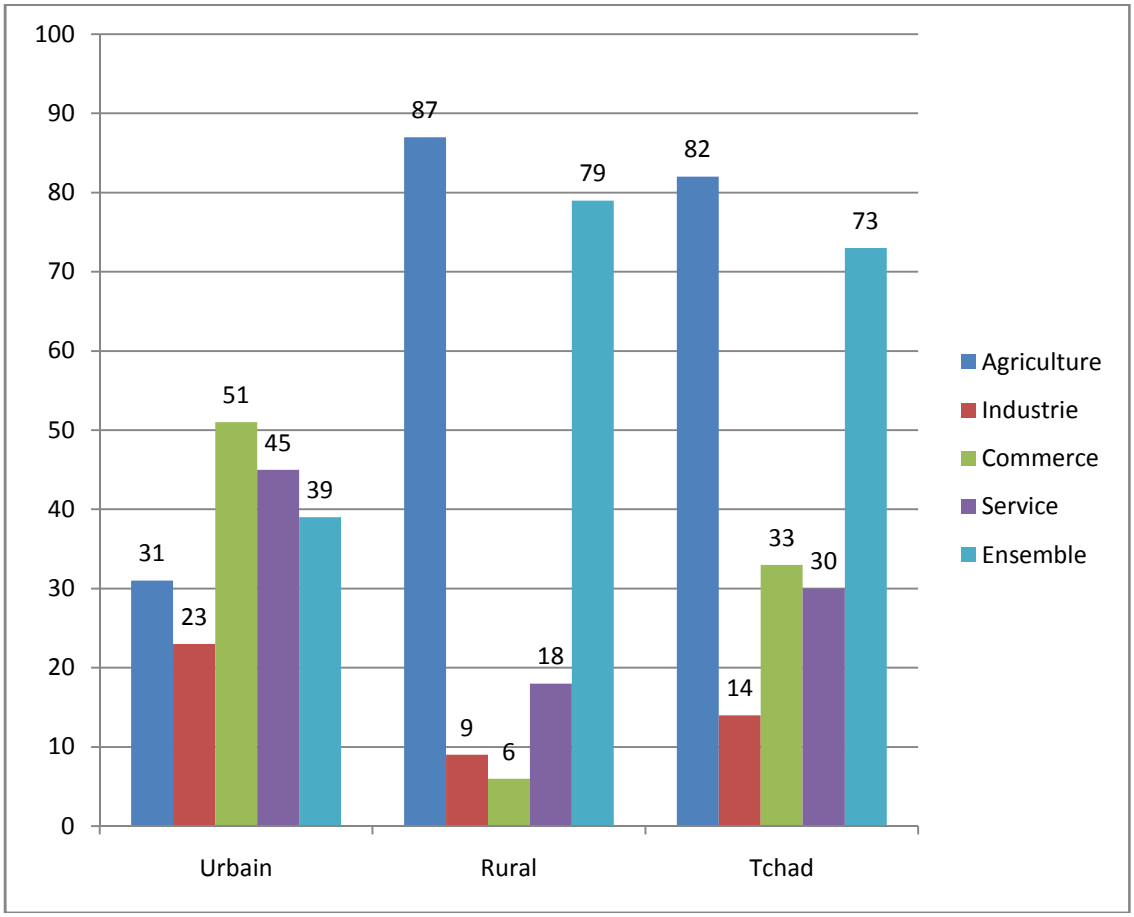

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

Si l'on compare le type d'entreprise ou le secteur institutionnel dans lequel exercent les actifs d'aujourd'hui avec celui où travaillaient leurs pères, on observe une forte stabilité de la structure productive, à savoir le poids de plus en plus important des exploitations agricoles et entreprises privées non agricoles.

Quelques chiffres illustrent cet immobilisme social : par exemple, 55,7 % des actifs occupés de 15 ans et plus qui ont déclaré que leur père travaillait dans les entreprises privées non agricoles exercent actuellement dans le même secteur institutionnel d'activité. De même, on a 82,5% des enfants qui travaillent dans le même type d'entreprise privée informelle aujourd'hui comme l'ont fait leurs pères et 17,6% des actifs occupés de 15 ans et plus qui ont déclaré que leur père travaillait dans l'administration publique exercent actuellement dans le même secteur institutionnel d'activité (voir tableau 5.5).

Tableau 5.5: Table de mobilité intergénérationnelle suivant le secteur institutionnel

Secteur institutionnel du père	Secteur institutionnel du fils							
	Administration publique	Entreprise publique ou parapublique	Entreprise privée non agricole	Entreprise privée informelle	Exploitation agricole	Organisation internationale	Ménage	Total
Administration publique	17,6	0,4	48,9	32,6	0,1	0,3	0,1	100
Entreprise publique ou parapublique	9,0	1,5	42,3	46,1	0	1,0	0	100
Entreprise privée non agricole	7,1	0,7	55,7	35,3	0,2	1,0	0,1	100
Entreprise privée informelle	2,2	0,0	14,5	82,5	0,0	,5	0,3	100
Exploitation agricole	4,2	0	21,6	71,0	0	3,1	0	100
Organisation internationale	4,2	0	30,3	64,1	0,1	1,4	0	100
Ménage	5,1	0	49,8	45,2	0	0	0	100
Ensemble	3,5	0,1	20,2	75,4	0,0	0,5	0,2	100

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

L'analyse en termes de catégories socioprofessionnelles montre une légère diminution de la proportion des salariés (cadres, employés et ouvriers qualifiés, autres salariés) : 9,3% des pères étaient des salariés contre seulement 8,6% des enfants. La proportion des cadres (3,3 % chez les pères contre 2,4% chez les fils), d'employés et d'ouvriers qualifiés (3,8% chez les pères et 3,5% chez les fils) a aussi légèrement diminué. C'est chez les non-salariés que la baisse est la plus importante. En effet plus de 75% des pères étaient classés dans cette catégorie contre seulement 57,6% des fils.

Il ressort également une faible mobilité sociale, 64,9% des enfants dont le père était non salarié sont demeurés des non-salariés. Le fait de posséder un diplôme équivalent ou plus élevé que celui du père ne garantit pas l'accès à une position sociale équivalente ou meilleure, celle-ci semble davantage résulter des opportunités d'emplois sur le marché du travail.

Par ailleurs, on observe une déformation des catégories socioprofessionnelles (CSP) vers la catégorie non-salariée. Les pères tout comme les enfants non-salariés se retrouvent beaucoup plus en milieu rural (père : 78,1% et enfant : 58,4%) qu'en milieu urbain (père : 57,9% et enfant : 52,5%).

L'histoire de la population du Tchad montre que les enfants héritent généralement des biens de leur père, y compris la gestion de leur métier. Dans cette perspective, où l'entreprise individuelle se confond au bien familial, les parents transmettent progressivement leur connaissance aux enfants pour assurer la relève.

Tableau 5.6: table de mobilité intergénérationnelle suivant la catégorie socioprofessionnelle par milieu de résidence (%)

Catégorie socioprofessionnelle du père	Catégorie socioprofessionnelle du fils						
	Cadre	Employé, ouvrier qualifié	Non salarié	Salarié non qualifié	Autres	Total	**Ensemble**
Urbain							
Cadre	29,2	16,9	35,4	9,0	9,5	100	**14,3**
Employé, ouvrier qualifié	12,4	26,4	44,2	9,9	7,2	100	**11,3**
Non salarié	7,2	14,0	60,3	6,5	12,0	100	**57,9**
Salarié non qualifié	8,9	11,8	54,0	18,2	7,0	100	**3,8**
Autres	11,4	15,5	43,3	7,9	21,8	100	**12,7**
Ensemble urbain	**11,5**	**15,9**	**52,5**	**7,9**	**12,1**	**100**	**100,0**
Rural							
Cadre	5,6	,9	59,4	1,4	32,7	100	**1,5**
Employé, ouvrier qualifié	2,2	5,1	43,5	6,1	43,1	100	**2,5**
Non salarié	0,6	1,6	65,5	1,4	31,0	100	**78,1**
Salarié non qualifié	0	2,9	61,5	3,6	32,0	100	**1,9**
Autres	1,7	0,5	25,8	3,1	68,9	100	**16,0**
Ensemble rural	**0,9**	**1,5**	**58,4**	**1,8**	**37,4**	**100**	**100**
TCHAD							
Cadre	20,1	10,7	44,7	6,1	18,4	100	**3,3**
Employé, ouvrier qualifié	6,5	14,1	43,8	7,7	27,9	100	**3,8**
Non salarié	1,3	2,9	64,9	1,9	28,9	100	**75,2**
Salarié non qualifié	2,2	5,1	59,7	7,2	25,8	100	**2,2**
Autres	2,8	2,2	27,9	3,6	63,4	100	**15,5**
Ensemble	2,4	3,5	57,6	2,7	33,8	100	100

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

5.2 PERCEPTION DE L'EMPLOI ET TYPE D'EMPLOI DESIRE PAR LES JEUNES GENERATIONS

Le degré de satisfaction des actifs occupés de l'emploi qu'ils exercent ou du type d'emplois recherchés par les inactifs ou les chômeurs qui veulent s'insérer sur le marché du travail mérite une attention particulière, compte tenu de l'importance fondamentale des anticipations des agents sur la dynamique économique globale. Plus spécifiquement, la nature des désajustements entre emplois proposés et emplois désirés donne une mesure des rigidités potentielles sur le marché du travail, pouvant jouer sur le taux d'activité, le chômage ou les rémunérations.

Environ 60% des tchadiens de 15 ans et plus désirent maintenir leur position actuelle au niveau de leur situation d'emploi. L'étude des projets d'emploi pour l'avenir par sexe montre que 66,8% des femmes désirent garder leur statut actuel alors que 51,7%, seulement d'hommes sont pour cette situation. Quand on s'intéresse au milieu de résidence, on constate que 61,9% des individus en milieu rural désirent garder leur statut actuel alors que 51,8% seulement des citadins souhaitent garder leur actuel emploi ou rester inactif.

Environ 8% des tchadiens souhaitent obtenir un nouvel emploi dans une autre entreprise, 14,9% sont à la recherche d'un emploi et 17,1% souhaitent avoir dans l'avenir une promotion dans leur emploi. 75% des actifs occupés de 60 ans et plus désirent garder l'emploi qu'ils ont au moment de l'enquête ou rester inactif et 13,6% sont pour une promotion dans leur emploi.

Tableau 5.7: répartition (en %) des projets d'emploi pour l'avenir par sexe, grand groupe d'âges et milieu de résidence

	Projet d'emploi pour l'avenir				
	Obtenir un emploi	Obtenir un nouvel emploi dans la même entreprise (promotion dans l'emploi)	Obtenir un nouvel emploi dans une autre entreprise	Garder l'emploi que vous avez actuellement, ou rester inactif	Ensemble
Milieu de résidence					
Urbain	19,4	20,3	8,4	51,8	100
Rural	13,8	16,3	7,9	61,9	100
Sexe					
Masculin	15,4	21,1	11,7	51,7	100
Féminin	14,4	13,8	5,0	66,8	100
tranche d'âges					
15-24 ans	20,2	19,2	9,0	51,6	100
25-59 ans	10,8	15,8	8,7	64,7	100
60 ans et plus	7,6	13,6	3,8	75,0	100
Ensemble	14,9	17,1	8,0	60,0	100

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

Lorsqu'on interroge les jeunes sur leurs projets professionnels, on note un léger désajustement entre leurs préférences et les opportunités réelles d'emplois. L'administration publique qui n'a créé qu'environ 3% des emplois en 2010 attire environ 29% des jeunes de 15-24 ans. Le secteur agriculture a lui aussi près de 59% des emplois dans les exploitations agricoles; ces emplois ne conviennent qu'aux désirs de 27% des jeunes.

En ce qui concerne les catégories socioprofessionnelles souhaitées, des désajustements sont constatés à tous les niveaux. En effet, près de 12% des jeunes souhaiteraient des postes de cadre supérieur alors que pour cette catégorie, il y a eu moins de 1% d'emplois crées. De même, les postes de cadre moyens créés comptent pour moins de 2% alors que les demandeurs se situent à environ de 17% de l'ensemble des jeunes. Quel que soit le milieu de résidence, les catégories recherchées par les jeunes ne sont pas en adéquation avec ceux correspondant aux emplois crées.

Une exception apparait d'ailleurs en milieu urbain pour les emplois indépendants (entreprises privées non agricoles): les emplois correspondant aux catégories d'employeur ou de travailleur pour compte propre semblent être en adéquation avec les emplois désirés avec les jeunes.

Tableau 5.8: structure des emplois désires par les jeunes (15-24 ans) et emplois crées en 2010 selon le secteur institutionnel et la catégorie socioprofessionnelle par milieu de résidence

	Urbain		Rural		Ensemble	
	emplois désirés par les jeunes	emplois crées	emplois désirés par les jeunes	emplois crées	emplois désirés par les jeunes	emplois crées
Secteur institutionnel désiré						
Administration publique	35,9	7,4	26,6	1,8	28,9	2,9
Entreprise publique ou parapublique	4,7	1,3	4,1	0,1	4,2	0,3
Entreprise privée non agricole	27,1	79,3	35,9	24,7	33,8	35,9
Exploitation agricole	26,6	9,6	26,8	71,6	26,8	58,8
Organisation internationale	2,0	0,2	0,4		0,8	0,1
Entreprise associative	1,1	1,3	1,5		1,4	0,3
Ménage	0,5	0,9	0,4	1,9	0,4	1,7
Indifférent	2,1		4,2		3,7	
Catégorie socioprofessionnelle désirée						
Cadre supérieur, ingénieur	19,4	2,4	9,7	0,1	12,1	0,6
Cadre moyen, agent de maitrise	20,0	4,9	16,1	,5	17,1	1,4
Employé/Ouvrier	12,7	15,5	11,3	3,6	11,6	6,0
Manœuvre	3,2	9,8	5,8	2,6	5,2	4,0
Patron/Travailleur pour compte propre	43,0	45,5	52,4	26,2	50,0	30,2
Aide familial/Apprenti	1,6	21,9	4,8	67,0	4,0	57,8
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

5.3 MATRICE DE TRANSITION DANS L'EMPLOI (emploi antérieur et emploi actuel)

L'emploi antérieur est l'emploi principal occupé par l'enquêté juste avant son statut d'activité actuel. Il peut être soit dans la même entreprise (par exemple, promotion d'ouvrier à contremaître), soit dans une entreprise différente, si la personne en a changé. L'emploi antérieur[6] est un emploi que l'enquêté a cessé d'exercer.

Si l'on compare la branche d'activité dans laquelle exercent les actifs d'aujourd'hui avec celle où ils travaillaient antérieurement, on observe une forte stabilité de la structure productive.

Quelques chiffres illustrent cet immobilisme social : par exemple, 47,3% des actifs de 15 ans et plus qui déclarent qu'ils travaillaient dans l'agriculture, sylviculture et cueillette exercent actuellement dans la même branche d'activité.

De même, on a 23,2% des individus qui travaillaient respectivement dans la branche " commerce et réparation d'engins" exercent dans la même branche qu'antérieurement. On peut aussi évoquer la branche "Fabrication aliments, boissons et tabac" ou le taux d'immobilité dans l'emploi s'établit à 22,8% des individus.

[6] Tout changement de poste de travail, toute promotion dans la hiérarchie de son entreprise est considéré comme un changement d'emploi.

Les emplois pour lesquels les taux d'immobilité sont les plus faibles sont respectivement: la pèche (1,4%), les activités extractives (2,5%), Hébergement et restauration (6,8%). Les individus exerçant leur emploi antérieur dans ces branches ont massivement changé de branche d'activité. Beaucoup de travailleurs ont quitté leurs anciennes branches pour se retrouver au niveau de l'agriculture, sylviculture et cueillette.

Tableau 5.9: Table de mobilité dans l'emploi suivant la branche d'activité

Branche d'activité antérieure	Branche d'activité actuelle											
	Agriculture, Sylviculture, et cueillette	Élevage et chasse	Pêche	Activités extractives	Fabrication aliments, boissons et tabac	Autres industries	Bâtiments et travaux publics	Commerce et réparation engins	Transport et entreposage	Hébergement et restauration	Autres services	Total
Agriculture, Sylviculture, et cueillette	41,7	4,9	0,2		4,5	7,6	3,7	10,0	2,1	0,6	24,6	100
Élevage et chasse	61,5	7,9	0,1		0,1	0,4	0,8	13,4	1,1	0,1	14,5	100
Pêche	37,3	20,0	1,4		2,2	11,9		4,1	5,2		17,8	100
Activités extractives	87,1			2,5			0,4				10,0	100
Fabrication aliments, boissons et tabac	48,2	0,4			22,8	0,5	1,4	7,8	0,7	6,2	12,0	100
Autres industries	52,8					7,7	9,6	8,8	2,4	2,0	16,7	100
Bâtiments et travaux publics	68,0	1,7	0,6	1,3	0,4	0,9	13,9	3,3	2,8		7,1	100
Commerce et réparation engins	41,9	2,8	0,1		10,9	2,1	4,2	23,2	3,7	1,5	9,6	100
Transport et entreposage	31,2			0,7	4,4	6,1	6,8	20,1	18,5	0,1	12,1	100
Hébergement et restauration	58,2			0,5	27,8	0,2		3,4		6,8	3,1	100
Autres services	48,8	0,3		0,4	2,9	5,7	3,0	8,7	0,4	1,9	27,9	100
Total	**47,3**	**2,9**	**0,2**	**0,2**	**7,3**	**4,2**	**4,2**	**12,6**	**2,7**	**1,6**	**16,8**	**100**

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

L'analyse de la transition dans l'emploi suivant le secteur d'activité montre que 51,3% des actifs du secteur agricole de 2011 étaient dans le passé dans le même secteur d'activité. Cet immobilisme est également observé chez les actifs de l'industrie , du commerce et des services avec respectivement 18,8%, 23,2% et 26,3% des actifs restés sans changement au niveau de leur secteur d'activité.

Tableau 5.10: Table de mobilité dans l'emploi suivant le secteur d'activité

Emploi antérieur	Emploi actuel				
	Agriculture	Industrie	Commerce	Service	Ensemble
Agriculture	51,3	13,3	10,4	25,0	100
Industrie	59,5	18,8	6,0	15,7	100
Commerce	44,8	17,2	23,2	14,8	100
Service	47,8	16,3	9,6	26,3	100
Ensemble	50,4	15,9	12,6	21,2	100

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

Selon les informations relatives à l'immobilité des actifs dans l'emploi selon la catégorie socioprofessionnelle, le taux d'immobilisme atteint les valeurs les plus élevées dans les

catégories suivantes: Cadre supérieur (79,5%), cadre moyen (40,1%) et travailleur pour compte propre (64,1%). Ce qui veut dire que les ingénieurs et hauts cadres de conception changent rarement d'emploi une fois insérés dans une structure où ils trouvent leur compte. Il faut aussi remarquer que plusieurs individus ayant d'autres statuts se retrouvent massivement comme des travailleurs pour compte propre. Il s'agit des catégories: Patron (59,4%), Manœuvre (50,5%), Aide familial (52,9%), Apprenti (57,1%).

Tableau 5.11: Table de mobilité dans l'emploi suivant la catégorie socioprofessionnelle

Emploi antérieur	Emploi actuel										
	Cadre, supérieur, ingénieur	Cadre moyen, agent de maîtrise	Employé/ouvrier qualifié	Employé/ouvrier semi qualifié	Manœuvre	Patron	Travailleur pour compte propre	Aide familial	Apprenti	Inclassable	Total
Cadre supérieur, ingénieur	79,5	6,9	4,7				8,9				100
Cadre moyen, agent de maîtrise	4,7	40,1	3,0	4,9	6,7		26,7	13,0		1,0	100
Employé/ouvrier qualifié	4,4	3,0	16,0	3,9	12,2	1,3	53,2	4,8	0,7	0,4	100
Employé/ouvrier semi qualifié	1,5	3,2	3,8	14,7	3,3	1,1	53,4	14,5		4,4	100
Manœuvre	0,2	4,6	3,7	2,9	13,3	1,4	50,5	20,1	1,2	2,1	100
Patron		3,3	6,1	7,5		23,6	59,4				100
Travailleur pour compte propre	1,0	1,6	4,3	3,1	2,7	1,6	64,1	18,0	0,4	3,2	100
Aide familial		1,8	1,2	4,1	2,8	0,6	52,9	28,4	1,2	7,1	100
Apprenti	1,8	0,3	4,8	4,6	5,1	1,6	57,1	15,7	3,2	5,9	100
Inclassable	5,3	3,7	1,5	2,2	1,7	0,7	36,0	43,8	4,5	0,6	100
Ensemble	1,8	3,3	4,3	4,0	4,4	1,7	56,0	20,1	1,0	3,3	1000
Source: INSEED, ECOSIT, 2011											

L'analyse de la transition dans l'emploi suivant le secteur institutionnel montre que 48,6% des actifs du secteur institutionnel "exploitation agricole" de 2011 étaient dans le passé dans le même secteur institutionnel. De même 28,6% et 53,6% des anciens travailleurs de l'administration publique et des entreprises privées non agricoles sont restés employés des mêmes secteurs.

Par contre les secteurs institutionnels "Organisation internationale" et "Entreprise publique et parapublique" enregistrent des taux d'immobilité très faibles. Cette situation pourrait se justifier par la fermeture et la privatisation de nombreuses entreprises publiques qui se sont accompagnés de nombreux licenciements et compressions de personnel.

Tableau 5.12: Table de mobilité dans l'emploi suivant le secteur institutionnel

	Administration publique	Entreprise publique ou parapublique	Entreprise privée non agricole	Exploitation agricole	Organisation internationale	Entreprise associative	Ménage	Ensemble
Administration publique	26,8		39,5	32,2		0,9	0,5	100
Entreprise publique ou parapublique	8,7	1,5	43,4	44,8		1,7		100
Entreprise privée non agricole	0,7	0,3	53,6	43,6		0,3	1,5	100
Exploitation agricole	5,0	0,1	45,6	48,6	0,3	0,4		100
Organisation internationale	2,4	1,9	30,2	54,8	0,2	10,4		100
Entreprise associative	0,8		27,2	50,9		21,1		100
Ménage			98,9				1,1	100
Ensemble	**6,7**	**0,3**	**47,5**	**42,8**	**0,1**	**1,6**	**0,9**	**100**

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

BIBLIOGRAPHIE

1. AFRISTAT (1999), « *Concepts et indicateurs du marché du travail et du secteur informel* », *Série Méthodes* n°2, Décembre.

2. AFRISTAT, DIAL (2001), « *Méthodologie de réalisation d'une enquête 1-2-3 dans les principales agglomérations des pays de l'UEMOA* », Juin.

3. **BIT (2000),** « *Recommandations internationales en vigueur sur les statistiques du travail* », *Genève*.

4. **INS (2005),** « *Phase 1 : Enquête sur l'emploi, Rapport principal* », EESI, Cameroun.

5. **INSEED(2006),** Ministère des Finances, de l'Économie et du Plan, Profil de Pauvreté, ECOSIT2, Novembre 2006, 99 p.

6. **INSEED (2012 a),** Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques, Deuxième Recensement général de la population et de l'habitat *« Résultats globaux définitifs»*, Ministère du Plan, de l'Économie et de la Coopération Internationale, N'Djaména, Mars 2012, 199 p.

7. **INSEED (2012 b),** Institut National de la Statistique, des Études Économiques et Démographiques, Deuxième Recensement général de la population et de l'habitat *« Principaux indicateurs globaux issus de l'analyse thématique»*, Ministère du Plan, de l'Économie et de la Coopération Internationale, N'Djaména, Août 2012, 92 p.

ANNEXES

Annexe 1: Volume de la population âgée de 6 ans et plus par grands groupes d'âge selon le milieu et la région de résidence

	6 à 14 ans	15 à 24 ans	25 ans et plus	Ensemble
Milieu de résidence				
Urbain	481 558	892 283	66 118	1 439 959
Rural	2 249 383	3 476 593	342 924	6 068 900
Lieu de résidence				
N'Djaména	197 747	415 894	29 004	642 645
Autres Milieux urbains	283 811	476 389	37 114	797 314
Milieu Rural	2 249 383	3 476 593	342 924	6 068 900
Région de résidence				
Bahr El Gazel	33 309	44 789	4 690	82 789
Batha	98 540	149 533	23 546	271 619
Borkou-Ennedi-Tibesti	44 083	81 752	7 794	133 629
Chari Baguirmi	155 537	261 882	25 053	442 471
Guéra	137 484	207 500	25 240	370 224
Hadjer Lamis	162 457	240 659	30 370	433 487
Kanem	123 407	143 575	20 557	287 538
Lac	99 098	144 391	13 212	256 701
Logone Occidental	167 745	317 658	15 433	500 836
Logone Oriental	255 677	352 688	22 390	630 755
Mandoul	170 598	287 687	20 516	478 801
Mayo Kebbi Est	211 833	310 763	40 000	562 596
Mayo Kebbi Ouest	175 427	277 886	20 417	473 731
Moyen Chari	126 255	217 601	17 769	361 625
N'Djaména	197 747	415 894	29 004	642 645
Ouaddai	152 411	295 772	29 873	478 056
Salamat	82 783	117 471	10 237	210 491
Sila	74 366	99 542	12 460	186 368

Tandjilé	159 656	248 260	15 986	423 903
Wadi Fira	102 527	153 572	24 496	280 594
Ensemble	2 730 941	4 368 876	409 042	7 508 859

Annexe 2: Effectifs de la population âgée de 6 ans et plus par milieu de résidence et grands groupes d'âge selon la situation dans l'activité

	Actif occupé	Chômeur BIT	Chômeur découragé	Inactif	Ensemble
Milieu de résidence					
Urbain	515 434	41 952	28 019	854 554	1 439 959
Rural	2 878 619	166 151	200 271	2 823 859	6 068 900
Lieu de résidence					
N'Djamena	206 062	22 374	14 296	399 913	642 645
Autres Milieux urbains	309 372	19 578	13 724	454 641	797 314
Milieu Rural	2 878 619	166 151	200 271	2 823 859	6 068 900
Grands groupes d'âge					
6 à 14 ans	553 771	23 838	34 353	1 691 107	2 303 070
15 à 24 ans	2 618 302	176 920	185 989	1 785 366	4 766 576
25 ans et plus	221 980	7 345	7 949	201 940	439 213
Ensemble	3 394 053	208 103	228 290	3 678 413	7 508 859

Annexe 3: Effectifs de la population active par milieu de résidence et grands groupes d'âge et le niveau d'instruction

	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	**Féminin**	**Ensemble**	**Masculin**	**Féminin**	**Ensemble**	**Masculin**	**Féminin**	**Ensemble**
Grands groupes d'âge									
6 à 14 ans	22 359	19 322	41 681	332 104	238 178	570 282	354 463	257 500	611 962
15 à 24 ans	332 917	178 682	511 599	1 373 195	1 096 416	2 469 611	1 706 112	1 275 098	2 981 211
25 ans et plus	21 596	10 530	32 126	144 054	61 093	205 147	165 650	71 623	237 273
Niveau d'instruction									
Sans instruction	138 824	102 516	241 341	936 497	968 954	1 905 450	1 075 321	1 071 470	2 146 791
Primaire	7 676	2 461	10 137	49 959	16 239	66 198	57 636	18 700	76 335
École coranique	84 256	49 999	134 255	651 893	349 889	1 001 783	736 149	399 889	1 136 038
Secondaire	111 656	45 726	157 381	206 284	60 549	266 832	317 939	106 274	424 213
Professionnel	10 274	3 943	14 216	89		89	10 363	3 943	14 306
Supérieur	24 186	3 889	28 075	4 631	57	4 688	28 817	3 946	32 762
Ensemble	**376 872**	**208 533**	**585 406**	**1 849 353**	**1 395 688**	**3 245 041**	**2 226 225**	**1 604 221**	**3 830 446**

Annexe 4: Effectifs de la population inactive par milieu de résidence et grands groupes d'âge et le niveau d'instruction

	Urbain			Rural			Ensemble		
	Masculin	**Féminin**	**Ensemble**	**Masculin**	**Féminin**	**Ensemble**	**Masculin**	**Féminin**	**Ensemble**
Grands groupes d'âge									
6 à 14 ans	181193	189862	371055	665158	654894	1320052	846351	844756	1691107
15 à 24 ans	130802	313136	443938	341958	999470	1341428	472760	1312606	1785366
25 ans et plus	17094	22467	39560	66400	95979	162380	83494	118446	201940
Niveau d'instruction									
Sans instruction	90672	251324	341996	572774	1287655	1860429	663445	1538980	2202425
Primaire	6851	8542	15392	19575	18747	38321	26426	27288	53714
Ecole coranique	141165	171808	312973	429858	415962	845821	571023	587770	1158793
Secondaire	81120	88549	169669	50880	27979	78859	132000	116528	248528
Professionnel	2160	1865	4025				2160	1865	4025
Supérieur	7121	3378	10498	430		430	7550	3378	10928
Ensemble	329089	525465	854554	1073517	1750343	2823859	1402605	2275808	3678413

Annexe 5: Table de mobilité scolaire par milieu de résidence

Niveau d'études du père	Niveau d'études de l'enfant							Au moins autant d'années d'études que leur père	Nombre d'années en plus d'études que leur père
	Sans niveau	Ecole coranique	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total	Ensemble		
Urbain									
Sans niveau	1,4	2	31,4	57	8,2	100	***42,2***	1	11,9
Ecole coranique	-	31,2	15,4	13,9	39,5	100	***0,5***	-	-
Primaire	0,5	0,2	29,9	62,4	7	100	***23,1***	0,91	7,79
Secondaire	0,9	0,2	18,5	69,4	11	100	***27,9***	0,5	-1,13
Supérieur	1,2	0	8,3	67,1	23,4	100	***6,3***	0,23	-7,2
Ensemble urbain	**1**	**0,9**	**24,8**	**63,1**	**10,2**	**100**	**100**	**0,75**	**4,92**
Rural									
Sans niveau	2,4	4,9	63,8	28,5	0,4	100	***62,2***	1	6,54
Ecole coranique	-	68,2	31,8	-	-	100	***1,6***	-	-
Primaire	0,9	-	59,4	39,7	-	100	***29,4***	0,81	3,66
Secondaire	-	-	38,7	60,6	0,7	100	***6,7***	0,28	-4,44
Supérieur	-	-	-	100		100	***0,1***	0	-9
Ensemble rural	**1,4**	**3**	**58,7**	**36,7**	**0,3**	**100**	**100**	**0,83**	**3,97**
Ensemble									
Sans niveau	2,3	4,2	56,5	34,8	2,2	100	***58,3***	1	7,76
Ecole coranique	-	63,7	29,8	1,7	4,8	100	***1,4***	-	-
Primaire	0,8	0	54	43,9	1,3	100	***28,2***	0,83	4,41
Secondaire	0,5	0,2	27,8	65,3	6,2	100	***10,8***	0,4	-2,66
Supérieur	1,1	0	8	68,4	22,5	100	***1,3***	0,22	-7,28
Tchad	**1,3**	**2,4**	**49,3**	**44**	**3**	**100**	**100**	**0,81**	**4,23**

Source: INSEED, ECOSIT3, 2011

Annexe 6: Liste des superviseurs régionaux de terrain de l'ECOSIT3

RÉGION	**NOMS ET PRÉNOMS**
BARH EL GAZAL	SEVERIN ADOUM
BATHA	YONDAMAL JULIEN
BET	ADAM MOUSTAPHA
BET	AHMED CHOUA DOUMARA
BET	MAHAMAT BARH ARY
CHARI BAGUIRMI	ROGANGOUM KODINDOUMA HERVE
GUERA	MAHAMAT TIDJANI ABAKAR
HADJER LAMIS	ASSEMAL ALFRED
KANEM	KOUMAKOI HAROUN
LAC	YAYA MAMADOU
LOGONE OCCIDENTAL	ASSEM GADEBE
LOGONE ORIENTAL	DOUMDEOUDJE MOISE
MANDOUL	NADJIOROUM NDINGADET
MAYO KEBBI EST	DJANMON WAISSALA
MAYO KEBBI OUEST	DJERABE KELOS
MOYEN CHARI	ADOUMBAYE DAM PIERRE
NDJAMENA (1er et 2e arrdts)	GAGUE NGANGTAR
NDJAMENA (3e et 4e arrdts)	DJIMRABAYE PIERRE
NDJAMENA (5e et 6e arrdts)	LENAN GANGUINON
NDJAMENA (7e et 9e arrdts)	AINGUEBAYE NDINGANRA
NDJAMENA (8e et 10e arrdts)	NOUBARANGUE ARMAND
N'DJAMENA (renforcement d'effectif)	DJEDANEM ERIC
N'DJAMENA (renforcement d'effectif)	ABDELNASSOUR HOSKY
N'DJAMENA (renforcement d'effectif)	NELOUMSENGAR SINGUELENGAR
N'DJAMENA (renforcement d'effectif)	DIONMAYE MBAÏMOUNDOU
OUADDAI	MATCHOKE TCHOUAFENE VOUNKI
SALAMAT	KEM-ALLAHTE JULIEN
SILA	MAHAMAT SALEH
TANDJILE	ALLAGOMBAYE ANACLET
WADI FIRA	YOUSSOUF ISSA MAHAMAT

Annexe 7 : Liste des superviseurs de pool de l'ECOSIT3

POOL	**NOMS ET PRÉNOMS**
N'DJAMENA (N'DJAMENA, HADJER LAMIS ET CHARI-BAGUIRMI)	NADJIARABEYE BEASSOUM CHRISTIAN
MOUNDOU (LOGONE ORIENTAL, TANDJILE ET LOGONE OCCIDENTAL)	KOSTELNGAR NODJIMADJI
FAYA (BORKOU, ENNEDI ET TIBESTI)	BOYALNGAR MBATINA
SARH (MOYEN-CHARI ET MANDOUL)	FATA ROUANE
BONGOR (MAYO-KEBBI EST ET MAYO-KEBBI OUEST)	YOUSSOUF IBN ALI
MAO (KANEM, LAC ET BARH EL GAZAL)	MBAÏOGOUM TINRO RAOUL
MONGO (BATHA, SALAMAT ET GUERA)	NOUBADIGNIM RONELYAMBAYE

ABECHE (OUADDAI, WADI FIRA ET SILA)	AHMAT SOULEYMANE HACHIM

Annexe 8 : Liste des membres du Comité Technique de l'ECOSIT3

NOMS ET PRENOMS	**QUALIFICATION(TITRE)**
OUSMAN ABDOULAYE HAGGAR	STATISTICIEN DEMOGRAPHE (SUPERVISEUR GENERAL)
KOSTELNGAR NODJIMADJI	STATISTICIEN (COORDONNATEUR TECHNIQUE)
NADJIARABEYE BEASSOUM CHRISTIAN	STATISTICIEN ECONOMISTE (MEMBRE DU CT)
NOUBADIGNIM RONELYAMBAYE	STATISTICIEN DEMOGRAPHE (MEMBRE DU CT)
BOYALNGAR MBATINA	STATISTICIEN DEMOGRAPHE (MEMBRE DU CT)
FATA ROUANE	STATISTICIEN ECONOMISTE (MEMBRE DU CT)
YOUSSOUF IBN ALI	STATISTICIEN ECONOMISTE (MEMBRE DU CT)
MBAÏOGOUM TINRO RAOUL	STATISTICIEN DEMOGRAPHE (MEMBRE DU CT)
AHMAT SOULEYMANE HACHIM	ECONOMISTE (MEMBRE DU CT)
OUMAR NOUR HAMIDOU	COMPTABLE (MEMBRE DU CT)
MOUSSA MAHAMAT HAGGAR	ADMINISTRATEUR (MEMBRE DU CT)
DEUZOUMBE PAYANG PAFIGN	STATISTICIEN INFORMATICIEN (MEMBRE DU CT)

Annexe 9 : Liste des analystes de l'ECOSIT3 (volet emploi)

NOMS ET PRÉNOMS	**THÈME**	**QUALIFICATION**
FATA ROUANE	ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES	STATISTICIEN ECONOMISTE (MEMBRE DU CT)
BOYALNGAR MBATINA	CHAPITRE 1 : CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION ENQUÊTÉE	STATISTICIEN DEMOGRAPHE (MEMBRE DU CT)
ROGANGOUM KODINDOUMA HERVE	CHAPITRE 2 : CHÔMAGE ET SOUS-EMPLOI	STATISTICIEN (PERSONNE RESSOURCE)
MBAIOGOUM TINRO RAOUL	CHAPITRE 3 : INSERTION DES ACTIFS SUR LE MARCHE DE L'EMPLOI	STATISTICIEN DEMOGRAPHE (MEMBRE DU CT)

NOMS ET PRÉNOMS	THÈME	QUALIFICATION
RIRADJIM MADNODJI ET BOYALNGAR MBATINA	CHAPITRE 4 : CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI PRINCIPAL ET REVENUS DU TRAVAIL	STATISTICIENS DEMOGRAPHES (PERSONNE RESSOURCE ET MEMBRE DU CT)
NOUBADIGNIM RONELYAMBAYE	CHAPITRE 5 : TRAJECTOIRES ET PERSPECTIVES	STATISTICIEN DEMOGRAPHE (MEMBRE DU CT)

Annexe 10 : Liste des membres de l'équipe de revue et correction de l'ECOSIT3

NOMS ET PRENOMS	QUALIFICATION(TITRE)
OUSMAN ABDOULAYE HAGGAR	STATISTICIEN DEMOGRAPHE (SUPERVISEUR GENERAL)
KOSTELNGAR NODJIMADJI	STATISTICIEN (COORDONNATEUR TECHNIQUE)
NADJIARABEYE BEASSOUM CHRISTIAN	STATISTICIEN ECONOMISTE (MEMBRE DU CT)
NOUBADIGNIM RONELYAMBAYE	STATISTICIEN DEMOGRAPHE (MEMBRE DU CT)
BOYALNGAR MBATINA	STATISTICIEN DEMOGRAPHE (MEMBRE DU CT)
FATA ROUANE	STATISTICIEN ECONOMISTE (MEMBRE DU CT)
TABO SYMPHORIEN NDANG	STATISTICIEN ECONOMISTE (CONSULTANT INDEPENDANT)

Annexe 11 : Liste des membres de l'équipe d'édition finale

NOMS ET PRENOMS	QUALIFICATION(TITRE)
ADOUMBE MAOURA	STATISTICIEN ECONOMISTE (PERSONNE RESSOURCE)
KOSTELNGAR NODJIMADJI	STATISTICIEN (COORDONNATEUR TECHNIQUE)
FATA ROUANE	STATISTICIEN ECONOMISTE (MEMBRE DU CT)
ROGANGOUM KODINDOUMA HERVE	STATISTICIEN (PERSONNE RESSOURCE)
NOUBADIGNIM RONELYAMBAYE	STATISTICIEN DEMOGRAPHE (MEMBRE DU CT)
BOYALNGAR MBATINA	STATISTICIEN DEMOGRAPHE (MEMBRE DU CT)

Annexe 12 : : Liste des agents de codification de l'ECOSIT3

NOMS ET PRENOMS	TITRE
BENADJA NASSER SALEH	Contrôleur
MADJ-NDEUDE RATNAN	Contrôleur
IBRAHIM BADINE	Agent
IBRAHIM ADOUM MAHAMAT	Agent
MOUSSA WARDOUGOU	Agent
AB-NASSIR NDADTINGAR	Agent
FATIME BOYALNGAR	Agent
MAHAMAT SALEH OUMAR	Agent
MAHADI ADIRDIR MAHADI	Agent
ZOUA JONAS	Agent
DJIGUEDAM SYLVAIN TAO	Agent
INGER ORELTA MADJI	Agent
DJENOMBAYE IVETTE	Agent
NDOGOBET DIDIER	Agent
TADAYE PORTOLOUM	Agent
BERENGER NGARALBAYE MADNODJI	Agent
MAHAMAT AHMAT OUSTA	Agent
DJELESSEM ALAIN	Agent
YAYA ABDELKERIM	Agent
YAYA DJIBRILLAH	Agent
FORA DELPHINE	Agent
ABDOULAYE HASSALLAH HAGGAR	Agent

Annexe 13 : Liste des agents de saisie de l'ECOSIT3

NOMS ET PRENOMS	TITRE
DEUZOUMBE PAYANG PAFIGN	Superviseur Général
JOEL AOUDOU	Superviseur
HABIB AHMAT MAHAMOUDI	Superviseur
MADJISSEMBAYE NARYANAN	Contrôleur
SOURAYA MAHAMAT SALEH	Contrôleuse
MBAITOUBAM BRUNO	Contrôleur
SOBDIBE SYLVAIN	Contrôleur
KEIMIA ROLAND	Contrôleur
ZOUKALNE BEBLERE EDITH	Contrôleuse
HASSAN ALI ILYASS	Agent
RAKHIE AHMAT DAMANE	Agent
NODJINDOLOUM KOSHOUDOU	Agent
NAKAR YASMINA	Agent
MOURSAL ZAKARIA MOURSAL	Agent
CHAMSA ALI ISSA	Agent
MAHAMAT TAHIR DONGO	Agent
MAHAMAT BADOUR FADOUL	Agent
MADJITOINGUE ELIE	Agent

NOMS ET PRENOMS	TITRE
EMMANUEL KOUMANDE	Agent
KALTOUMA HASSANE ADAM	Agent
KADIDJA BOUSSA	Agent
HAMID ALLATCHI YOUSSOUF	Agent
GUERMADJI BERINGAR	Agent
EVELYNE DOHORADE	Agent
DJETOGOM NORMANDE	Agent
DJEKAOUSSEM ROGMBAYE	Agent
DABOULAYE DANDE ANTOINETTE	Agent
BARIM EUNICE	Agent
BYAKDJOLBO CHRISTINE	Agent
ALLADOUM KOITOUDJOUM	Agent
ADAM ELHADJ IDRISS	Agent
ABDERAMANE MAHAMAT DJOUBAL	Agent
ZOUMGNABE CHANYABO	Agent
NGARNDIGIM NAHRA BEATRICE	Agent
DJENOM NGARSANEDJI	Agent
BOKHIT ABAKAR OUMAR	Agent
ASSATOU AMINATOU ABBA	Agent
RACKYA DIALLO	Agent
KOUTOU ELYSEE	Agent
HOUZOUBE GAPILI FIACRE	Agent
KALKIKA DOULONG	Agent
TAROUM NAINGAYE	Agent
KOUBIA GALI	Agent
DOUMASSEM PAULINE	Agent
MAHAMAT ADAM RAHAMA	Agent
ISSA ISSAKA BREMA	Agent
TOUTOM EDITH	Agent
ABBA HAMIDOU NGUEGOUSSOU	Agent
ACHE ISSA	Agent
MONODJI CLARISSE REOUKILA	Agent
MEMHEUDJIEL NGARA CLARISSE	Agent
DJIM ARABEYE DOKALDE DESIRE	Agent
ALLAHRA DIDIER NANRABAYE	Agent
SADIE SALEH KABORO	Agent
MBANGOLOUM BAKOI REBECCA	Agent
ZIEGOUBE MABARE	Agent
MOUSTABCHIR AMADAYE	Agent
ISSAKHA ABAKAR YOUSSOUF	Agent
MAHAMAT EBIRE HAGGAR	Agent

Annexe 15: Contenu du questionnaire de l'enquête

Modules	Objectifs	Principaux indicateurs/variables
SE. Situation d'emploi	➢ Saisir la situation d'activité des membres du ménage ; ➢ Saisir les sources de revenus des inactifs.	➢ Situation d'activité, taux d'activité, taux de chômage, rapport de dépendance ; ➢ Sources de revenu des personnes inactives.
AP. Activité principale	➢ Saisir les catégories socioprofessionnelles ; ➢ Saisir les caractéristiques des entreprises ; ➢ Déterminer les entreprises informelles ; ➢ Saisir les niveaux de revenu.	➢ Catégories socioprofessionnelles des individus ; ➢ Niveaux de revenus d'activité principale ; ➢ Durée dans l'emploi ; ➢ Taux de sous-emploi ➢ Nombre d'employés des entreprises ; ➢ Taux d'informalisation de l'économie ; ➢ Mode de rémunération ; ➢ Taux de salarisation ; ➢ Types de prestations reçues.
AS. Activité secondaire	➢ Saisir la pluri activité et ses caractéristiques	➢ Taux de pluriactivité ➢ Types d'emplois secondaires ; ➢ Niveaux de revenus dans les emplois secondaires ; ➢ Taux de salarisation des emplois secondaires ; ➢ Catégorie Socio-Professionnelle (CSP), secteur institutionnel, durée de l'emploi secondaire, etc.

C. Chômage	➢ Saisir le profil des chômeurs ; ➢ Saisir les méthodes de recherche d'emploi ; ➢ Saisir les revenus des chômeurs.	➢ Taux de chômage ➢ Sources et niveaux de revenus des chômeurs ; ➢ Principales causes de chômage ; ➢ Principaux canaux de recherche d'emploi.
TP. Trajectoires et perspectives	➢ Donner un bref aperçu de la carrière du père de l'individu ; ➢ Etudier la mobilité dans l'emploi.	➢ Activité, CSP, niveau d'instruction du père ; ➢ Durée d'exercice de l'emploi antérieur ; ➢ Principales raisons des changements d'emploi ; ➢ Caractéristiques (CSP, mode de rémunération etc.) de l'emploi désiré ; ➢ Temps estimatif de passage à un nouvel emploi.
RHE. Revenus hors emploi	➢ Saisir les revenus ne provenant pas de l'exercice d'un emploi.	➢ Types et niveaux des revenus hors emploi ; ➢ Périodicité des revenus hors emploi ; ➢ Caractéristiques des bénéficiaires des revenus hors emploi.